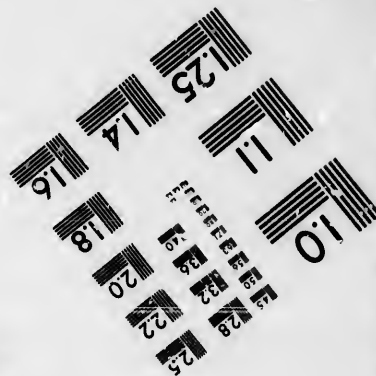
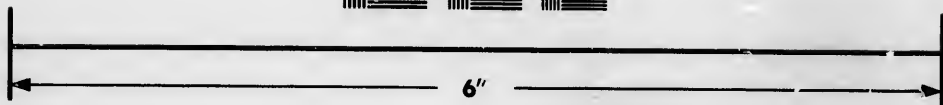
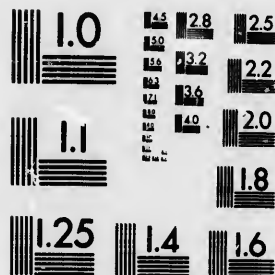


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1986

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input checked="" type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou pliquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: | Pagination irrégulière : [2], 1-8, 11, 10-32 p. |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
								✓			

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

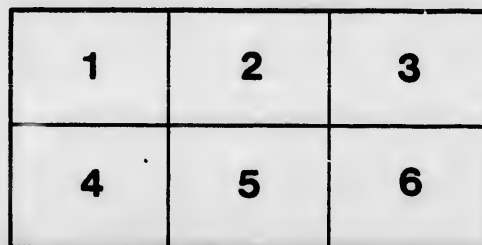
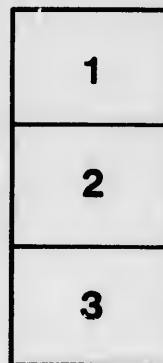
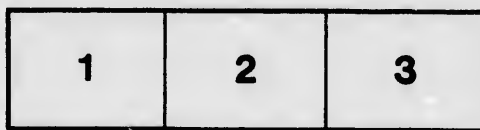
New Brunswick Museum
Saint John

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

New Brunswick Museum
Saint John

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminent par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., pouvant être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

rrata
to

pelure,
n à

L'EVANGELINE ILLUSTRÉE

Édition Spéciale.

JOURNAL COMMÉMORATIF DE LA TROISIÈME CONVENTION GÉNÉRALE DES ACADIENS, TENUE A CHURCH
POINT, N. E., LES 13, 14 ET 15 AOÛT, 1890, PRÉPARÉ PAR UN PRÊTRE ACADIEN.

SOMMAIRE DES MATIÈRES :

Pages	Pages		
Ode "Évangéline," par Ph. F. Bourgeois, Ptre.....	I	La Convention des Acadiens à la Nouvelle Écosse (<i>Moni-</i>	
La papauté, Extrait du Père Caussette	II	<i>teur Acadien</i> , août, 1889.....	16
L'Archevêque O'Brien, notes et gravure.....	1	C'est bien cela, par Jos. A. A. Cullen.....	17
La Très Ste. Vierge, Extrait du Père Caussette.....	2	Pour les chasseurs par Z.....	18
Mgr Cameron, gravure et notes.....	3	Les Acadiens conserveront ils la foi de leurs pères ? par	
La fête des barques à Lamec, N. B., par Azade J. Trudel,	4	Pascal Poirier.....	19
Ptre.....	4	Les feux de Saint Elme.....	20
Mgr Sweeney et Mgr Rogers, notes et gravures.....	7	"Aimé Dieu et va ton chemin," par Charles A. Gauvreau	21
Les deux menteurs, poésie gasconne.....	8	La Misère, poésie par Cte. A. de Ségur.....	22
Le T. R. Père Lefebvre, gravure et esquisse biographique	9	Honorables P. S. Poirier et S. F. Perry, gravures et	
Les deux menteurs, suite.....	10	notices biographiques.....	23
Mgr McIntyre, gravure et notes biographiques.....	11	Lettre du Rev. M. F. Richard.....	24
Notre édition spéciale, rédaction.....	12	A quoi tient le bonheur, par Pierre Salles.....	25
Notre fête nationale.....	12	La résurrection ne meurt pas, par Chs. Thibault.....	28
Approbation de notre fête nationale par N. N. S. S. les		Hon. A. D. Richard, gravure et notice biographique.....	29
Evêques des provinces maritimes.....	13	Un coq de deux sous.....	20
Les ruines des Tuileries par X.....	14	Honorables Isidore LeBlanc et O. J. LeBlanc, gravures	
Le Juge P. A. Landry, gravure et notice biographique.....	15	et notices biographiques.....	31
La presse, par un habitant.....	16	Les commandements du chasseur.....	32
		Extraits, anecdotes, faits scientifiques, etc., etc.....	

Publié par V. A. Landry, Editeur-propriétaire de l'Évangéline, Weymouth, N. E.

QUINCAILLERIE DE TOUS GENRES
PEINTURES, Papiers vernis de toute description,
CROQUIS, ORNEMENTS DE MAISON, ETC., ETC.

Grosses de tous genres,
Articles de ménage, etc., etc.,
Carnières de toutes couleurs,
Un grand assortiment
Souliers, bottines,
et bottes en caoutchouc.
Poterie, vaisselle.

Nous avons en main toutes sortes de marchandises, et les prix sont donnés avec plaisir à toute personne qui veut les connaître.

Agents pour les compagnies d'Assurance de Marine "Ocean Marine of Halifax" et "Boston Marine."

Agents pour la compagnie d'assurance contre le feu "Commercial Union of London" £12,500,000 sterling.

Agents pour les compagnies d'assurance sur la vie "New York Mutual Life Insurance," "North American Life Insurance."

Navires arrêtés, et chargements achetés aux meilleurs marchés possibles.

C. BURRILL & CIE.,

Weymouth Bridge.

COLLEGE ST. JOSEPH
MEMRAMCOOK, N. B.

Dirigé par les Pères de la congrégation de Ste. Croix.

C. LEFEBVRE, C. S. O., président.

Abonnez-vous à L'EVANGELINE, le seul journal français publié à la Nouvelle-Becane, ou Pays d'Evangeline.
Abonnement une piastre par année seulement.

Pr
Le
8'
Po
No
Tu
Pa
Il
Po



Pieuse Evangéline! au ciel tu les contemples
Les enfants de Grand Pré, les bannis d'autrefois
S'assemblant aujourd'hui, dans les murs de leurs temples
Pour célébrer leur fête, à l'ombre de la croix.
Non comme au temps jadis, mais joyeux, l'âme gaie,
Tu les vois traversant les ondes de la baie
Passer près de Grand Pré, cingler le Blomédon.
Ils arrivent d'au loin, l'espoir dans leur poitrine
Pour voir les vieux foyers, réimprimer leur nom
Au sol d'Evangéline.

Au jour du grand exode, ils étaient seize mille,
Ils se sont dépeuplés depuis un siècle et tiers :
La paix règne aujourd'hui, l'Anglais n'est plus hostile.
Nous avons enterré, pardonné volontiers
Les torts d'un autre siècle ; et remplis d'énergie
Nous avons fait surgir la seconde patrie
Qui grandit et prospère ! Ah ! o'est que rien n'abat
Le courage acadien ! C'est que rien n'extermine
Ceux qui se sont voués à payer le rachat
Du sol d'Evangéline.

Au temple du Seigneur, commença la fête,
Car nous avons gardé la plété des vieux jours ;
Rien n'a pu la ravir, l'exil ni la conquête.
Au sein de la tourmente, elle obtint les secours
Qui calmèrent nos coura. Oh ! superbe héritage,
Le plus beau des bijoux sauvés dans le naufrage,
Tu brilles à nos fronts. Oui ! nous tenons au cœur
Le respect des aïeux et la sainte doctrine
Transmise à leurs enfants, dans toute sa ferveur
La foi d'Évangéline !

Plus de pleurs ni de deuil, ni de longues alarmes ;
Ces heures ne sont plus, nous vivons dans la paix.
Sans épier le soldat, ni craindre les gendarmes,
Nous pouvons réunir demain notre congrès
Déliéber ensemble et dire à notre race
Qu'elle doit s'élever et prendre enfin sa place
Au rang qui lui est dû... Nos institutions
Notre langue et nos droits, legs de notre origine
Nous serons garantis par nos conventions
Au sol d'Évangéline !

Et toi, belle martyre, enfant de l'Acadie
Que l'exil transplanta dans un monde étranger,
Tu souris aujourd'hui dans la sainte patrie !
—Ce n'est donc plus, dis-tu, mon peuple naufragé
Diséminé partout aux quatre vents du monde
Ce sont les descendants de ta race féconde
Qui sut se relever. Ce sont les Gabriels
Echappés de l'exil, de l'antique ruine
Qui viennent visiter en ces jours solennels
Le sol d'Évangéline.

PH. F. BOURGOIS. Ptre.

LA CAPAUTÉ

Le siège de Pierre est, éminemment, le signe de son autorité enseignante ; aussi on appelle les oracles de Rome, des réponses du Saint-Siège ; la définition d'un article de foi, une décision *ex cathedra* ; et c'est, probablement, à l'imitation du Juge suprême des controverses doctrinales, que tous les autres juges prononcent leurs sentences dans l'attitude remise d'une magistrature assise, la Vérité n'ayant à se lever devant personne, tandis que tout le monde doit paraître, en sa présence, le front découvert. Eh bien ! que vous dirai-je du magistère, si bien exprimé par cette image érigée en votre église ? Certes, je pourrais le considérer par le côté de ses droits, de ses influences, de son origine divine ; mais parlons seulement de son infailibilité, qui est aujourd'hui son aspect le plus en vue et le moins compris. Et puisque ceci n'est point la place d'un traité, élevons notre foi par quelques pensées de circonstances sur le lien, les motifs et les conditions de l'infailibilité pontificale en la séparant de celle de l'Église.

L'infailibilité des Papes a pour centre le lieu le plus célèbre de la terre. Rome, je viens de le dire, a effacé Jérusalem dans les pieux respects de la chrétienté ; et si les deux alliances ont pleuré, tour à tour, sur la perte de la seconde, nul ne peut évaluer la somme de

ruines et de malheurs que représenterait le renversement de la première. Qu'est-ce que la lumière émanée d'Alexandrie, d'Athènes, de Florence des Médicis et des autres capitales de la civilisation, en comparaison des vérités conservées par celle-ci ?

Il est, ici-bas, une colline auguste qui participe de la grandeur du Sinaï et de celle du Thabor. Comme le Sinaï, elle lance des foudres et des éclairs, et ses foudres ont extirminé toutes les hérésies, et ses éclairs illuminent la marche de la civilisation depuis dix-huit cents ans. Comme le Thabor, cette colline reçoit des rayons supérieurs aux clartés de notre monde, et ses perspectives tiennent le milieu entre les visions de la terre et celles de l'éternité. Or, ce sommet fatidique a été justement nommé la montagne des oracles ou le Vatican. Eh bien ! là, il y a un voyant en qui l'Esprit de Dieu réside par une assistance perpétuelle, et qui prononce des arrêts irréfutables toutes les fois qu'il s'assied sur la chaire de Pierre pour décréter.

C'est cette montagne, c'est cette chaire, c'est ce voyant qui sont, aujourd'hui, transportés dans votre église ; et, en vérité, ce serait à ne pas oser parler en leur présence, si je ne vous parlais pas en leur nom. O vous qui avez cherché parmi tous les maîtres de la sagesse profane, dites-moi s'il en est un de comparable à celui-ci ! Ses traits furent jadis vénéérés par Bélisaire ; sous son pied s'inclina le vaste front de Charlemagne ; devant sa chaise curule, dix huit siècles écoutent à genoux.

Sans doute, il ne fait pas la révélation, mais il la garde ; il ne peut en accroître l'objet, mais il le déroule. Aussi les décrets qu'il promulgue, dans les cours des âges, touchent de plus près les intérêts de l'humanité que la découverte des mondes inconnus, et ses décisions sont une introduction lointaine de l'humanité aux voisins du Paradis.

Sans doute, les Papes sont des instituteurs répudiés par un grand nombre d'esprits, et la lumière de Rome diffère de celle de Paris. Mais la lumière de Paris tient de celle du pétrole et menace d'incendier l'univers, tandis que celle de Rome éclaire le penchant des âblmes. Sans doute, enfin, les Papes n'entendent pas le salut des nations comme nos tribuns ; mais, en doctrine sociale comme dans le sens matériel, les voies romaines sont les plus indestructibles. Une génération les couvre de la poussière de son mépris, une autre les retrouve avec admiration sous ses pieds et fait passer sa civilisation en triomphe sur ces dalles inébranlées.

Qu'on ne parle donc plus de l'immobilité de Rome : si elle est immobile, c'est comme le pivot autour duquel il ne saurait cesser de tourner sans s'échapper par la tangente vers le chaos. Peking, Constantinople, Pétersbourg, peuvent disparaître de la terre, la lumière n'en sera point amoindrie ; mais, le jour où Rome serait effacée de la carte du monde, celui-ci, semblable à un vaisseau sans phare, serait ballotté dans une nuit effrayante ; et les seuls qui ne soient pas effrayés, sont ou les aveugles qui ne souffrent point des ténèbres parce qu'ils n'y voient pas, ou les malfaiteurs qui les aiment parce qu'elles sont favorables à leurs criminels desseins.

REVD. PÈRE CAUSSETTE V. G.

SA

Mgr
Glasg
études
Docte
il fut
d'Indi
Lorsq
vacan
Réver
regut
le qua
toute
de tr
l'océa
Le
liques
ses.
L'a



SA GRACE, MGR. O'BRIEN, ARCHÉVÊQUE
D'HALIFAX.

Mgr. Cornelius O'Brien naquit le 4 Mai, 1843 à New Glasgow, (Ile du Prince Edouard). Il fit de brillantes études ecclésiastiques à Rome où il reçut le titre de Docteur en Divinité. Ordonné prêtre le 8 Avril, 1871, il fut pendant plusieurs années curé de la paroisse d'Indiantown, dans le diocèse de Charlottetown. Lorsque le siège de l'Archevêché d'Halifax devint vacant par la mort de feu Mgr. Michaël Hannan, le Réverend Docteur O'Brien fut nommé par le St. Siège archevêque de la province ecclésiastique d'Halifax et il reçut le saere et le pallium le 21 Janvier, 1883. Il est le quatrième archevêque de ce diocèse qui comprend toute la péninsule de la Nouvelle-Ecosse, (à l'exception de trois comtés) ainsi que les Iles Bermudes dans l'océan atlantique.

Le diocèse d'Halifax compte au delà de 50,000 catholiques, 40 prêtres, 13 couvents, 80 églises et 27 paroisses.

L'archevêque O'Brien est excellent administrateur

et homme de lettres de renom.

Depuis ses sept années d'épiscopat quatorze églises ont été bâties dans le diocèse, quinze presbytères construits ou achetés et huit terrains pour églises ont été acquis.

Les Frères des Ecoles Chrétiennes ont ouvert une Académie pour les garçons, dans la ville d'Halifax, laquelle est grandement patronisée. Deux écoles spacieuses et magnifiques ont été érigées par le bureau des Commissaires et sous la direction des Frères, ces écoles sont dans un état prospère et réussissent à merveille.

L'ancien orphelinat qui avait été brûlé, a été reconstruit depuis.

L'institution des Anges Gardiens fondée pour les jeunes orphelins est habilement dirigée par les Sœurs de Charité.

Une infirmerie, une maison de refuge pour les dames âgées ont été établies aussi dernièrement et confiées à la garde des mêmes Réverendes Sœurs.

De grandes améliorations ont été faites à la cathédrale de Ste. Marie et une partie des dettes affectant cette église a été liquidée.

L'Archevêque O'Brien s'est grandement intéressé aux œuvres ci-dessus mentionnées. Sa Grace témoigne actuellement non moins d'intérêt au sujet de la fondation d'un Collège à la Baie de Ste. Marie où les langues française et anglaise seront enseignées sur un même pied, ce qui sera un nouvel avantage pour les acadiens de la Nouvelle-Ecosse.

Un asile de protection pour les jeunes filles est, de ce temps-ci, l'objet des sollicitudes de l'archevêque et nous sommes sûrs que le succès couronnera ses efforts.

Sa Grâce jouit aussi d'une haute réputation littéraire. Ses principaux ouvrages de longue haleine sont *Philosophy of the Bible vindicated*, publiée en 1876; *After weary years*, roman historique publié en 1885. *Mater admirabilis*; *St. Agnès, V. M.* et *Aminta*, drame de la vie moderne, publié en 1890.

« La littérature est une arme dans la main de quelques soldats privilégiés, et ces soldats doivent combattre; elle est un flambeau, et ce flambeau doit éclairer; mais trop souvent l'arme devient un fouet, et le flambeau dégage une fumée qui obscurcit la lumière.

« Elle peut et doit être la plus haute expression de la civilisation et du progrès, car elle est une œuvre toute de l'intelligence. Cependant, comme la vapeur légère qui monte du sol tiédi par le soleil, s'élève dans les airs et retombe en pluie bienfaisante ou en torrent dévastateur, elle retombe sur les intelligences pour les féconder ou y porter le désordre.

PAMPHILE LEMAY,

24 Juin, 1890.

PANÉGYRIQUE DE LA TRÈS SAINTE VIERGE

(Fragment d'un sermon du Rév. P. Caussette,
vicaire-général de Toulouse)

O Marie ! quand je me rappelle de combien de tendresses vous avez porté le nom et de combien de faiblesses vous avez été la mère ; quand je vous vois, depuis si longtemps, administrer les pardons de Dieu à ce monde, et présenter les iniquités de ce monde aux pardons de Dieu, avec un amour qui ne se fatigue jamais. enfin, quand je compte la somme de larmes essayées, d'innocences reconquises et d'espérances retrouvées dans vos embrassements, je me demande si la plus belle de vos royautés n'est pas celle de la miséricorde : *Regina, mater misericordia*.

Couronnons encore cette Reine, non-seulement comme mère de l'espérance chrétienne, mais comme mère de l'espérance nationale. Nous avons la sainte prétention d'être spécialement le peuple de Marie. Est-elle justifiée par les gages actuels que Marie nous donne ?

Il y a trois ou quatre ans, des blasphèmes comme n'en entendit peut-être l'oreille d'aucune génération étaient devenus la philosophie du peuple. Des Titans de barricade prétendaient avoir escaladé le ciel pour en précipiter le Créateur du monde, le firmament était vide, Dieu était pour jamais déchu en France comme les rois, et les masses carressaient avec passion les négations les plus injurieuses pour la dignité humaine, parce que les négations qui manquent de respect à l'homme le dispensent de l'obligation de se respecter.

Mais les blasphèmes sont comme le vin de l'ivresse qui enchante le regard et soulève le cœur, bientôt la France les a rejetés avec dégoût : d'où est venue cette réaction ? Le doux nom de Marie a recouvert quelque chose de son ancienne popularité ; à ce signe, un grand courant de foi et d'espérance circule d'un extrême à l'autre. Les pèlerinages deviennent la manifestation sociale des croyances, chez un peuple faisant profession de n'en point avoir. Sur les chemins sanctifiés par la prière, les catholiques se comptent avec orgueil ! Sans doute, la France eut l'initiative de certains crimes européens ; mais que le ciel s'apaise, elle est maintenant le sanctuaire de la réparation. Son sol est aujourd'hui le plus foulé de la chrétienté par les pieds de la Mère de Dieu dans ses apparitions à la terre. Aussi, c'est chez nous que les autres peuples viennent en pèlerinage pour prier comme pour s'instruire. C'est au milieu de nos ruines que se prépare la restauration des ruines universelles. Tandis que la victoire a fait de la Prusse le premier camp de l'Europe, Marie a fait de notre patrie meurtrie et dépouillée le premier temple de l'univers. Naguère on disait : La France est une tombe, et voilà qu'elle est un cénacle. Nos ennemis s'écriaient : La foudre va tomber sur eux, et la foudre a passé par-dessus nos têtes parce que nous étions à genoux.

Mais qui produisit ce mouvement régénérateur ? qui changea le train de plaisir en procession volante et en chœur de cantique et en prières ? qui réduisit la vapeur, jadis pourvoyeuse des vices, à servir de messagère à la pénitence et de véhicule à la dévotion ? qui ravit ces millions de confesseurs de la foi à leurs foyers pour les envoyer réciter leur *Credo* à des autels lointains ? enfin, qui jeta sur les chemins de tant de pèlerinages ces catholiques éperdus, qui s'en vont redemandant à Dieu notre gloire éclipsée, et l'intégrité des âmes en même temps que celle des frontières ? Mère de Lourdes et de la Salette, de Chartres et de Pontmain ! ce fut là votre ouvrage, et c'est notre devoir de proclamer au moins notre dette si nous ne pouvons l'acquitter.

A bon droit, nous pourrions encore couronner dans Marie la mère de l'espérance catholique. L'Eglise et Marie sont deux vierges mères dont les ressemblances sont si sensibles et les intérêts si communs, que, dans les peintures primitives, Marie était souvent représentée comme personnification

de l'Eglise. Eh bien ! que fait aujourd'hui la première en faveur de la seconde ?

Ils foisonnent de toutes parts les prophètes de malheur, toujours prêts à nous annoncer la fin du monde et, partant, des miséricordes divines ; mais je l'affirme en face de cet autel et de votre concours, la bonté de Dieu n'a pas fait son temps parmi nous.

Michel-Ange, dans sa fresque célèbre du jugement dernier, a représenté ce qui doit caractériser la dernière heure de l'univers avec un accent grandiose et touchant. Au premier plan, on voit Jésus qui, d'un geste foudroyant, précipite des milliers de damnés en enfer, et qui semble dire : "C'est maintenant le jugement du monde" : *Nunc judicium est mundi*. Au second plan, on voit une femme éperdue, qui se tient derrière Jésus aujourd'hui parce qu'elle n'a plus le droit de se présenter devant ; une mère qui se désole parce que son pouvoir est fini ; la compatissante Marie, en un mot, qui, consternée en voyant son Fils irrité pour la première fois, semble s'écrier : "Plus de satisfaction qui l'apaise, plus de prière qui s'échisse" : *Nec satisfactione mitigatur, nec misericordia flectitur*. L'aspect de cette scène finale donne le frisson ; car ce qui exprime le mieux les angoisses du dernier jour, ce n'est pas de penser que le monde est en ruines et que Dieu est courroucé, c'est de se rappeler que la douce voix de Marie n'est plus écoutée.

Maintenant, je vous le demande, mes frères, croyez-vous que nous soyons à cette période suprême de l'influence de Marie sur l'Eglise et sur les âmes ? Portons-nous les traits d'un peuple abandonné par la miséricorde de Marie ? Interrogez ces caravanes de pèlerins qui couvrent les chemins de tous ses sanctuaires, et qu'elles vous répondent, interrogez l'élan qui vous a rassemblés ici, et répondez-vous à vous-même.

Je le sais, malgré ces bons symptômes, l'Eglise est en détresse, et Satan tâche de se venger à Rome du soufflet qu'il y a reçu par la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception. Pie IX n'a pas encore obtenu visiblement la récompense de ces actes de foi en cette douce sauvegarde, et il semble qu'il aurait le droit de traîner au pied de la colonne de la place d'Espagne, sa vieillese abreuvée de chagrins en disant à Marie : Souvenez-vous qu'il sera dit maintenant, au grand étonnement des siècles, qu'un de ceux qui ont le plus espéré en vous a été abandonné ! Mais non, les vœux de Pie IX n'ont pas été trompés ; seulement Rome piémontaise n'était pas digne de voir les miracles de la Vierge immaculée, elle aurait repoussé ses pèlerins, elle aurait profané la sainteté ou entravé la liberté de ce pèlerinage, alors Marie a transporté ailleurs les manifestations de sa puissance sous son vocable nouveau.

Un jour, on entendit au sein d'une grotte bénie de nos montagnes, sur les rives d'un limpide torrent, une voix qui disait dans les hauteurs : *Je suis l'Immaculée-Conception* ; c'était la Vierge sans tache qui semblait émigrer de Rome dans nos heureuses contrées pour en faire le centre de ses bienfaits et de ses miséricordes sur l'Eglise. Après cela, ne me demandez pas quels ont été les effets de la définition nouvelle : la grotte de Massabielle vous répondra. Pèlerins de toutes les patries qui êtes venus vous agenouiller en ce lieu, témoignez dans les deux hémisphères que la parole de la Papauté travaille toujours le cœur du monde ! Publiez, au milieu des continents et des mers, que le concile de 1854 est justifié et que si le dogme de l'Immaculée-Conception fut promulgué à Rome, vous en avez vu la justification dans les merveilles de Lourdes. Ah ! je ne suis pas étonné si l'univers se retourne avec piété vers ce sanctuaire comme l'antique Israël vers Jérusalem. Il fallait une dévotion ecuménique ; et si, après de telles explosion de foi, il survient encore des écroulements sociaux parmi nous, ils ne peuvent être que féconds, car Marie sera là pour enseigner nos ruines et pour régner toujours sur notre avenir.

SA C

SA C
Février
clésies
reçut l
Philoso
1853.

Il p
prendr
tate.

Onz
fit un

Il ré
nomm
avec d
évêque
le 22
méniq

Le
résign
tibus,
richat
née 18
a subi

Sa
une a
de pr
charg
par ré

A s
\$38,0
liqui
beaux
couve
résidé

So
dans
diocè
nous,
ter le
Mg



SA GRANDEUR, MGR. CAMERON, ÉVÊQUE
D'ANTIGONISH.

Sa Grandeur, Mgr. John Cameron naquit, le 16 Février 1827, à Antigonish, N.-E. Il fit ses études ecclésiastiques au collège de la propagande à Rome où il reçut les degrés de Docteur en Divinité et Docteur en Philosophie et où il fut ordonné prêtre le 26 Juillet 1853.

Il partit de Rome, le 2 mai 1854 et vint directement prendre charge de la cure d'Antigonish, sa paroisse natale.

Onze ans après en 1865, n'étant alors que prêtre, il fit un second voyage à Rome.

Il retourna à la Ville Eternelle en 1870. Il était alors nommé évêque de Titopolis et coadjuteur d'Arichat, avec droit de succession. C'est là qu'il fut consacré évêque par Son Eminence le Cardinal Paul Cullen, le 22 mai 1870. Il assista aux séances du Concile Œcuménique.

Le 17 juillet 1877, lorsque Mgr McKinnon offrit sa résignation et fut nommé Archevêque d'Amydo, *in partibus*, Mgr Cameron prit pleine charge du diocèse d'Arichat. La résidence épiscopale fut transférée vers l'année 1880 d'Arichat à Antigonish et le nom du diocèse a subi ce changement le 23 Août 1886.

Sa Grandeur a fait une visite à Rome en 1880 et une autre en l'année 1887, lors du 50ème anniversaire de prêtrise de Sa Sainteté, Leon XIII. Il a été chargé de plusieurs missions importantes au Canada, par réquisition du Saint Siège.

A son avènement, il y avait une dette diocésaine de \$38,000 dollars que Sa Grandeur a trouvé moyen de liquider dans quelques années. Il a bâti un des plus beaux collèges des provinces maritimes, le magnifique couvent de Notre Dame à Antigonish et une superbe résidence épiscopale.

Son diocèse comprend toute l'Île du Cap Breton et les trois comtés de Guysboro, d'Antigonish et de Pictou dans la N. Ecosse proprement dite. C'est le plus grand diocèse catholique des provinces maritimes, croyons nous, car il comprend cinquante paroisses, sans compter les missions.

Mgr Cameron est le troisième évêque de ce diocèse.

LA FOI DES ACADIENS

" Quoiqu'il puisse advenir le peuple Acadien est un peuple résigné et chrétien. Placé dans l'alternative de la richesse et de la conscience, il ne transigera jamais avec son devoir, il ne faiblira jamais dans la fidélité qu'il doit à son Dieu. Pendant trois siècles, il a été pauvre, prolétaire ; jusqu'à ces derniers temps, il a été privé de tout même des sympathies à l'extérieur à défaut de secours ; il n'a eu pour guide que l'étoile de sa foi, pour consolations que les douceurs du ciel. *Lucerna pedibus meis verbum tuum et lumen semitis meis.* Voilà le témoignage que peut s'attribuer le noyau de notre petite race acadienne. Comme l'armée de Judas Machabée, il sembla meilleur à nos pères de mourir dans le combat que de voir les maux de leur nation et la destruction des choses saintes : *Quoniam melius est nos mori in bello quam videre malum gentis nostrae et sanctorum.* S'il plut à Dieu de les éprouver dans leurs biens, Il a su, dans ses desseins de miséricorde, fortifier par la voix de ses missionnaires ces cœurs que l'abattement et les déboires poussaient vers la démoralisation, s'ils n'eussent été ainsi soutenus. Quand le clergé de la vieille France ne put offrir à notre cause le zèle de ses apôtres et de ses prêtres, notre allié le Canada se chargea de la desserte de nos missions abandonnées. Au sein de cette ville de Québec, la première en date après la fondation de Port-Royal, du sein de cette institution qui, pour la première fois peut-être, retentit publiquement de la voix d'un enfant de l'Acadie, des murs de cette maison d'éducation, la plus ancienne de l'Amérique, sortirent les ouvriers du Christ qui se dirigèrent dans les provinces maritimes pour porter à nos populations délaissées le pain du chrétien, la consolation de l'orphelin et de l'opprimé. Assurément, aujourd'hui, Canadiens-Français, les Acadiens qui se sont rendus à votre appel sont heureux de visiter ces lieux où se forma leur clergé depuis un siècle. Oui, bien aimés compatriotes, c'est ici qu'on confia à nos Couture, à nos Gagnon, à nos Gauvreau et à nos Lafrance la mission de veiller à notre foi et je vous prends à témoin de notre fidélité aux enseignements qu'ils nous ont si généreusement prodigués.

" Notre salut temporel et national même fut toujours l'oeuvre entière de notre religion. Souvent le spectre glacé du désespoir put conseiller à nos ancêtres le crime et la vengeance, mais la foi surgissait devant eux et s'inclinant, elle murmurait à leurs oreilles : *Testis in caelo fidelis.* Quand notre force fut abattue par le fardeau de l'infortune, quand nos pieds furent déchirés à toutes les pierres du sentier, à toutes les ronces du chemin, et quand notre oeil désolé fut las de ne rencontrer jamais cet horizon perdu de notre enfance, l'espérance et la foi, comme la Samaritaine au puits de Jacob, s'offrirent pour nous présenter l'urne qui désaltère, et s'inclinant devant nous, elles firent entendre à notre oreille ces mots consolateurs : *Testis in caelo fidelis.* Cette foi vivace de nos pères n'a pas péri avec eux ; ils l'ont transmise à leur postérité comme un don d'en haut, le seul qui leur était resté intact dans l'épreuve.

PH. F. BOURGEOIS, Ptre,

24 Juin 1880.

LA FÊTE DES BARQUES A LAMEC, N.-B.

(POUR L'ÉDITION SPÉCIALE ET ILLUSTRÉE.)

Un matin de juin, je me trouvais, avec une dizaine de compagnons, à bord d'un bateau pêcheur qu'une brise tiède et molle s'évertuait à pousser hors de l'abri des falaises que couronnent si pittoresquement les maisons blanches, les bosquets et la sombre église de Shippagan.

—Bon temps, bon vent, disait notre patron Lizet, gaillard bien pris, intelligent et futé, qui, après un cours passable à Memramcook, avait suivi la mer par goût et vocation, et, de même que son père et son grand père, gagnait sa vie à pêcher du poisson.

—Bon temps, bon vent ; pas de bourrasque dans l'air. Profitons de la marée et de la brise matinale qui se lève, et si vous le voulez, messieurs, voyageons un peu sur la baie ; nous filerons bien tantôt et nous arriverons à Lamec en bon temps pour la bénédiction.

En effet, la mer commençait à se rider au large, et nos voiles se gonflaient peu à peu. Bientôt l'étrave du bateau ouvrait bravement les petites vagues et laissait à l'arrière un sillage respectable. Les falaises reculaient, la brise fraîchissait et notre barque prenait le large avec assez bonne allure.

Debout sur le pont, appuyé au grand mat, à l'ombre d'un petit haillon britannique aux armes du Dominion, je réfléchissais énumérant d'avance les plaisirs et agréments que le jour nous tenait en réserve, pendant que mes regards embrassaient les magnifiques paysages environnants, si gais à l'œil à cause de la limpidité de l'air qui était merveilleuse. Pas un nuage ne venait ombrer le cristal de la vaste coupole bleu-turquoise qui s'étendait au-dessus de la terre et de nos têtes. J'admiraient la splendide panorama qui se déroulait à mes yeux :

Pokseondie avec son phare élégant et hardi.

Le Cap Canot, énorme pilier noir planté entre la Baie des Chaleurs et celle de Shippagan ; immuable sentinelle qui semble avoir été postée là pour redire à ces flots de deux mers le mot d'ordre éternel : vous viendrez jusqu'ici, pas plus loin.

La Pointe Marcel, trait d'union entre Gloucester et l'Irlande ; débarcadère, entrepot naguère rêvé des deux mondes connus.

La baie Saint-Simon, dont les sinuosités mystérieuses servirent jadis de retraite à feu le capitaine Kidl ; renommée encore pour ses huîtres succulentes.

Plus loin, la petite Lamec avec son humble hameau pêcheur, et la Pointe-Alexandre, chef-lieu de la colonie française ; site de vastes établissements de pêche où, depuis des années et des années, le pittoresque et jovial M. Ahier, né natif de Saint-Hélier, régit et gouverne avec une bénignité exemplaire, et un rare esprit de tolérance de justice et de générosité.

Plus bas, la Pointe Brulé et ses grands arbres verts ; puis tout vis-à-vis, la Pointe à Peinture, sol plantureux où l'ami Ferdinand à Luc, avec ses gars intelligents et bien plantés, prouve au monde d'alentour qu'on peut cultiver la terre, rien que cela, et faire sa fortune.

Nous filions, nous filions bien. Pointes verdoyantes, criques hospitalières, villages coquets, fermes opulentes, habitations propres, se succédaient à demi noyées dans un mirage féerique. Les grèves se montraient de loin léchées par les vagues, et les dunes chauffées laissaient échapper de légères fumées, qui s'élevaient doucement et disparaissaient emportées par la brise. La baie, la vaste baie, était dans toute sa beauté sortant peu à peu des brumes de la nuit, striée par les lueurs matinales d'un soleil radieux de toutes les plus belles couleurs de la nature, vert d'émeraude, rose clair, bleu d'azur, marron foncé, se fondant et se mélangeant de temps à autre en même temps que les vagues, et

se retournant ensuite avec une limpidité de cristal. C'était beau, grand, gracieux, ravissant. La plupart de mes compagnons, infortunés terriens d'en haut de Québec n'avaient jamais contemplé de spectacle pareil. Ils étaient là, debout sur le pont, les mains croisées, les yeux fixes, la bouche entr'ouverte, et ne savaient plus que murmurer : oh ! que c'est beau ! Ils allaient, je crois, se laisser ravir en extase, ou se figer en un complet ébalissement, quand les sons lointains d'une grosse cloche virent leur rappeler que le but principal de notre voyage était la bénédiction des barques à Lamec, et que l'heure de la cérémonie approchait.

Déjà les flottes nombreuses des villages qui bordent les côtes de la baie avaient pris la mer. Dans toutes les directions, goélettes, bords, pines, flots, chaloupes, embarcations de tout modèle et de toute dimension déployaient leurs voiles blanches et leurs pavillons multicolores, puis, le cap sur la pointe Alexandre, elles glissaient sur la vaste nappe bleue, évoluant habilement et avec rapidité, comme les cravans, les mouettes et les goélands dont elles semblaient defler le vol audacieux. Nous fûmes bientôt dans les mêmes eaux, à un quart de lieu tout au plus de la pointe ; quelques minutes encore, et nous saluâmes le drapeau blanc-croix-rouge des Français de l'île anglo-normande de la Manche, nous doublâmes la pointe Alexandre, et tous ensemble, escadre pacifique et imposante, nous entrâmes, pavillon haut, dans le calme bassin qui forme le havre de Lamec. Cent autres barques, en grande toilette et tout pavoisées, nous y attendaient, montées par des équipages et des passagers nombreux. La grosse cloche sonnait à toute volée. La falaise peu élevée qui borde le bassin était couverte de vieillards, de femmes et d'enfants occupés, qui à causer, qui à chanter, qui à rire, folâtrer et trotter sur l'herbe et la mousse, velours moelleux étendu de toutes parts sous leurs pieds. Dans les barques, les voix étaient aussi animées ; et ces causeries, ces jeux multiples et divers, en bas sur l'eau, en haut sur la falaise, ces réjouissances, ces ris et ces chants, se confondaient en une mélodie d'ensemble où pas une note, pas un mot ne dominait ; c'était une grande rumeur qui se mêlait au grondement de la mer voisine pour produire une joyeuse et profonde harmonie.

A mesure que la marée montait, la ligne des embarcations se rapprochait de terre en formant un demi-cercle dont chaque pointe aboutissait près de la côte, à petite distance d'une goélette plus grande, plus belle et plus riche-ment pavoisée que les autres. On pouvait maintenant distinguer facilement les personnes, lire le nom des barques, et déchiffrer les couleurs de chaque pavillon.

L'un de nos touristes québécois, lecteur assidu de nos journaux, paraissait intrigué. Il promenait ses regards dans toutes les directions et examinait avec curiosité les couleurs qui flottaient à tous les mats. S'adressant enfin à notre patron :

—C'est singulier, dit-il, je ne trouve nulle part le pavillon acadien.

—Vous cherchez en vain, répondit Lizet. Les Acadiens de ces parages détestent le tricolore même avec une étoile dedans ; et c'est bien rarement que vous verriez ces couleurs flotter sur la baie de Shippagan.

—Vous n'aimez donc pas la France ?

—On aime la vieille France, monsieur, l'antique et belle France de nos pères, la France qui marchait à la tête du monde avec son noble drapeau, symbole de l'honneur, du devoir et de la religion.

—Ah ! vous n'aimez pas la France telle qu'elle est !

—La France nouvelle, monsieur, nos pères ne pourraient la reconnaître. Je lisais encore l'autre jour qu'elle a les yeux sans éclairs, les lèvres souillées par le blasphème, le

front de
souillur
à un au
et de au
—Ma
—Au
la vieil
Nos pé
valent-
monde
Que di
apostasi
arborer
Assez
pardon,
Mille to
comme
odieux,
—Vo
—Ne
sieur, c'
fier du
couleurs
mais dep
merveille
té et flo
glorieux
canadie
droit de
sieurs ;
Dans
nos vieil
village
des bar
pas une
quelque
ces régé
des se
haire, m
cieuse e
me ces j
c'est pr
comme
mêmes
Les c
cheurs
couleurs
et form
badange
qui port
lubits s
diction.
chantre
des plac
célébra
lence re
page ; l
te mais
Marie ;
sunt et
avec tou
la confi

front découronné, les tantes ses gloires et flétri par toutes les souillures; qu'elle passe, comme une esclave, d'un maître à un autre, de gradin à gradin, sans souci de son honneur et de sa dignité.

—Mais, pourtant, le drapeau tricolore . . .

—Amarez là, monsieur. Nos pères n'étaient-ils pas de la vieille Armorique? Pour quel drapeau sont-ils morts? Nos pères n'avaient-ils pas de robustes croyances, n'avaient-ils pas l'âme grande et fière, ne donnaient-ils pas au monde des leçons de grandeur, de respect et de loyauté? Que diraient-ils maintenant s'ils voyaient leurs enfants apostasier, déchirer les pages divines de leur histoire, et arborer le drapeau des renégats?

Assez, monsieur, assez; ces discours-là ça me gouasse—pardon, monsieur, si je prends le patois de mon métier.—Mille tonnerres! si quelqu'un avait l'audace, dans une fête comme celle-ci, en face de cette église, de hisser le pavillon saffieux, on lui décalinguerait la carcasse.

—Vous resterez donc un peuple sans drapeau?

—Ne sommes-nous pas Canadiens? Notre drapeau, monsieur, c'est l'étendard britannique, le plus noble et le plus fier du monde. Un seul autre a pu porter plus haut les couleurs de la noblesse, de l'honneur et de la civilisation; mais depuis le drapeau de la vieille monarchie française, meilleure du monde chrétien, l'étendard britannique a flotté et flotte encore, sur terre et sur mer, le premier, le plus glorieux et le plus respecté de tous. Et voilà le drapeau canadien, le nôtre par conséquent, et nous n'avons pas le droit de nous en choisir un autre. Mais voici l'heure, messieurs; allons, comme les autres, faire béni notre barque.

Dans ce patriarcal village de Lamee, si attaché aux bonnes vieilles coutumes qu'il sera vraisemblablement le dernier village acadien à conserver les mœurs d'autrefois, la fête des barques a une importance toute significative. Ce n'est pas une réjouissance ordinaire, un clémage en l'honneur de quelque saint du calendrier, encore moins un simulacre de ces régates aristocratiques où des yachts légers, fins et rapides se disputent le prix de la vitesse; c'est une fête populaire, nationale, une pieuse et joyeuse solennité, une grave et poétique tradition qui doit venir de loin; c'est comme ces jours de prière et de jeu institués par les ancêtres; c'est presque un "Pardon" de la vieille Bretagne. Voyons comme on y apporte la même foi, la même piété et les mêmes réjouissances.

Les embarcations chargées de toute une population de pêcheurs robustes et vaillants, et de villageoises en toilettes à couleurs voyantes, étaient maintenant rangées bord à bord, et formaient une corbe immense au centre de laquelle se balançait mollement sur son ancre la goélette privilégiée qui portait le curé de la paroisse, debout sur le pont, en habits sacerdotaux, prêts à commencer l'office de la bénédiction. Les marguilliers, anciens et nouveaux, le maître chanteur, le bedeau et les syndics de la paroisse, occupaient des places d'honneur et faisaient demi-cercle en arrière du célébrant. Tout à coup, au dernier son de la cloche, un silence religieux et profond se fit sur les barques et sur la plage; le vieux maître chanteur, d'une voix un peu tremblante mais encore mélodieuse et sonore, entonne un cantique à Marie: *Salut, étoile de la mer!* puis, dans un massif, puissant et solennel unisson, l'hymne s'élançait vers la Vierge avec toutes les ardeurs et tous les transports de la foi, de la confiance, de l'allégresse et de l'amour:

*Etoile bénie,
O Vierge Marie,
A toi je confie
Le soin de mes jours!
Chasse le nuage,
Aide mon courage,*

*Au sein de l'orage,
Garde-moi toujours!*

Le prêtre adresse ensuite quelques paroles à la foule attentive: "Avec piété et confiance, mes frères, demandons à Dieu qu'il bénisse nos barques de même qu'il bénit l'Arche de Noé pour sauver le genre humain; qu'il nous tende la main, comme il la tendit à Pierre marchant sur les eaux; qu'il envoie ses anges pour nous garder de tous les orages et de tous les périls; qu'il bénisse nos voyages, notre pêche, tous nos labeurs, et qu'après l'heureuse traversée de cette vie, il nous fasse entrer dans le port assuré de l'éternelle béatitude". Élevant alors les mains vers le ciel, il prononce d'une voix lente et solennelle la formule liturgique:

Adjutorium nostrum in nomine Domini.

Tout le peuple, à genoux entre la mer profonde et le ciel, courbe la tête, et la même phrase sort à la fois de toutes les bouches: *Qui fecit celum et terram.* Puis le prêtre achève la prière, asperge les barques et fait sur elles le signe de la croix.

Certes, c'était là un superbe et grandiose spectacle! La mer, la mer, ces barques, cette église sur la falaise, les grands bois, deux mille têtes humblement courbées autour d'un seul homme en surplis et en étole, debout sur une barque, la croyance dans le cœur, l'exaltation dans le regard et dans la parole; puis les graves accents de la sainte prière qui monte au ciel en même temps que les murmures de la mer qui s'élèvent aussi vers Dieu.

De pareilles scènes s'emparent de l'âme; c'est un grand acte, un immense tableau, qui saisit, élève et ravit.

La bénédiction terminée, toutes les têtes se relèvent; le prêtre entonne lui-même le "*Salve Regina*", puis toute la foule, dans les barques et sur la falaise, poursuit en un ensemble saisissant de force et d'harmonie, et toutes les âmes s'unissent pour ne faire plus qu'une seule grande voix, un immense *crescendo*, dans cette modulation sublime de la douce prière tant de fois élançée, depuis des siècles et des siècles, vers le trône de Marie.

Nous étions encore sous l'effet de ce grand concerto de mille voix et de mille âmes, quand la grosse cloche de l'église se fit de nouveau vibrer ses notes retentissantes pour nous avertir que la partie religieuse du programme était achevée. Les propos joyeux, les rires et les chansons ne tardèrent pas à se mêler et à monter dans les airs, pendant que les gens vigoureux, officiers de bord pour la circonstance, s'empres- saient de lever l'ancre et d'appareiller.

Prêtés de cœurs honnêtes et légers, d'amabilité et de juvénile gaillardise, la flotte, pour se déployer à l'aise dans la grande baie, se hâta de sortir du bassin trop calme et trop petit pour les jeux et les abats nautiques qui devaient clore la liste des faits et gestes de la journée. De l'endroit où nous étions monillés, il était facile d'observer la manœuvre; on pouvait même parler aux barques à mesure qu'elles défilaient une à une ou deux par deux à côté de nous. Il était impossible de ne pas admirer cette belle et attrayante jeunesse de Lamee—qu'elle parlonne ma brutale véronité—et nos touristes québécois n'en revenaient pas. Ces jeunes hommes de l'Acadie si bien faits et si vaillants, ces charpentiers élégants et bien musclés, ces physionomies ouvertes et franches, ces joues bruniées par le hâle de la mer, ces figures couleur de travail et de santé, et ce sourire honnête et sympathique qui ne peut aller qu'aux traits de l'homme de cœur, tout était bien là pour donner le démenti le plus palpable et le plus catégorique à bien des assertions, à bien des contes, à bien des idées mal conçues. Et ces jeunes filles naviguant avec leurs frères qui les aiment, les respectent et n'en ont jamais honte; ces Acadiennes qui ne lisent jamais de romans, qui s'ornent de simplicité, de fleurs des champs, et

s'embellissent des charmes et des vertus d'Évangéline, comme elles disaient à ces frères de l'autre province que l'Acadie est vivante, très vivante, et que ses aspirations nationales et sa foi dans l'avenir sont loin d'être une chimère!

Après un cordial adieu-va't de la voix et du geste, aux embarcations qui sortirent les dernières, nous décidâmes de descendre à terre pour visiter l'église neuve et saluer monsieur le curé de la paroisse. Notre patron consentit sans peine à nous servir de *chérone*, et à nous donner toutes les informations désirables:—Cette magnifique bâtisse en pierre de taille avait coûté des sommes énormes; une grande partie de la pierre avait été transportée à grand frais du haut du Miramichi; les meilleurs ouvriers de Québec avaient fait l'ouvrage. "Un pareil bijou d'architecture, messieurs, est assurément une rareté dans nos provinces; la tour seule vaut toute la grande église de Tracadie".

—Le bon curé de Lamec est connu, messieurs; on vante son hospitalité depuis Dan jusqu'à Bersabée. Vous voulez ne faire qu'entrer et sortir, et moi, je vous dis qu'un coup entré vous ne sortirez pas quand vous voudrez. Le vieux presbytère a mille attraits et le maître de céans a le cœur large—large, messieurs. Vous dînez, je vous le promets, et pour dessert on vous donnera, si vous l'aimez, une symphonie de Beethoven, la troisième par exemple, où il y a une marche funèbre qui tire les larmes, ou bien la sixième que j'ai déjà entendue une fois, et au milieu de laquelle s'éleva une tempête qui fait frémir. L'ouragan hurle, des torrents de pluie et de grêle nous foudroyent en pleine figure, le tonnerre gronde, tombe et nous écrase, les bêtes poussent des mugissements épouvantables, tout crie, tout casse, tout croule; et au plus fort de tout le tremblement—les cheveux m'en dressent encore sur la tête—je crus pour un instant que je dégringolais dans l'abîme des horreurs scénipiternelles.

Notre loquace patron allait probablement entamer la dissection d'une troisième symphonie quand monsieur le curé vint lui-même nous ouvrir sa porte et nous souhaiter la bienvenue. Inutile de dire que notre séjour au presbytère fut de tout point conforme aux prédications du capitaine.

L'affable pasteur nous parla longuement de son peuple qui l'aimait et dont il était aimé. Ses Acadiens de Lamec avaient des mœurs douces et un grand esprit de foi et de religion. Cette église avait été bâtie à grands frais parce que c'était la maison de Dieu.

—Oui, interposait notre patron, et vous n'avez pas quêté dans tous les diocèses pour trouver le *quibus*.

Les boutades du capitaine Lizet, heureuses ou malheureuses, faisaient toujours sourire le bon prêtre, qui continua:

—Retirés comme nous le sommes, blottis au fond de cette anse, derrière ces pointes et ces bois, nous avons peu de relations avec le reste du monde, mais nous n'ignorons pas tout à fait que le progrès—la loi vitale de l'humanité, et je prêche souvent à nos jeunes gens que l'emploi lucratif et sanctifiant du temps et de l'intelligence est la base de tout progrès et de toute prospérité.

—Indubitable, monsieur le curé; je gage que les *pitons* sont rares dans votre canton?

—On n'en voit pas, Lizet. Mes paroissiens cultivent leurs champs et récoltent du blé; ils font leur poisson, et l'expédient à leur propre compte sur les meilleurs marchés. Il est bien malheureux qu'un si grand nombre d'Acadiens se laissent arracher chez des bourgeois plus anxieux de faire fortune que d'accorder une rémunération honnête et adéquate au travail et aux sueurs qui les enrichissent. Je crois, cependant, que le jour n'est pas loin où les pauvres n'iraient pas se mettre à la découverte de la valeur réelle et exacte de l'ignoble et dégradant piron, et, ce jour-là, messieurs, la répartition des biens et conforts de ce monde pren-

dra une nouvelle direction, le travail honnête et intelligent sera payé ce qu'il vaut, et on en aura fini avec le règne des mangeurs d'Acadien.

—Des gueux, monsieur le curé, des gueux que l'astuce et le vol ont enrichis brusquement.

—Vous voulez rejoindre déjà, messieurs, la flotte joyeuse qui danse et fringue sur la baie. Je conçois votre impatience et je n'essaierai pas de vous retenir. Vous allez prendre part à un cabotage excitant et, sans doute, tout nouveau pour vous. Des courses furibondes où les bonnes marchandes luttent de vitesse et de bon comportement; des bordées près du vent où l'on penche atrocement à la bande; des coups de barre à tribord et à babord qui font faire des caracoles et des zigzags d'ivrogne; des croisements hardis, des rencontres qui frisent, des frolements qui agacent les nerfs; en voilà assez pour donner la chair de poule et faire gigotter le cœur à des terriens comme vous autres. Mais soyez sans crainte; nos gars ont l'œil juste et gouvernent bien.

—Vous avez oublié, monsieur le curé, ces autres bordées un peu mystérieuses, et ces autres coups de barre adroits qui font caracoler vers de belles petites criques où l'on peut, à la dérobée, flirter à mer plane, et roucouler des refrains tendres comme celui-ci, par exemple:

*Sans ton amour, vois-tu Mad'laine,
Je n'pourrai pas viv'ben longtemps.*

L'horloge allait sonner quatre heures, et le digne prêtre nous retenait encore par le charme et la cordialité de ses entretiens. Nous nous levâmes enfin pour prendre congé et le remercier de sa bonne hospitalité.

—Adieu! mes amis, dit-il en nous serrant la main. Allez finir sur l'eau le jour de la fête des barques; faites connaissance avec notre jeunesse de Lamec, et que Dieu—et Lizet—vous remène l'an prochain.

—Merci, monsieur le curé; mais trop tard, trop tard pour aller sur l'onde nous y prom-promener. Voici les embarcations qui rentrent. Voyez donc comme la mer grossit. À bord, messieurs, s'il vous plaît, et plus vite que ça si vous voulez souper ce soir à la *Hétrière*; la brise se carabine en diable, et ça va fouailler dur en travers.—Portez-vous bien, monsieur le curé; on reviendra l'an prochain.—Embarque, tout le monde. Adieu va't.

A cinq heures nous étions à Shipagan.

A. J. TRUDEL, Ptre.

QU'EST-CE QUE LA PATRIE?

La patrie, ce sont les voisins avec qui l'on a grandi, joui, lutté, souffert; avec qui on a rivalisé sur les bancs de l'école, sur les bancs du catéchisme, que l'on recontraît le dimanche, réunis aux pieds des mêmes autels, sous la houlette du même pasteur, aux mêmes cérémonies, aux mêmes deuils, aux mêmes fêtes. La patrie, c'est le cimetière où reposent les aïeux, les amis, les frères, les enfants peut-être.

La patrie, c'est la commune, où l'on a défendu les intérêts de Dieu. La patrie c'est l'humble église où nous avons été portés au jour de notre naissance, pour être adoptés par le bon Dieu; c'est là que nous l'avons reçu une première fois, en un jour inoubliable, sur nos lèvres innocentes et frémissantes de bonheur, sous les regards émus de tous ceux qui nous aimaient. La patrie c'est cette langue harmonieuse, dont les mots tombaient tendrement des lèvres d'une mère, pour éveiller nos jeunes cœurs à l'amour du bien, de la vertu, du Bon Dieu; c'est l'incomparable langue *maternelle*.

- SA G

Mgr

de Ma

Il f

évêqu

le 15

C'es

bation

Joseph

Sou

établi

cook,

fondée

orphel

Le

sud du

Carlet

houct

York,

000 à

Mgr

et le c

times.

" M

patrio

rales

tez-m

tre as

de l'E

" Sa

perdo

et reli

dustr

ne et



- SA GRANDEUR MGR. SWEENEY, ÉVÊQUE DE
ST. JEAN, N. B.

Mgr. John Sweeney naquit à Clone, Irlande, le 12 de Mai, 1821.

Il fut ordonné prêtre le 1er Septembre, 1844, élu évêque le 29 Novembre, 1859, sacré à St. Jean, N. B., le 15 Avril, 1860.

C'est grâce à l'encouragement et à la haute approbation de Sa Grandeur qu'a été fondé le Collège St. Joseph, de Memramcook, en 1864.

Sous son épiscopat, les Reves Sœurs de Charité ont établi des couvents à Carleton, Bouctouche, Memramcook, Moncton, Shédiac et Silver Falls où ont été fondées une école et une ferme industrielles pour les orphelins ainsi qu'un asile pour les vieillards.

Le diocèse de Mgr. Sweeney comprend toute la partie sud du Nouveau Brunswick c-a-d. les comités d'Albert, Carleton, Charlotte, Kent (au sud de la rivière Richibouctou), King, Queen, Saint-Jean, Westmoreland et York, avec une population catholique d'au delà de 60,000 âmes.

Mgr. Sweeney est le 3ème évêque de St. Jean, N. B., et le doyen de l'épiscopat dans les provinces Maritimes.

"Messieurs, vous allez me dire que mon ambition patriotique est exagérée, et que mes inspirations nationales sont des illusions. C'est possible; mais permettez-moi de dire que je ne connais pas de gloire terrestre assez élevée pour qu'un peuple né de la France et de l'Eglise ne puisse y aspirer.

"Sans négliger le soin de nos intérêts matériels, ne perdons pas de vue notre mission sociale, intellectuelle et religieuse. Que l'ambition de devenir un peuple industriel et riche, ne nous éloigne pas de la vie chrétienne et patriarcale de nos populations agricoles.

L'HON. JUGE ROUTHIER,

24 Juin, 1880.



SA GRANDEUR, MGR. ROGERS, ÉVÊQUE DE
CHATHAM, N. B.

Mgr James Rogers naquit le 11 Juillet 1826, à Mount Charles, en Irlande.

Il fut ordonné prêtre à Halifax, le 2 Juillet 1851; élu évêque de Chatham le 8 mai 1860; sacré sous ce titre à Charlottetown (I. P. E.), le 15 août 1860.

Mgr Rogers est le premier évêque de Chatham. Il a fondé le collège St. Michel en 1862. Ce fut aussi sous son approbation que fut fondé le collège de St. Louis.

En 1868, Sa Grandeur introduisit dans son diocèse les Religieuses hospitalières de St. Joseph, de Montréal qui s'établirent d'abord à Tracadie et fondèrent, dans la suite, d'autres maisons à Chatham, St. Basile et Campbellton.

Les Sœurs de la Congrégation furent ensuite invitées par Sa Grandeur en 1869. Elles ont eu des institutions à Newcastle, Bathurst, Caraquette et St. Louis. Les Reves Sœurs ont abandonné quelques unes de ces missions, il y a quelques semaines, pour faire place aux Reves Sœurs de Charité du diocèse d'Halifax.

La circonscription du diocèse de Mgr Rogers est comme suit:

Comtés de Kent, (au nord de la rivière Richibouctou) Gloucester, Madawaska, Northumberland, Restigouche comprenant une population catholique de 50,000 âmes.

Mgr Rogers célébrera son trentième anniversaire d'épiscopat le 15 d'août, cette année.

LES SCIENCES.

"Le négoce sous toutes ses formes, dit un crivain, les manufactures, les fabriques, les mines de toute espèce, sollicitent une nombreuse jeunesse, mais l'exercice des professions industrielles et commerciales exige aujourd'hui un certain ensemble de connaissances, plus ou moins étendues, que, dans tout les cas, l'école primaire ne peut donner. L'agriculture elle-même ne vit plus sur les anciens procédés aveuglément acceptés; elle demande à la science des méthodes nouvelles, des procédés nouveaux."

"Voilà autant de catégories d'élèves qu'il nous faudrait favoriser de toutes nos forces. Car, il faut bien l'avouer, où sont les ingénieurs canadiens-français; où sont les chimistes; où sont les architectes surtout réellement dignes de ce nom? Hélas! l'on fait trop souvent venir d'outre mer les spécialistes dont on a besoin.

L'ABBÉ LAFLAMME,

24 Juin, 1880.

POÉSIE GASCONNE.

LES DEUX MENTEURS.

Vous savez tous que Colin d'Harleville,
Auteur facile, aimable, naturel,
A, dans un drame assaisonné de sel,
Fait voir en scène, à la cour, à la ville,
Monsieur de Crac dans son petit castel.

De son héros j'ai consulté l'histoire ;
J'y lis tel fait que Colin n'a pas dit.
Je ne veux point accuser sa mémoire ;
Il y supplée assez par son esprit ;
Il n'aura vu qu'une chose accessoire,
Ou bien les faits sont et j'aime à le croire)
Postérieurs à son drame suslit.
Ce de Crac, donc, avait selon la pièce,
Pris pour valet le sceptique Thomas,
Isu tout droit de ce grand saint Thomas
Que l'Évangile en spectacle nous laisse,
Ne croyant rien tant qu'il ne touchait pas.

Un jour, entr'eux, advint rixe complète ;
Monsieur de Crac devant Thomas contait ;
Ce qui veut dire, à pen près, qu'il mentait :
C'était son faible ; et Dieu le lui remetait !
Sur chaque mot se récriait Thomas :
" Hé non, Monsieur ! *Cela ne se peut pas.*"
— " Te voilà bien, aimable détestable !"
Lui dit de Crac ; " quel diable d'homme es-tu ?"
" Je ne te dis rien que de véritable,
" De sûr, d'exact, surtout de vraisemblable,
" Et je ne puis mériter d'être cru !...
" Je n'ai pas, moi, cette humeur ridicule ;
" Raconte-moi tout ce que tu voudras,
" Brode à ton aise, essaie, et tu verras
" A tes narrés si je serai crédule :
" Voilà cent francs, mon unique pécule ;
" J'en fais gageure et sois-en bien nanti,
" Si tu reçois le moindre démenti."
Thomas accepte avec reconnaissance ;
De Crac s'assied, gonflé de confiance ;
Trois pas plus loin, Thomas s'assied aussi ;
Il tousse, crache, étérme, et commence.
Or, mes amis, si je m'en souviens bien,
Voici quel fut leur grotesque entretien :

THOMAS.

Je vais conter l'histoire de ma vie :
A vingt-quatre ans, un jour qu'il faisait beau,
De voyager ayant eu fantaisie,
Je m'embarquai du Pont-Neuf pour l'Asie ;
J'étais penché sur le bord du bateau,
La pipe en main, c'est assez ma manière ;
Une étincelle en sort, tombe dans l'eau :
Voilà le feu qui prend à la rivière.

DE CRAC.

Cela se peut ; le cas n'est pas nouveau.

THOMAS.

D'un saut léger, je m'élançai en arrière,
Et, par un arc décrit fort à propos,
Arrondissant ma chute volontaire,
J'arrive juste au beau milieu des flots ;
Agilement, j'y plane sur le dos ;
Puis, des deux pieds poussant ma nef légère,
Bientôt j'aborde une rive... étrangère ;
Car, devinez quel fleuve je quittais ?

DE CRAC.

La Seine ?

THOMAS.

Non.

DE CRAC
La Marne ?
THOMAS.

Non.

DE CRAC.

La Loire ?

THOMAS.

Eh non, Monsieur ! Je quittais la mer Noire.

DE CRAC.

Cela se peut, même je m'en doutais :
En pareil cas, l'eau par le feu noircie,
Echappe aux lois de la géographie.
Mais poursuivons : tu m'intéresses fort ;
Ce ton candide, en vérité, me charme :
Que devins-tu, quand tu fus dans le port ?

THOMAS.

Je m'occupai de déjeuner, d'abord ;
Car c'est un point dont toujours je m'alarme :
Heureusement, j'avais gardé mon arme,
Un vieux fusil, sans pierre ni ressort ;
N'importe, il faut lutter contre le sort ;
Du premier coup, je jette sur la place
Une lionne, un loup-cervier vorace,
Un dromadaire, et puis une bécasse
Que je fis mettre aussitôt en salmis ;
J'étais d'humeur très-animalicide ;
Tantôt la faim, tantôt la peur me guide.
Sur cette terre à peine ai-je pris pied,
Nouveau Thésée, heureux rival d'Alcide,
Déjà le sol en est purifié ;
Déjà, vainqueur et bien rassasié,
J'allais marcher ailleurs d'un pas rapide ;
J'étais bouillant, plein d'audace, intrépide...
Quand tout-à-coup je me vois salué
Par un ours blanc que j'avais oublié.
Ici, Monsieur, daignerez-vous m'en croire ?

DE CRAC.

Et pourquoi non !

THOMAS.

Comme moi, soyez franc
Concevez-vous qu'au bord de la mer Noire,
J'ai oublié de tuer un ours blanc ?

DE CRAC.

Oui ; c'est défaut de vue ou de mémoire.

THOMAS, à part.

Oh ! quelle foi ! S'il continue ainsi,
J'aurai grand-peine à gagner le pari.
(Haut.)

Je ne savais de cette bête énorme,
Lorsque je fis la rencontre d'un orne ;
Vite j'y grimpe... et l'ours y monte aussi.
Mais c'est en vain qu'il cherchait à combattre,
Je refusai d'accepter le défi,
S'avançait-il d'un pas, j'en faisais quatre ;
Vous concevez, Monsieur, par ce moyen,
Que sur mon ours, j'avais bien du terrain ;
J'en gagnai trop, dans ma marche imprudente
Imaginez mon embarras cruel,
(SUITE A LA PAGE 10.)



LE TRÈS REV. PÈRE LEFEBVRE, C. S. C.

Le Revd. Père Camille Lefebvre, prêtre de la Congrégation de Ste Croix et supérieur du Collège St Joseph, de Memramcook, naquit le 14 Février 1831. Il entra dans l'institut de Ste Croix, le 28 Août 1852 et y fut ordonné prêtre le 27 Juillet 1855.

Dès ses premières années de prêtrise, il se sentit appelé aux missions. Ses prédications entraînant et fructueuses le firent remarquer par Sa Grandeur Mgr. Joseph Larocque qui voulut se faire accompagner par lui dans une de ses visites pastorales.

Au mois de Juin 1864, le révérend père fut envoyé par ses supérieurs à Memramcook où le Revd Messire Lafrance s'efforçait depuis plusieurs années de fonder un collège.

Le père Lefebvre prit charge de la cure de Memramcook avec les missions de Petiteodiac, Moncton, Seoudou etc. Il eut un ou deux prêtres de son ordre pour l'aider dans l'œuvre des missions, peu après son arrivée.

Le 10 Octobre 1864, le collège projeté était ouvert et 42 élèves étaient inscrits, les premiers jours sur la liste des étudiants. L'année dernière, il y avait au delà de deux cents élèves sur le catalogue de cette institution.

En 1871, le Rev. Père Lefebvre fut nommé supérieur provincial de son ordre au Canada, charge qu'il a remplie jusqu'au printemps 1880.

En 1873, il fut envoyé en France afin de recruter des sujets pour la communauté.

En 1876, il fut nommé missionnaire apostolique par le Saint Siège.

En 1880, les anciens élèves du collège se sont rassemblés pour célébrer avec lui ses noces d'argent à l'occasion de son 25ème anniversaire d'ordination et en 1889, ils sont revendus célébrer les noces d'argent du collège St Joseph.

Cet établissement fondé par le Père Lefebvre est la première institution qui a donné aux Acadiens le privilège de l'enseignement français sur un pied d'égalité avec la langue anglaise, (au moins pour les garçons) dans les provinces maritimes.

Le Très Rév. Père Lefebvre lui-même est un bon prêtre, excellent et grand cœur, beaucoup estimé de ses an-

ciens élèves. C'est un de ces hommes de magnétisme tels la foule ne peut résister.

Il est à cela qu'on peut attribuer une bonne partie de ses succès.

Au demeurant, très digne curé, très propre aux missions où il a accompli une immense somme de bien.

L'IMPRIMERIE

Cet art de transmettre la pensée et les idées dans tout le monde entier, a, chose assez curieuse, une origine assez embrouillée, l'on peut dire.

Jusqu' alors deux villes reclamaient la gloire d'avoir vu les premiers essais de l'imprimerie : Strasbourg et Mayence, qui, à l'époque, étaient villes allemandes. Aujourd'hui, c'est une ville française qui se met sur les rangs : Avignon, chef-lieu du département de Vaucluse, France. Il paraîtrait que, dans les registres des notaires avignonnais, de l'année 1444, [alors que la cité d'Avignon dépendait du Saint-Siège.] le mois dernier, un prêtre, M. Requin, un dévoreur de... de bouquin et vieilles paperasses, a trouvé dans ses recherches, plusieurs contrats relatifs à des projets de fabrication d'ustensiles pour impression, presses, formes et caractères mobiles. Des essais auraient donc été tentés à Avignon pour mise en pratique de l'imprimerie avant la date des plus anciens spécimens de l'art de Guttemberg ; car la "Biblia Latina" ne parut qu'en 1455.

LE CATHOLICISME AU JAPON

On assure que l'empereur du Japon a l'intention d'adopter le catholicisme comme religion d'Etat. Il protège la religion catholique et a exprimé lui-même combien elle lui plaît. Il se montre très favorable à la réunion prochaine d'un Concile dans ses domaines. Dans de nombreuses contrées du Japon, nos missionnaires ont trouvé des traditions et mêmes des usages catholiques ; la loi y fut prêchée il y a plus de deux siècles comme on le sait.

Le despotisme n'a jamais rien sauvé.

On ne peut régner sur les hommes quand on ne règne pas sur les cœurs.

Je respecte le passé, je rends justice au présent et j'espère en l'avenir.—Montalembert.

La religion est toujours bienfaisante, toujours conciliante, toujours prête à accueillir ceux qui fatigués des erreurs qui affligent, ont besoins des vérités qui consolent.

Quand une fois on a trouvé le moyen de prendre la multitude par l'appât de la liberté, elle suit en aveugle pourvu qu'elle en entende seulement le nom.—Bossuet.

Rien n'a vécu qui n'ait été vrai, naturel, utile à quelque degré ; mais rien ne renaît qui ne soit nécessaire, et qui n'ait en soi-même les conditions de l'immortalité. La mort est un assaut trop rude pour en revenir quand on est immortel.

(SUITE DE PAGE 3.)

Quand, par l'effet de ma fuite ascendante,
Je me trouvai parvenu... jusqu'au ciel.

DE CRAC.

Je l'imagine, et c'est tout naturel :
Est-ce, au surplus, un pays remarquable ?

THOMAS.

Le ciel, Monsieur, est un pays du diable,
Où l'on grelotte et brûle tour-à-tour ;
J'en puis citer la preuve incontestable ;
Figurez-vous que, dès mon premier jour,
Il y faisait un givre épouvantable :
A peine y fus-je arrivé, plein d'effroi,
Je m'écriais : " *Mon Dieu, secourez-moi !*"
Je fus surpris de ne me point entendre .
De ces deux mots, le son nul et mort-né
Fatigue en vain mon gosier étonné,
L'air constamment se refuse à les rendre.
Le lendemain, le ciel était en feu,
A la même heure et dans le même lieu
(Par cas fortuit, qui vous reste à comprendre,)
A mes côtés j'entends crier : " *Mon Dieu,
Secourez-moi !*." J'eus peur, j'en fais l'aveu
D'où part ce cri ? disais-je ; hors la mienne,
Il n'est ici pas une voix humaine !...
Or, je m'en vais vous expliquer le nœud,
Ces mots plaintifs, proférés de la veille,
Sans avoir même effleuré mon oreille,
Et maintenant si bien articulés,
C'était... enfin, la chose sans pareille ?
Les mêmes mots, qui s'étaient dégelés.

DE CRAC.

Ah, bon, j'y suis ! c'est tout simple à merveille ;
Pourtant faut-il me dire ingénument
Comment tu fis pour revenir sur terre.

THOMAS, à part.

Payons d'audace. (*Haut*) Eh mais ! voici comment ;
Je fais tresser une longue lisière ;
Je la cramponne en haut du firmament ;
Puis, me laissant glisser tout doucement,
Tant bien que mal, j'entame assez gaïement
Ma route étroite et perpendiculaire.

DE CRAC.

Je te conçois ; très-possible, vraiment !

THOMAS

Voilà-t-il pas par surcroît de disgrâce ;
Qu'à mi-chemin ma lisière se casse !
Un garuerin lui-même, en pareil cas,
Aurait longtemps crié miséricorde,
Sans se tirer d'un aussi mauvais pas ;
Mais moi, Monsieur, je ne m'effrayai pas ;
Des deux moitiés que forme ainsi ma corde,
J'en attrappe une, et justement c'était
Celle des deux qui pour la terre partait ;
Puis, remontant dans l'immense étendue,
Y retrouvant, comme bien vous pensez,
L'autre moitié, qui restait suspendue,
Je les rejoins par les nœuds si pressés,
Que, depuis, lors, ma corde mieux tendue,
N'a fait qu'un tout des deux bonts divorcés.
Voilà, je crois, Monsieur, ce qui s'appelle
Très-lestement se retrouver en selle.

DE CRAC.

Oui, mon garçon ; et je t'en applaudis,
Comme je crois à tout ce que tu dis.

THOMAS.

N'applaudissez cependant pas si vite ;
Je n'étais pas plus heureux qu'il ne faut :
Ma corde était de cent pieds trop petite,
Je n'en pouvais finir que par un saut :
Mais quel danger, quand on part de si haut ?
Je craignais l'air foulé dans sa colonne,
Qui m'eût fait choir à plat sur le pavé ;
Mais un gros chien, charitable personne,
Me heurte avant que je fusse arrivé,
Rompt la colonne... et me voilà sauvé.

DE CRAC.

Bon animal ! quel soin ! quelle obligeance !

THOMAS.

Il me traitait en chien de connaissance ;
C'était celui, je le dis entre nous,
Qui protégeait feu monsieur votre père,
Lorsqu'au marché, pour douze ou quinze sous,
Il conduisait les veaux de ma grand'mère...

Ici, de Crac, bondissant de courroux :
" Ah ! cette fois, faquin, je vous arrête ;
" Vous n'êtes rien qu'un menteur, une bête !
" Mon père, lui ! faire un métier si bas !
" Un père, noble à trente-six-karats !..."
Thomas, alors, charmé de l'aventure
" Je vous en crois, Monsieur, je vous l'assure
" Ce dernier fait est le seul de mon crû :
" Je suis atteint, convaincu d'imposture ;
" Mais, cependant pour ne m'avoir pas crû,
" Vous voudrez bien me payer la gageure."

MORALITÉ

De tout ceci j'induirai, s'il vous plaît,
Une Maxime imprévue et certaine,
C'est que l'orgueil, parmi la race humaine,
Se montre encore plus forte que l'intérêt.

LA FRANCE

" La nation à la gloire de laquelle se rattachent toutes nos gloires, que nous aimons encore malgré une si longue séparation, malgré notre fidélité à nos gouvernements respectifs, cette nation s'appelle la *Fille aimée de l'Église*. Elle a porté ce nom noblement pendant des siècles, elle l'a mérité autrefois par ses combats contre tous les ennemis du christianisme, elle l'a mérité par l'établissement de ce pays, où elle a écrit avec le sang de ses guerriers, avec le sang de ses missionnaires, une des plus belles pages de l'histoire religieuse : elle l'a mérité aux plus mauvais jours de sa propre histoire par le courage, par la fidélité héroïque de la plus grande partie de ses classes dirigeantes, qui ont racheté par leur martyre les fautes de leurs devanciers ; elle le mérite encore aujourd'hui par la foule de prêtres et de religieux qu'elle produit et qui vont annoncer l'évangile aux extrémités du monde.

HON. J. O. CHAUVÉAU,

Discours 24 Juin, 1880.



SA GRANDEUR MGR PETER MCINTYRE
ÉVÊQUE DE CHARLOTTETOWN,
ILE du P. E.

Mgr Peter McIntyre naquit à St. Pierre (I. P. E.) le 29 Juin, 1818.

Il fit ses études au Collège de St. Hyacinthe, fut ordonné prêtre le 26 Février, 1843, et fut sacré évêque de Charlottetown le 15 Août, 1860 en même temps que l'évêque de Chatham.

Mgr. McIntyre est le 3ème évêque du plus ancien diocèse des provinces Maritimes. Car le diocèse de Charlottetown qui comprend l'île du Prince-Edouard et les îles de la Madeleine (P. Q.) fut érigé le 11 Août, 1829, seize ans avant l'érection de l'évêché d'Halifax. Les prédécesseurs furent Mgr Bernard Angus McEachren 1829-1835 et Mgr Bernard Donald McDonald 1837-1859.

Pendant l'épiscopat de Mgr McIntyre, les Revdes Sœurs de la Congrégation, qui avaient été introduites dans le diocèse par son prédécesseur, ont fondé les établissements de Miscouche, Summerside, Tignish, Souris, Rustico et Hâvre-aux-Maisons.

Sa Grandeur fonda aussi en 1879 un hôpital qu'il confia aux Sœurs Grises de Québec.

Mgr McIntyre est allé à Rome l'automne dernier. Il a dû prendre occasion de ce voyage pour demander un coadjuteur qui vient de lui être donné dans la personne de Mgr James McDonald, V. G. actuellement de St. Andrews.

Ce qui perdra toujours la foule, c'est l'orgueil ; c'est qu'on ne pourra jamais lui persuader qu'elle ne sait rien au moment où elle croit tout savoir. Les grands hommes peuvent seuls comprendre ce dernier point des connaissances humaines, où l'on voit s'évanouir les trésors qu'on avait amassés, et où l'on se retrouve dans sa pauvreté originelle. C'est pourquoi la plupart des sages ont pensé que les études philosophiques avaient un extrême danger pour la multitude. Locke emploie les trois premiers chapitres du quatrième livre de son *Essai sur l'entendement humain*, à montrer les bornes de notre connaissance, qui sont réellement effrayantes, tant elles sont rapprochées de nous.

Génie du Christianisme par Chateaubriand.

Quand on parle à de modestes enfants du peuple qui ont à peine, entre deux journées de travail, le temps de s'asseoir pour écouter, il ne faut pas dépenser cette heure précieuse à distraire, il faut les fortifier ; c'est-à-dire leur enseigner des choses qui les restaurent, le lendemain, quand ils auront la sneur au front, quand les intempéries de l'air tromperont leurs espérances, et quand leurs petits enfants leur demanderont vainement du pain. Je ne vous mènerai donc point, ce soir, à des sommets enchanteurs comme font certains amuseurs du jour, pour vous présenter, de là, une terre promise où vous ne devez point entrer. Un peuple à qui on inspire des ambitions irréalisables est bientôt mélancolique, comme ces malheureux qui se sont vus couronner dans un songe et qui s'éveillent sur un grabat. Aussi, que d'autres tendent outre mesure vos désirs pour vous rendre heureux, j'aime mieux les modérer. Que d'autres vous disent avec des chiffres enjoueurs : Le bonheur, c'est l'opulence ; moi, j'aime mieux vous dire avec la sagesse du bon vieux temps : Le bonheur, c'est la médiocrité. Conclusion étrange, paradoxe de sentiment où le genre humain ne s'est point élevé tout d'un coup, mais par quatre échelons principaux. Voici l'histoire de ces étages révélateurs et le nom de ceux qui les superposèrent.

Le premier degré de cette pyramide fut posé par un philosophe de Sinope, nommé Diogène. Il se glorifiait du titre de cynique, il s'en allait les pieds nus, une besace sur l'épaule, et, lançant des regards de mépris aux magnificences d'Athènes, il disait : "Que de superfluités dont je n'ai pas besoin !" *Quam multis non indigeo !* A la hauteur où cet original de Paphlagonie, aussi étonnant par sa sagesse que par son orgueil, s'était placé, il découvrait dans la médiocrité, une grandeur, et la raison qu'il en donnait était sublime : Le trait caractéristique de la divinité, disait-il, c'est qu'elle n'a besoin de rien. Or, comme il est de la nature de l'opulence d'être esclave de mille fantaisies, et de celle de la médiocrité de se contenter de peu, gloire à la médiocrité car les premiers ici-bas sont ceux qui commandent à leurs désirs, non ceux qui en sont le jouet !

Ce qui était vrai au temps des Grecs et des Romains, n'a pas changé pour les Français de 1853. L'honneur d'une existence, messieurs, n'est pas de beaucoup posséder, c'est de peu ambitionner, car, en un sens, l'homme est propriétaire de tout ce qu'il n'estime pas assez pour le convoiter. Aussi, voyez comme dans cet artisan heureux, s'il ne professe pas la philosophie de Diogène, la vraie grandeur est en raison inverse de sa prospérité. Il était pauvre naguère, mais, sous son vêtement de toile écarue, battait un cœur tranquille, que les maîtres du monde lui auraient envié. Il a la chance de s'enrichir, demain il lui faudra de la soie pour s'habiller, après-demain des tapis pour poser ses pieds, plus tard des palais pour s'abriter ; et si cet homme s'appelle Néron, trois collines couvertes d'une maison d'or ne pourront contenir sa personnalité absorbante ; et si ce parvenu se nomme Alexandre, ballotté par ces désirs de l'extrême fortune à l'extrême misère, il descendra jusqu'à l'enfantillage de pleurer devant les rivages infranchissables, parce que l'univers ne peut être étroit ; comme un joyau, entre deux bras de conquérant.—R. PÈRE CAUSSETTE.

blaudis,
u dia.

i vite ;
il ne faut ;
pp petite,
n saut ;
et de si haut
olonne,
le pavé ;
personne,
rivé,
sauvé.

obligeance !

issance ;

e père,
quinze sous,
and'mère...

roux :
arrête ;
r, une bête !
si bas !
rats !..."
ture
vous l'assure
on crû :
posture ;
ir pas crû,
gagere."

lait,
e,
umaine,
l'intérêt.

ne rattachent toutes
algré une si longue sé-
gouvernements respec-
de l'Église. Elle
siècles, elle l'a méri-
les ennemis du
issement de ce pays,
iers, avec le sang de
pages de l'histoire re-
ais jours de sa pro-
lité héroïque de lu-
antes, qui ont rache-
devanciers ; elle le
de prêtres et de reli-
l'évangile aux

AUV'EAU,
écours 24 Juin, 1880.

L'ÉVANGÉLINE SPÉCIALE ET ILLUSTRÉE

PUBLIÉE À L'OCCASION

—DE LA—

3ÈME CONVENTION GÉNÉRALE
DES ACADIENS.Ce pamphlet a été préparé par un prêtre acadien et publié
par V. A. Landry, éditeur-propriétaire de L'ÉVANGÉLINE.

NOTRE ÉDITION SPÉCIALE.

En présentant au public, à l'occasion des fêtes de cette semaine, ce numéro commémoratif sous forme de pamphlet, nous avons désiré mettre entre les mains des acadiens et de tous ceux qui s'intéressent aux progrès de ces derniers, un souvenir durable de la première convention acadienne française tenue sur les plages de la Nouvelle Écosse où nos pères implantèrent leurs premiers foyers en sortant de la vieille France.

Ce projet de faire paraître un numéro-convention fut conçu, il y a à peine sept semaines. Le réaliser était bien autre chose. Car nous n'offenserons pas nos nationaux en leur disant que s'ils aiment bien à saluer de pareilles entreprises, ils n'aiment, peut-être pas autant à y contribuer. Non pas qu'ils y fassent opposition, bien loin de là ; mais il reste encore tant de défiance chez les nôtres, tant d'incertitude à l'endroit de nos forces et beaucoup de cette apathie que nos misères passées explique, au reste, facilement.....

Quant à la préparation de cette petite brochure, nous avons rencontré beaucoup de bonne volonté et nous remercions du fond du cœur tous ceux qui nous sont venus en aide pour cette publication, plus particulièrement nos collaborateurs distingués ainsi que tous ceux qui nous ont fait parvenir les gravures dont nos colonnes sont ornées.

Nous avons préparé les biographies qui accompagnent les gravures ci-incluses. Elles sont très courtes et ne donnent que les faits et les événements principaux de la vie des ecclésiastiques distingués et des hommes d'état dont les photographures sont reproduites dans notre pamphlet.

Nous n'avons pu nous procurer tous les renseignements désirables pour arranger des biographies complètes. Et les discussions nous que nous sentons ni les forces ni la témérité voulues pour faire le panégyrique ou l'appréciation des hommes pendant leur vie.

Dieu qui recueille tout les jugera parfaitement : l'histoire qui recueille beaucoup fournira assez de documents à la postérité pour les faire juger alors sans flatterie comme sans crainte.

En voulant préparer cette édition spéciale pour qu'elle fut prête à la convention, il a fallu changer un peu l'ordre des matières, vû que nos clichés sont arrivés en retard—mais en cela nous n'avons pas nui à l'ordre général.

Dans le sommaire des matières que L'ÉVANGÉLINE du 7 courant publiait, il était fait mention d'un article sur l'éducation par notre bienveillant ami, le Dr. A. A. LeBlanc,

d'Arichat. A la suite de quelques correspondances privées, le Docteur nous a prié de ne pas publier, puisqu'il voulait revoir et retoucher son travail avant de le livrer à la publicité. Notre ami d'Arichat a une bonne plume et les Acadiens seront heureux, nous sommes sûrs, de le voir mettre son beau talent à la défense des idées saines dont notre peuple doit être nourri et des mesures de progrès que la nation doit embrasser, si elle veut vivre. Nous remplaçons cet écrit par un article du "Moniteur Acadien" publié en août 1889 au sujet de la convention de 1890 à la Nouvelle Écosse.

De plus, nous regrettons beaucoup de ne pouvoir reproduire la photo-gravure de l'Hon. J. O. Arsenault de l'Île du Prince-Edouard. Cette photographie était au nombre de celles que nous avons demandées dès le mois de juin, mais elle nous est arrivée que le 4 courant, trop tard évidemment pour la publication de notre journal commémoratif.

Enfin, nous prions le public de ne pas nous tenir responsables des opinions émises par nos collaborateurs dont les noms sont opposés au bas des articles publiés.

NOTRE FÊTE NATIONALE

M. L. U. Fontaine, dans le magnifique rapport qu'il lut à la convention de Québec, en 1880, au sujet des Acadiens de la province de Québec, disait ce qui suit : "La fête par excellence des Acadiens était la Saint-Louis, en commémoration du plus saint, du plus juste et du plus chevaleresque des rois Français. Chaque famille comptait parmi ses membres, des Louis, des Marie-Thérèse, des Marie-Anne, en souvenir des rois et des reines de France, qui régèrent les Acadiens, pendant qu'ils furent sujets français."

"Ils étaient un peu comme Jefferson, lorsqu'il disait que tout homme a deux patries, la sienne d'abord, puis la France.

"La saint-Louis n'est plus fêtée, que je sache, dans la Province de Québec, non plus que la Saint-Jacques ; mais la Saint-Jean-Baptiste y est toujours restée en grand honneur. C'est d'ailleurs une fête acadienne que l'on solennisait chaque année, par des messes, des processions, des prières et par le feu de joie traditionnel."

Ce que disait M. Fontaine de la St. Louis et de la Saint-Jacques, nous pouvons le dire, à notre tour, de la St-Jean-Baptiste, c'est-à-dire que cette fête n'est plus célébrée parmi les Acadiens des provinces maritimes. Pendant une quinzaine d'années, la fête nationale des Canadiens-français a été chômée avec plus ou moins d'éclat à Menramcook et dans deux ou trois autres paroisses du Nouveau-Brunswick.

En 1880, il y eut une nombreuse délégation acadienne qui se rendit à la convention de Québec.

Les Acadiens avaient charge de la septième commission dont le procès verbal a été publié dans la *Fête Nationale de 1880* par M. J. J. B. Chouinard. Au cours des délibérations de cette commission, il fut proposé par M. l'abbé F. X. Cornier, secondé par un autre prêtre Acadien, qu'une convention composée de délégués nommés par les Acadiens

l'île
louve
sois d
ets g
Auss
es Ac
Joseph,
était à
pour les
eurs op
baptiste
aient av
question
uis, le
Vierge,
nombre,
En 18

ut ten
es Acad
par cont
des espé
de l'air n
importan
agement
tant le 1

Depui
année.

Il en s
mada : e

Ce fut
des Cann
ne fut qu
cette fête
de célébr
paroisses

Espère
que dans
une soci
de célébr
ensuite, q
tious qui
loppemen

APPRO
PAR

Le R
Poblige
tant et
nous pub
NN. SS.
soumettr
de Leurs

correspondances privées, Collier, puisqu'il voulait de le livrer à la publication. Une plume et les Acadiens, de le voir mettre les saines dont notre de progrès que la Nous remplaçons "Acadien" publié en 1890 à la Nouvelle.

ne pouvoir reproduire l'Île du Prince. Un nombre de celles que juin, mais elle nous évidemment pour la oratif.

ne pas nous tenir des collaborateurs dont les publiés.

ONALE

ique rapport qu'il fut u sujet des Acadiens i suit: "La fête par nt-Louis, en commé e et du plus chevale- amille comptait par- ie-Thérèse, des Marie- nes de France, qui s furent sujets fran-

, lorsqu'il disait que ne d'abord, puis lu

e je sache, dans la Saint-Jacques; mais restée en grand hon- ienne que l'on solen- des processions, des tel."

Louis et de la Saint- tour, de la St-Jean- t plus célébrée parmi Pendant une quin- canadiens-français à à Memramcook et Nouveau-Brinswick. élégation acadienne c.

septième commission la Fête Nationale de cours des délibéra- é par M. l'abbé F. re Acadien, qu'une é par les Acadiens

de l'Île du Prince Edouard, de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brinswick serait convoquée à Memramcook au mois de Juillet de l'année suivante, pour s'occuper des intérêts généraux des Acadiens. Cette proposition fut adoptée.

Aussi, l'année suivante, la première convention générale des Acadiens s'assembla vers le 22 de juillet, au collège St. Joseph, de Memramcook. Feu l'hon. Gilbert Girouard présida à la commission chargée de choisir une fête nationale pour les Acadiens. La discussion fut vive et animée. Plusieurs opinèrent fortement pour le maintien de la St-Jean-Baptiste; d'autres, —et c'était le plus grand nombre— désiraient avoir une fête particulière pour les Acadiens. Il fut question de la St. Louis, de St. Joseph et de Ste Anne. Puis, le choix tomba sur la fête de l'Assomption de la Ste. Vierge, —choix qui fut, d'abord approuvé par un grand nombre, et finalement ratifié par toute l'assemblée.

En 1886, la seconde convention générale des Acadiens fut tenue sur l'Île du Prince Edouard. A cette époque, les Acadiens comptaient déjà un second journal français; par contre, le Collège de St. Louis qui donnait de si belles espérances avait été fermé. La question du drapeau et de l'air national occupa une des séances et les questions plus importantes de l'éducation, de la colonisation et de l'encouragement de la presse française furent les sujets traités pendant le reste des délibérations.

Depuis lors, notre fête nationale s'accrédite d'année en année.

Il en sera d'elle ici comme de la St. Jean-Baptiste au Canada: elle deviendra populaire avec le temps.

Ce fut en 1834 que la St. Jean-Baptiste, fête patronale des Canadiens-français, fut fondée, à Montréal. Mais ce ne fut qu'en 1842 que la cité de Champlain voulut adopter cette fête. Et il n'y a pas plus de 25 ans que la coutume de célébrer la St-Jean-Baptiste est devenue générale dans les paroisses Canadiennes.

Espérons que l'Assomption se popularisera plus vite et que dans dix ans, il y aura dans chaque paroisse acadienne, une société de l'Assomption dont le but sera, premièrement, de célébrer dignement chaque année notre fête nationale, ensuite, de discuter dans des assemblées régulières, les questions qui se rattachent de plus près au progrès et au développement des Acadiens dans les provinces maritimes.

APPROBATION DE NOTRE FÊTE NATIONALE PAR N. N. SS. LES EVÊQUES DES PROVINCES. MARITIMES

Le Rév. Messire M. F. Richard, de Rogersville, a eu l'obligeance de nous transmettre un document bien important et qui trouvera sa place dans la brochure que nous publions aujourd'hui. C'est la lettre qu'il envoya à N. N. SS. les Evêques des provinces maritimes aux fins de soumettre l'adoption de notre fête nationale à l'approbation de Leurs Grandeurs.

Nous reproduisons cette lettre textuellement avec les signatures apposées :

A MONSIEUR L'ARCHEVÊQUE ET NOS SEIGNEURS LES EVÊQUES DE LA PROVINCE ECCLÉSIASTIQUE D'HALIFAX

Mes Seigneurs,

A la convention nationale des Acadiens tenue à Memramcook le 23 juillet 1881, la question d'une fête nationale fut proposée à la considération d'une commission spéciale et de la convention dont le résultat fut le choix de la fête de l'Assomption de la Ste. Vierge comme fête patronale des Acadiens.

Les motifs qui nous engagèrent à nous choisir une fête particulière, c'est afin d'encourager le peuple Acadien à marcher dans les voies du véritable progrès et de le maintenir dans l'esprit de Foi et dans l'attachement à la religion de ses pères. Or, il a semblé aux délégués de cette convention que nul choix ne serait aussi acceptable et aussi populaire que celui de la fête de l'Assomption.

Cette fête rappelle aux Acadiens leur commune origine et en même temps les fait entrer dans les vues des pères du premier concile d'Halifax, qui à cette occasion choisirent la Vierge Immaculée comme patronne de cette Province Ecclésiastique dont nous formons partie.

Ce choix étant fait, j'eus l'honneur de proposer une résolution à l'ordre de soumettre humblement notre choix à Nos Seigneurs les Evêques pour en recevoir l'approbation et la bénédiction. Cette résolution ayant été adoptée à l'unanimité, comme moteur de cette résolution, je profite de la réunion de Nos Seigneurs les Evêques dans cette partie de l'Acadie qui porte le beau nom de Marie pour soumettre à vos pieds les vœux de vos enfants Acadiens qui désirent mettre leurs intérêts nationaux et religieux sous le puissant patronage de Marie et s'enrôler sous sa bannière maternelle.

J'ai l'honneur d'être de vos Grandeurs, Messieurs,
Votre très humble et reconnaissant serviteur,

M. F. Richard, Ptre.

St. Bernard, Baie Ste Marie, le 16 Septembre, 1881.

La pétition ci-dessus est par la présente approuvée

† Michl Hannan Abp. of Halifax,
† J. Sweeny, Bp. of St. John, N.-B.
† P. McIntyre Ev. de Charlottetown
† J. Rogers Ev. de Chatham,
† J. Cameron, Ev. d'Arichat.

CA ET LA

Une épitaphe.

Dans le cinetière de Madrid, sur une tombe, on lit :

Ci-gît
Juan Pinto
L'Orphée espagnol :
En arrivant au ciel, il unit sa voix
A celle des Archanges.
A peine l'eût-il entendue,
Que Dieu s'écria :
" Silence ; vous tous !
" Et laissez chanter seul
" l'illustre chanteur
" Juan Pinto !"

LES RUINES DES TUILERIES

LE PETIT HOMME ROUGE

Au bout d'une rangée de murs décrépits et percés de rares fenêtres, le long desquels l'herbe pousse comme dans une ruelle de village, se voit, en plein Paris, une petite maison toute verte, toute fleurie, toute parfumée, qui tous les ans a plus de verdure, plus de fleurs et plus de parfums. Entre les solives de sa charpente, l'intervalle est rempli de moellons et de plâtre, un arbre déjà gros lui donne un peu d'ombre et tout à côté un hangar champêtre abrite une charette dont les brancards relevés servent de perchoir à toute une basse-cour de volailles et de pigeons. Autour de ce rustique enclos on devine les soubassements défoncés de colossales constructions cachées sous l'herbe, car c'est toujours dans ces terrains pierreux que croissent les herbes les plus vertes, les gazons les plus serrés et les plus épais, que les petites fleurs roses du serpolet viennent encore égayer et rajeunir.

C'est au Carronnel que se trouve ce singulier coin de village : cette églouge en plein Paris est l'avant-dernière transformation de ce qui fut le palais des rois de France ; bientôt ce dernier coin pittoresque, ces masures champêtres au tour desquelles se groupent ça et des là fûts de colonnes cannelées, ou des fragments de frises chargées de sculptures, tout cela va disparaître.

Les Tuileries avaient repris l'aspect qu'elles avaient au temps de Charles VI, lorsque étaient reléguées là les tueries et les écorcheries de la capitale, près d'une fabrique de tuiles nommée la Sablonnière. Tel en effet devait être ce coin de Paris quand la reine Catherine de Médicis y fit commencer ce palais qui a eu une existence si grosse d'événements.

Les constructions s'élevèrent rapidement ; la reine, dans sa hâte d'y séjourner, s'y était logée dans les salles inachevées et se préparait à donner là des fêtes splendides, quand tout à coup on annonça qu'elle avait pris en horreur sa nouvelle maison des Tuileries et qu'elle y renouait pour toujours.

C'est qu'un être fantastique vêtu d'un pourpoint et d'un maillot rouge parcourait certains soirs les hautes salles de son nouveau palais. Même il avait prédit que la reine mourrait près de Saint-Germain. Or, les Tuileries se trouvant sur la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois, Catherine, qui était très superstitieuse, abandonna pour toujours sa résidence préférée : elle défendit qu'on la menât désormais à Saint-Germain-en-Laye. Mais plus tard, se voyant sur le point de mourir, elle voulut connaître le non du moine bénédictin qui l'assistait à ce moment suprême. Il s'appelait Laurent de Saint-Germain !

**

La légende du petit homme rouge était créée.

Vous figurez-vous
Ce diable habillé d'écarlate
Bossu, lonche et roux ?
Un serpent lui sert de cravate,
Il a le nez crochu,
Il a le pied fourchu,
Sa voix rauque en chantant présage
Au château grand remu'méme'ge.

Car l'apparition de ce diabolin annonçait toujours quelque grand malheur aux maîtres du palais : il s'était montré durant les trois nuits qui ont précédé la mort d'Henri IV ; il annonça au jeune roi Louis XIV les troubles de la Fronde ; il rôdait dans les greniers du château la veille du 20 juin et du 10 août 1792.

Plus tard, Napoléon revit l'homme rouge en Egypte. C'était, dit-on, au Caire, quelques jours après la bataille des

Pyramides. Le "Corse aux cheveux plats" était seul dans sa chambre, rêvant, le front dans la main, devant sa table de travail, lorsqu'il entendit du bruit derrière les rideaux fermés de son alcôve. Il les écarta brusquement et vit l'homme assis sur son lit. Que se passa-t-il entre eux deux, nul ne le sait ; on raconte seulement que l'esprit familier des Tuileries prêtit au maigre et pâle général de la République qu'il serait heureux jusqu'à quarante-cinq ans. "Garde-toi, ajouta-t-il, de quitter, les jours de bataille, l'habit gris que tu portais aux Pyramides, car c'est ce talisman qui te rendra invincible." Et voilà pourquoi, chaque fois qu'il devait commander ses armées, le grand empereur paraissait vêtu de ce singulier accoutrement consistant en un uniforme de voltigeur ou de grenadier recouvert, en guise de pardessus, de la fanesme redingote en drap gris de Louviers.

Maintenant quelle importance doit-on attribuer à ce fétiche ? Faut-il croire que, neuve encore à Austerlitz, la redingote grise commençait à se râper à Moscou, qu'elle avait un accrocs lors de la campagne de France et qu'un peu repriéc pour le retour de l'île d'Elbe elle tombait décidément en loques à Waterloo ? Il serait malséant d'étudier sous un jour si mesquin la grande épopée impériale ; un fait certain, le comte de Ségur lui a donné place dans son *Histoire de la grande armée*, c'est que pendant l'hiver qui précéda la campagne de Russie, dans ces longues nuits où l'on reste longtemps seul avec soi-même, Napoléon reçut des avertissements d'un être mystérieux : "Souvent on le voit, dit-il, à demi renversé sur un sofa, où il reste plusieurs heures, plongé dans une méditation profonde ; puis il en sort tout à coup comme en sursaut, convulsivement et par des exclamations ; il croit s'entendre nommer et s'écrie : "Qui m'appelle ?"

Était-ce encore le petit homme rouge ? Peut-être, car nous trouvons dans un "Recueil d'anecdotes sur Napoléon et sa cour, par un chambellan", le passage suivant que nous copions textuellement :

"Dans le mois de janvier de la dite année, l'homme rouge, s'adressant à un factionnaire placé dans l'escalier du château, lui demanda s'il pouvait parler à l'empereur. Le soldat ayant répondu négativement, le démon l'avait poussé et rendu immobile, puis était monté rapidement. Arrivé au salon de la Paix, nul n'ayant osé l'arrêter, ou peut-être ne l'ayant pas vu, l'esprit s'adressa à un chambellan, et lui demanda s'il pouvait parvenir jusqu'à Napoléon. Le comte d'A... lui observa qu'il ne pouvait guère l'introduire s'il n'avait pas une permission d'audience. "Non, je n'en ai pas ; mais allez lui dire qu'un homme vêtu de rouge, qu'il a connu en Egypte, demande à le voir."

"... Dès que Napoléon eut vu paraître l'homme rouge, il l'amena dans son cabinet particulier, où il s'enferma avec lui. La conversation fut longue ; quelques mots furent entendus : la voix de l'empereur était suppliante, il semblait demander une faveur qu'on lui refusait. Enfin la porte s'ouvrit, l'homme rouge sortit, traversa avec vitesse les salles et se perdit dans le grand escalier, que les suisses ne lui virent pas descendre. Quelque peu de foi qu'on puisse accorder à une pareille aventure, il n'en est pas moins vrai que le bruit s'en répandit dans Paris ; on la répétait dans les salons, et je connais plus qu'une personne que la police fit arrêter pour l'avoir racontée."

On le revit sous la Restauration, quelques jours avant la mort du duc de Berry ; il apparut encore à Louis XVIII mourant et quelques temps avant 1830, Béranger chantait :

Soyez tous instruits,
Enfants, mais qu'ailleurs on l'ignore
Que depuis trois nuits
L'homme rouge apparaît encore....

C'est
chronic
les ru
Mais n
se encl
cette, c
du chât
rie Ant
serait u
sans c
et aux
cher so

S
(
Né
électe
cale, c
su pre
douce
sociale
politie
mille f
Adv
avocat
que, se
ciales
la tête
A l'é
N. B.
jour.
de mil
Londr
tit et
souver
et à ca
On
d'où il
Que
seil ex

ats" était seul dans
ain, devant sa table
derrière les rideaux
brusquement et vit
-t-il entre eux deux,
que l'esprit familier
général de la Repu-
-te-cinq ans. "Garde-
bataille, l'habit gris
t ce talisman qui te
l, chaque fois qu'il
empereur paraissait
tant en un uniforme
en guise de pardes-
is de Louviers.

u attribuer à ce feti-
Austerlitz, la redin-
con, qu'elle avait un
t qu'un peu reprisée
bait décidément en
t d'étudier sous un
ériale ; un fait cer-
ce dans son *Histoire*
hiver qui précéda la
s nuits où l'on reste
on reçut des avertis-
ent on le voit, dit il,
te plusieurs heures,
puis il en sort tout
ent et par des exclam-
et s'écrie : " Qui

? Peut-être, car nous
sur Napoléon et sa
vivants que nous copi-

année, l'homme rou-
dans l'escalier du
r à l'empereur. Le
démon l'avait pous-
rapidement. Arrivé
arrêter, ou peut-être
chambellan, et lui
Napoléon, Le com-
quère l'introduire s'il
e. "Non, je n'en ai
vêtu de rouge, qu'il

re l'homme rouge, il
à il s'enferma avec
iques mots furent en-
pliante, il semblait
t. Enfin la porte s'ou-
ec vitesse les salles et
s suisses ne lui virent
'on puisse accorder
moins vrai que le
répétait dans les sa-
ne que la police fit ar-

quelques jours avant la
ore à Louis XVIII
, Béranger chantait :

l'ignore
ite
core...

C'est la dernière fois qu'il en est fait mention dans les chroniques des Tuileries. Qu'est-il devenu lorsqu'on abattit les ruines du palais ? Est-il désormais réduit à vagabonder ? Mais non, il a sans doute eu connaissance, lui, de cette fameuse cachette si souvent cherchée et toujours introuvable ; de cette cachette qui doit se trouver là, sous l'herbe des ruines du château et qui contient outre les bijoux de la reine Marie-Antoinette, les papiers particuliers de Louis XVI. Ce serait un pittoresque asile pour un singulier locataire, qui sans cela, par ce temps peu propice aux légendes et aux personnages mystérieux, risquerait fort d'aller coucher sous les ponts. X.



SON HONNEUR, LE JUGE LANDRY

(Extrait de *L'Évangéline*, 24 avril, 1890.)

Né en 1846 de feu Amand Landry, M. P. P., que les électeurs de Westmorland envoient à la chambre locale, cette année là même, le jeune Pierre se signala, dès sa première jeunesse, par ses beaux talents, sa grande douceur de caractère et par l'ensemble de ces vertus sociales et chrétiennes qui, dans la suite, en ont fait un politicien conciliant et affable à l'égal d'un père de famille fervent et modèle.

Admis à la pratique de la loi en 1870, notre jeune avocat, élevé dans l'atmosphère ambiante de la politique, se présenta comme candidat aux élections provinciales qui se faisaient à la même année, et il sortit à la tête du poll, avec une belle majorité.

À l'élection de 1874, la question brûlante des écoles au N. B. était le pivot sur lequel s'agitait la politique du jour. Pour nos membres catholiques, il n'y avait pas de milieu. Il fallait être tout l'un ou tout l'autre. M. Landry sut et fut ce qu'il devait être. Il combattit et essaya la belle et honorable défaite qu'essuient souvent ceux qui savent tenir bon à l'orage, en faveur et à cause de leurs principes et de leur foi.

On le voit encore sur les rangs, à l'élection de 1878, d'où il sort victorieux.

Quelques semaines plus tard, il entre dans le conseil exécutif de la chambre, à Frédéricton, d'abord à ti-

tre de commissaire-en-chef des travaux publics, après, comme secrétaire provincial,—charge dont il s'est toujours acquitté, à l'honneur de ses nationaux comme à la satisfaction générale de ses commetians.

Après la résignation du ministère provincial du N.-B. en 1883, l'Hon. P. A. Landry se présenta devant les électeurs de Kent, aux fins de briguer les suffrages du comté pour la chambre fédérale en remplacement de feu G. A. Girouard, M. P. Il gagna son élection et—en dépit d'une vive conteste aux élections de février '86— il a gardé son mandat de Kent jusqu'au 15 courant, lorsqu'il le remit entre les mains du gouvernement pour aller s'asseoir sur le fauteuil de la justice, dans les comtés qu'il a représentés successivement, pendant les deux dernières décades.

L'Hon. Juge Landry a épousé, le 17 Septembre, 1872, B. Annie Aloysius McCarthy, de Frédéricton, N. B.

De ce mariage sont nés dix enfants dont sept sont vivants aujourd'hui, six garçons et une fille.

Le christianisme a inventé l'oïgue et donné des soupirs à l'airain même. Il a sauvé la musique dans les siècles barbares : là où il a placé son trône, là s'est formé un peuple qui chante naturellement comme les oiseaux. Quand il a civilisé les sauvages, ce n'a été que par des cantiques ; et l'Iroquois qui n'avait point cédé à ses dogmes, a cédé à ses concerts. Religion de paix ! vous n'avez pas, comme les autres cultes, dicté aux humains des préceptes de haine et de discorde, vous leur avez seulement enseigné l'amour et l'harmonie.

Le christianisme est sérieux comme l'homme, et son sourire même est grave. Rien n'est beau comme les soupirs que nos maux arrachent à la religion. L'office des morts est un chef-d'œuvre, on croit entendre les sourds retentissements du tombeau. Si l'on en croit une ancienne tradition, le *chant qui délivre les morts*, comme l'appelle un de nos meilleurs poètes, est celui-là même que l'on chantait aux pompes funèbres des Athéniens, vers le temps de Périclès.

Il y a une force d'erreur qui contraint au silence, comme la force de vérité : l'une et l'autre, poussées au dernier degré, emportent la conviction, la première négativement, la seconde affirmativement. Ainsi, lorsqu'on entend soutenir que le christianisme est l'ennemi des arts, on demeure muet d'étonnement, car à l'instant même on ne peut s'empêcher de se rappeler Michel-Ange, Raphaël, Carrache, Dominiquin, Le Sueur, Poussin, Coustou, et d'autres artistes dont les seuls noms rempliront des volumes.

Platon, ce génie si amoureux des hautes sciences, dit formellement dans un de ses plus beaux ouvrages, que *les hautes études ne sont pas utiles à tous, mais seulement à un petit nombre* ; et il ajoute cette réflexion confirmée par l'expérience : " qu'une ignorance absolue n'est ni le mal le plus grand, ni le plus à craindre, et qu'un amas des connaissances mal digérées est bien pis encore.

(*Génie du Christianisme par Chateaubriand.*)

LA PRESSE.

De toutes les questions ayant trait à notre avenir comme peuple, les plus importantes, sont, sans contredit, celles qui font le thème de nos congrès nationaux. Celles-ci renferment nos dogmes politiques, et nous ne saurions en douter, et rester bons canadiens, c'est-à-dire bons citoyens. Ces questions sont : les écoles, la langue française, la naturalisation, les sociétés nationales et la presse. Aux congrès nationaux de Rutland et de Nashua tous ces sujets, excepté le dernier, la presse, ont reçu, de la part des délégués, toute l'attention nécessaire, pour en faire ressortir l'importance ; et, dans tous les cas, les résolutions adoptées à leur endroit, ont été conformes à la discussion. Seule, la question de "la presse" a été négligée. Il est donc nécessaire d'y revenir, et de déterminer, si possible, des moyens de rendre l'existence de la presse moins précaire.

Cette proposition a inspiré l'idée d'une réunion des journalistes canadiens-français des Etats-Unis. Ont-ils réussi à résoudre le problème ? Ont-ils trouvé le moyen de défaire le nœud gordien de la situation ? L'avenir le dira, en attendant, le peuple a le droit de douter, et d'offrir humblement des suggestions.

Celle-ci, comme toutes les autres questions, ressort de tous, est du domaine du lecteur comme du journaliste, et par conséquent, les avis sont parfaitement en ordre.

Le journal est devenu un article du ménage, chaque famille en reçoit un ou plus. Il y a donc accord sur l'utilité d'un journal dans la famille.

Il y a variété dans les motifs qui poussent les gens à recevoir le journal.

La première catégorie comprend ceux qui lisent, et choisissent un journal pour la quantité de ses articles de fond. Ils lisent pour s'instruire, et se tenir au courant de ce qui se passe dans le monde.

Ceux-ci savent lire et profiter de ce qu'ils lisent ; vous reconnaissez en eux les guides du peuple.

Le journal atteint, en second lieu, un nombre de clients, qui ne l'acceptent que pour favoriser une institution canadienne ; pour eux, les matières y contenues sont choses secondaires. Ils sont patriotes, mais d'une indifférence telle que leur appui au journal ne va pas au delà de leur abonnement seul et simple.

En troisième lieu, le journal arrive chez le peuple, qui ne lui prend que les nouvelles à sensation et les feuilletons, ou qui, pour mieux s'endormir, lira un commencement d'article sérieux, qui aura coûté plusieurs heures d'angoisses à son parent, ce qui leur vaut une dose d'opium, pour les plonger doucement mais sûrement dans les bras de Morphée.

Ces derniers lisant mal, n'ont pas les qualités qui font l'apôtre, et dans tous les cas, jugeront de la valeur de la publication par ce qu'ils y puisent, arrivent à la conclusion qu'elle ne vaut rien, et ne mérite pas rétribution.

En présence de ce fait établi, comment rendre l'existence de la presse moins précaire ?

L'intelligence prédomine partout ; voilà un principe, une loi immuable comme le rocher.

Or, le lecteur de la première classe attestant d'un esprit plus lucide, d'une intelligence mieux trempée que les autres, il est celui que le journaliste doit viser. Il a les dispositions et les connaissances de l'apôtre et il est capable de propagande.

Ce lecteur qui constate la supériorité d'un journal sur un autre, par le nombre et la sagesse déployée dans ses articles éditoriaux, fera part de son admiration à ses voisins ; il deviendra l'avocat du journal dans son entourage, et finira par le propager. Il a une raison incontestable d'exalter la valeur de ce journal, et la raison finit toujours par triompher.

Conséquence naturelle, ce journal étant beaucoup répan-

du, sera le foyer des annonces, bref, il sera prospère. Dans le déploiement des talents réside donc le succès de la presse. Une saine compétition doit tenir les journalistes en alerte, compétition qui consiste, dans ce cas ici, comme dans le commerce, à donner le plus possible au lecteur pour un montant reçu. Le commerçant qui agit de la sorte est prospère, il en sera de même du journaliste. Une feuille bien aimée est bien payée. Rendez vos journaux intéressants. Soyez justes, onvers et contre tous, et vous saurez vous dispenser de ce règlement pour rire, qui se lit au coin nord-ouest de toutes les publications : *Infailliblement payable d'avance.*

UN HABITANT.

UN EXTRAIT DU "MONITEUR ACADIEN" AU SUJET DE LA CONVENTION DES ACADIENS À LA N. ECOSSE (Août, 1889.)

Nous croyons savoir qu'il y aura une convention générale, l'année prochaine sur la côte occidentale de la Nouvelle-Ecosse. L'un des premiers devoirs de cette troisième convention devrait être d'organiser une société générale de L'Assomption sur le modèle de la société Saint-Jean-Baptiste de Québec, avec ramification dans tous les comtés et paroisses acadiennes. Ces sociétés auraient pour mission principale de faire chômer la fête nationale sur un pied convenable. A l'heure qu'il est, l'initiative ne revient à personne, et si L'Assomption est fêtée c'est uniquement dû au zèle de quelques patriotes qu'on ne trouve pas dans toutes localités en nombre suffisant pour assurer le succès.

D'ailleurs, d'ici à quelques années encore, il n'est point possible de faire célébrer avec éclat dans chaque paroisse, la fête nationale. Il faudra nécessairement concentrer nos forces sur un seul point de chaque comté, si nous voulons arriver à une démonstration imposante, capable de porter des fruits. Or, pour organiser de semblables démonstrations, nous avons besoin de sociétés d'organisation générale.

Le lieu de réunion de la prochaine convention générale n'est pas encore fixé ; le temps ne presse pas du reste. Les paroisses acadiennes de la municipalité d'Argyle, ou Cap-Sable, dans le comté de Yarmouth, et celles de la ville française, ou Baie St-Marie, dans le comté de Digby, vont probablement faire valoir leurs droits respectifs et incontestables à l'honneur de recevoir au milieu d'elles cette convention. Ce serait un grand malheur s'il s'élevait des divisions de ce propos entre les habitants français de ces deux beaux comtés bordant l'océan atlantique.

La population acadienne de cette belle région est près de 20,000 âmes, c'est-à-dire 4,000 de plus que la population totale de l'Acadie aux jours sombres de 1755. Pour notre part, et sans vouloir nous mettre en antagonisme avec la volonté de nos compatriotes de là-bas, nous aimerions voir la prochaine convention générale se tenir en la localité du berceau même de la colonie française en Acadie, c'est-à-dire à Port-Royal, aujourd'hui appelé Annapolis.

Cela, en outre, écarterait les jalousies de clocher, s'il doit en exister entre les localités plus particulièrement intéressées et donnerait à l'éloquence acadienne, pacifique sur le lieu identique où le brave Subercase haranguait ses soldats contre l'invasion des habitants de la Nouvelle-Angleterre.

Nous croyons, d'ailleurs, que le choix du site réside entièrement entre les membres du comité général dont l'honorable M. Landry est président. Ce comité, cependant, désirerait peut-être connaître l'opinion des Acadiens des comtés de Yarmouth et de Digby sur le choix de la localité et à cette fin nous leur conseillons fortement d'en parler entre eux le 15 du courant. La chose est facile pour eux, puisque ce jour-là est une fête d'obligation dans toute la Nouvelle-Ecosse. Ils pourront ensuite communiquer leur désir à la presse acadienne, et discuter amicalement la chose par cette voie publique."

DE L'ÉDITION SPÉCIALE ET ILLUSTRÉE.

C'EST BIEN CELA.

*La mihi demum vivere et frui animi
videtur, qui aliquo negotio intentus,
proclari facinoris aut artis bonae
sanam quaerit.*—SALLUSTE.

Lacordaire est de l'opinion que le peuple qui n'a pas d'histoire est tout entier dans sa tombe et que celui qui n'a pas écrit la sienne n'est pas encore né. Partant, l'éminent orateur dit que les habitants du Bas-Empire ne seront jamais une nation. Mais si le seul fait d'avoir une histoire constitue la nationalité, les habitants du Bas-Empire sont au moins un peuple, car Le Beau a écrit leur histoire au dix-huitième siècle.

L'histoire, comme écrit encore Lacordaire, est le lieu où l'on reconnaît ceux que l'on aime. Or, dans l'histoire du Bas-Empire, on ne trouve pas les malheurs ou les grandeurs passés d'une même famille, car on sait que cette histoire est celle de l'empire romain depuis Constantin et de l'empire d'Orient depuis Théodose (395) jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs. Cette histoire n'est pas le miroir d'une nationalité particulière : c'est celle de deux empires et elle n'a pas par conséquent de caractère national. L'histoire dont parle l'orateur qui a brillé à Notre-Dame est celle où l'on trouve tout un passé d'efforts communs pour fonder un domaine distinct, en d'autres termes, une patrie. Or, dans l'histoire d'Acadie, on trouve le récit des malheurs de l'enfance d'une nation jeune qui a grandi par la force même de ses attributs primitifs : la foi, le courage—vertus qui ont toujours caractérisé les races grandes et fortes.

Les Acadiens donc, sont aujourd'hui une nation constituée par une chaîne d'événements non-seulement écrits, mais scellés du sceau de la nationalité.

Mais cette nation était-elle née viable comme celles qui sont depuis déjà longtemps les puissances rivales de l'univers ? Elle était peu nombreuse au commencement, mais, viable ou non, elle augmentait cependant avec toute la rapidité native de ses peuples ancêtres, et elle semblait contempler la promotion d'une nation compacte comparativement prépondérante. Mais la force numérique a triomphé, un instant, de cette héroïque poignée d'intrépidité guéloise, et dès lors, la ruine des premières fondations normandes en Acadie semblait être un événement inéluctable. Il en fut autrement, cependant. L'histoire rapporte que les Acadiens furent diasémés un peu partout, mais on a vu depuis que la nostalgie dont ils furent les malheureuses victimes ne les a pas fait tous mourir. A l'instar des reptiles qui ne cessent pas de vivre même après avoir été morcelés, ces exilés se repatrièrent peu à peu et finirent par reprendre, en partie, possession des terres dont ils avaient été le plus injustement chassés. C'est ainsi qu'on trouve aujourd'hui 56,000 Acadiens dans le Nouveau-Brunswick, 45,000 dans la Nouvelle-Ecosse, 3,375 sur l'île du Prince-Edouard et plusieurs milliers dans le Massachusetts, le New Hampshire et la Louisiane. Plusieurs de ces exilés se sont distingués non-seulement par leur conduite, mais par des découvertes importantes. Un certain M. Léon Boudreau, autrefois de Mavillette, Clare, est aujourd'hui en renom dans le monde des inventeurs de la grande république américaine. Et combien d'autres seraient des hommes éminents, fussent-ils capables de montrer au monde les trésors cachés de leur vigoureuse intelligence !

Mais, puisque nous vivons après avoir été condamnés à mourir, à l'exemple d'un malade qui recouvre subitement la santé après que le médecin l'a prononcé *in extremis*, c'est le temps de prendre conseil de Boileau qui recommande de ne rien précipiter. Hâtons-nous lentement et nous arriverons plus sûrement au port de nos glorieuses destinées.

Nous avons des annales, une belle et touchante histoire—monuments du courage et de la vertu dans l'épreuve—nous avons toutes les marques caractéristiques d'une nation virile, mais comme tous les peuples qui ont passé par de grandes infortunes, nous avons encore beaucoup à faire avant d'être une de ces puissances contre lesquelles les évolutions ne peuvent faire que de petites brèches. A l'heure qu'il est, nous ne sommes pas même les égaux de nos frères du haut-Canada; nous venons à peine d'affirmer notre nationalité, on, en d'autres termes, notre caractère national. Mais comme eux, nous sommes les héritiers d'un précieux héritage—l'intelligence et la bonne volonté, sur-tout l'intelligence. Il ne suffit pas, cependant d'avoir un caractère distinctif et des traditions spéciales, il faut pousser fraternellement et résolument à la roue du navire qui porte nos destinées, si toutefois nous ne voulons pas nous perdre peu à peu dans la masse de mœurs et de croyances différentes qui nous entoure.

Nous sommes une nation intelligente, mais comme société nationale, il nous manque l'instruction. Le mot est dur, mais il est juste. Non-seulement nous n'avons pas de littérature, nous n'avons même pas une petite école d'hommes de lettres, la moindre société d'émulation littéraire. Quelques étoiles commencent à briller au firmament de la patrie et voilà tout. Et encore, ces quelques étoiles ne sont-elles pas comme des lampes qui manquent d'huile : elles pourraient briller d'un plus immortel éclat, mais l'ingrate patrie les contemple avec une stoïque indifférence. On sait et on admet que quelques Acadiens, dignes exceptions ! écrivent bien, mais on ne s'en soucie guère : on ne songe pas à les encourager. Les conséquences sont tout simplement décourageantes et l'exemple pour le moins pernicieux.

Les nations qui veulent durer doivent prendre avis de l'expérience du passé. Cette lumière de l'avenir nous démontre que les peuples qui n'ont recherché que la fortune ont reposé leur édifice social sur le sable. Et cela est très vrai, car sans les choses de l'ordre supérieur qui provoquent les grandes aspirations et alimentent le patriotisme, on peut quelques fois, triompher du présent, mais on ne peut guère éviter les catastrophes qu'entraînent les évolutions, sans compter les naufrages de circonstance.

Il faut encourager, les lettres, la littérature : ce sont des éléments nécessaires à la vie d'une nation. Une nation triomphe plus par son génie que par ses trésors : la première est patriotique, fière de ses autels et de ses foyers; l'autre est aventurière et voluptueuse, timide dans les dangers. Rome, la ville qui fut un jour la reine de la liberté avait conquis le monde par son génie, et quand elle renaquit à la grandeur, après l'invasion des barbares, elle fut encore une fois reine par le sceptre de la pensée.

Nous n'avons pas comme l'Italie et la vieille France, des génies transcendants dans les illustres morts qui dorment sous la tourbe de nos cimetières, mais nous avons une intelligence et une volonté. Cultivons cette intelligence et favorisons l'élan de ceux qui font preuve de bonne volonté et de courage dans les carrières libérales, et si nous mourons un jour par un revirement soudain de fortune, ceux qui auront survécu au naufrage national pourront contempler les ruines sanglantes ou fumantes de la patrie avec plus d'orgueil que nous les descendants des martyrs de Port Royal, de Louisbourg et de Grand Pré, car ils pourront dire avec fierté : "Ici sont les restes d'hommes illustres ! Oui, ici sont les hommes qui ne furent pas seulement citoyens et soldats, mais la poussière des gloires littéraires et scientifiques de notre belle et grandiose patrie, la patrie adoptive des pauvres Acadiens !"

La France rappelle avec orgueil le souvenir de l'Aigle de Meaux, du cygne de Cambrai ; plus tard, elle admirera les pages de Lacordaire, de Dillon, de Montsabrè, de Louis

Veillot, les patriotiques discours du comte de Muu et d'une foule d'autres. Pas loin de nous, les Canadiens français, fils de la France comme nous, s'enorgueillissent de leur Crémazie, ce poète aux ailes d'or et d'azur qui envoie encore du fond de sa tombe ce salut: "Salut à noble St-Laurent!" salut plein d'amour que les brises du solennel Atlantique viennent murmurer sur les bords que le barde a chantés, et où il n'eut pas le bonheur de "rendre le dernier soupir."

Les Canadiens-français ont une littérature grande et belle, majestueuse comme les forêts de la France qu'ils ont fondée sur les rives enchantées du grand fleuve. Ces frères par le sang reconnaissent leurs hommes de lettres et devant ces rois de la pensée, ils se découvrent avec respect. Ils reconnaissent ainsi les chantes du pays de leurs amours!

Fr'aons comme eux. Ne soyons pas seulement des machines vivantes, mais que nos mouvements soient ceux d'êtres conscients de leur suprématie intellectuelle. La vie intellectuelle, dit Dejouy, n'a pas de termes dans l'avenir. L'homme de science vit dans la postérité.

Mais il y a plus. La nécessité de s'instruire n'est pas seulement une nécessité d'honneur; non, c'est un devoir puisque l'ignorance volontaire n'est pas une excuse devant Dieu.

Il n'y a même plus d'excuse pour ceux qui veulent rester ignorants! Eu grandissant dans l'ignorance, non-seulement nous transigeons avec le devoir, nous ne nous rendons pas même propres à jouir des satisfactions les plus légitimes de la vie.

Ainsi donc, *avant les ours!* Ne voulons-nous pas être coupable envers Dieu qui nous a donné une âme intelligente pour la cultiver et la rendre digne de lui, envers notre pays d'Évangéline qui a besoin d'hommes capables de connaître et de remplir leurs devoirs multiformes, envers nous-mêmes qui fâmes créés par Dieu pour Dieu, ne délébrons plus, mais travaillons de tout cœur à l'ornementation de notre esprit pour la plus grande gloire de Dieu et de la patrie.

Travaillons à l'avenir est à ce prix!

Digby, N.-E.

Jos. A. A. CULLEN.

POUR LES CHASSEURS.

FILET D'OURS.

L'ours, ce plantigrade mal léché, mais assez succulent, n'est point un manger vulgaire. Dans l'ouest des États-Unis et au Canada on a assez souvent l'occasion de manger de l'ours, mais c'est de Russie qu'en est venue la mode gastronomique.

Après avoir été énergiquement marinés, les filets et côtellettes de l'ours s'apprennent tout bonnement comme les côtellettes de veau, ce qui est peut-être humiliant pour ce prince des forêts. La cuisson de l'ours est fort appréciée. On la pique avec soin et on la fait mariner trois ou quatre jours. Enveloppée dans un linge blanc bien ficelé, on la pose dans une braisère avec trois bouteilles d'excellent vin blanc, autant d'eau, carottes, oignons, clous de girofle, muscade, bouquet de persil, ciboules et sel gris. Après six heures de discret mijotage, une heure de vive ébullition, la cuisson est cuite à point. On la laisse reposer dans son jus et bouillon pendant une demi-heure et on la sert comme le jambon.

Le filet d'ours "à la russe" est une perfection culinaire. On pare artistement un filet que l'on fait mariner deux grands jours. On l'égoutte ensuite pour le mettre dans une casserole avec toute sorte de parures de viande, bardes de lard, carottes, oignons, bouquet garni, sel et poivre, consommé et vin blanc. Aussitôt que le filet se trouve cuit, on l'égoutte, on le glace et on le sert avec une sauce piquante.

Dans la Russie du Nord, on emploie un moyen assez original pour capturer sans péril le jeune ours qu'on veut

mettre en daube. L'ours, on le sait, est très friand de miel. Cette gourmandise, que les chasseurs exploitent, c'est sa perte, c'est sa mort.

A la branche d'un arbre, on suspend une corde fortement emmiellée qui se balance dans le vide. L'ours arrive le nez au vent, lève la tête, se dresse sur ses jambes, tire la langue, essaie d'atteindre la corde, objet de ses convoitises gourmandes; mais il y a loin de la corde aux lèvres; la distance fut habilement calculée par le chasseur et le bout séducteur, tout doré de miel, flotte inaccessible au-dessus de l'ours qui, debout et sautillant, ébauche une sorte de valse étourdissante et grotesque. De temps à autre un coup de patte impatient touche la corde qui se balance de plus belle. Hors d'haleine, exténué, l'ours retombe sur ses pattes et reprend bientôt son manège chorégraphique. Avec ses sautilleries extravagantes et ses poses vacillantes, il a l'air d'une bête ivre. Il tourne, il titube, il sautille la tête en l'air, jusqu'à ce que, épuisé par ces vains efforts, désespéré par ce supplice de Tantale, étourdi par ces tournolements éternels, il s'étend comme une masse sur le sol. Alors les chasseurs accourent et l'assomment à coups de gourdin.

La queue de l'ours: un soupçon, une illusion, une ironie. Ah! ce n'est point la masse du lion qu'il éventile de l'écreuil! Eh bien! il paraît qu'en gastronomie moscovite, cet appendice dérisoire est une bouchée de czar. C'est le morceau de haute succulence et de grand honneur qu'on offre, dans les grands dîners de chasse, à la maîtresse de la maison. Elle remplirait à peine une soucoupe du Japon, mais c'est, dit-on, un délice pour le palais.

Savez-vous maintenant pourquoi les ours n'ont pas de queue, ou si peu vraiment que ce n'est pas la peine d'en parler? Une très jolie fable laponne va nous le dire.

Un fin renard de Laponie, rassasié du poisson qu'il avait pris dans un lac, alla se promener dans la forêt pour faire la digestion. Dans sa bouche sensuelle, il tient un poisson magnifique qu'il garde, en gourmet prudent, pour l'heure du goûter. Survient un ours affamé et maigre:

—Compère renard, s'écrie-t-il étonné, ou donc as-tu trouvé ce poisson superbe? Comment as-tu fait pour le prendre?

—Mon Dieu! c'est bien simple, réplique le renard d'un ton débonnaire. Je trempe ma queue dans le lac et les poissons aussitôt s'y attachent. Je retire vivement ma queue et je les mange!

—Tiens, déclare l'ours, c'est ingénieux; je vais essayer.

—Toi? fait le renard avec quelque ironie; je doute que tu saches t'y prendre.

—Nous verrons bien! riposte hardiment le plantigrade froissé dans son amour-propre. Conduis moi au bord de l'eau. Je ne suis point un imbécile.

Le renard amène l'ours auprès de l'étang, fait un trou dans la glace avec une pierre et dit à l'ours de tremper dans l'eau sa queue longue et soUPLE, en attendant, comme celle de tous les ours de Laponie. Le fauve s'exécute et maître renard s'en va tout tranquillement faire un petit tour dans la forêt. Sa gaieté étonne tous les animaux.

A son retour, l'ours est toujours là et, en vérité, il lui serait difficile d'être ailleurs: sa belle queue est complètement gelée dans l'étang. Le voyant, le malin renard se met à crier de toutes ses forces. Les Lapons accourent et le renard leur dit: "Vous voyez mes amis, ce voleur de poissons? Avancez hardiment et prenez mon ours!"

Les Lapons ne se font point prier. Ils se jettent sur l'ours pour l'assommer. Désespoir et trahison! L'ours épouvanté se démène si bien et tire si fort sur sa queue que celle-ci se casse tout net comme un simple fil de renne. Mais l'ours est sauvé. La vie vaut bien une queue sans doute.

C'est depuis ce temps-là, ajoutent les Lapons, que les ours n'ont plus de queue.

LES ACADIENS CONSERVERONT-ILS LA FOI DE LEURS PÈRES ?

Où, s'ils conservent leur langue maternelle. Toute la question est là.

Leur foi catholique sera immuable, tant que leur langue française n'aura pas été proscrite. Aussi longtemps qu'ils se raconteront, le soir, rangés autour du foyer, les malheurs et les gloires de leurs ayeux, dans la langue de leurs premiers missionnaires, ils continueront, le dimanche à s'agenouiller devant l'autel de Marie, et Pâques les verra, chaque année, réunis autour de la *Table Sainte*.

Mais malheur à eux, s'ils oublient l'idiome des confesseurs de la foi, qui furent leurs pères ! Malheur surtout à ceux qui contribueront à le leur faire oublier ! Ceux-ci auront été leurs véritables ennemis, et non pas Lawrence, ni Winslow.

C'est une erreur profonde de croire que l'on fera des Irlandais ou des Écossais avec les Acadiens, pourvu qu'on les anglicise. Quand on a été Français, on ne troque sa nationalité que contre une nationalité équivalente aux yeux du monde. (Ceci soit entendu des races comme nations indépendantes, ayant leur place parmi les grandes puissances. J'ai pour l'intelligence et le caractère des Écossais et des Irlandais la plus haute considération.) On peut, en échange, devenir américain, anglais ou allemand.

C'est ce qui arrive à nos compatriotes. Ils se font américains aux États-Unis, et ici, anglais. Jamais ils ne se disent ni irlandais ni écossais. Race vaincue pour race vaincue, autant vaudrait demeurer acadiens. C'est ce qu'ils comprennent. Sans compter la France qui est toujours là, grande, glorieuse, non conquise, elle.

Quelles sont les conséquences de ce phénomène ethnologique ? On cède aux influences des milieux. Les Anglais et les Américains sont protestants : On devient protestant avec eux et comme eux. C'est fatal. L'exception seule y échappe.

Ah ! si nos Acadiens optaient pour les Écossais ou les Irlandais, les conséquences religieuses seraient autres. Parmi ceux-ci il y a un grand nombre, la moitié peut-être, de catholiques, de fervents catholiques ; et, quoique la richesse et l'influence ne leur appartiennent généralement pas, ils sont en nombre suffisant pour conserver et perpétuer leurs saines traditions. La foi, chez eux d'entre eux qui l'ont conservée, est désormais, grâce à leur nombreux et excellent clergé, à l'abri de toute atteinte sérieuse. Confondus avec eux, nos compatriotes auraient pour leur foi les mêmes garanties, ayant les mêmes sauvegardes. Le danger alors serait minime.

Mais je l'ai constaté. L'Acadien qui cesse de l'être, devient à la deuxième ou troisième génération, américain ou anglais. Et après tout, c'est naturel. Car enfin pourquoi change-t-on sa foi ? Par conviction religieuse, très souvent. Mais très-souvent aussi afin d'améliorer sa condition temporelle. Comme il n'est pas possible d'admettre qu'un catholique éclairé puisse apostasier par conviction, il faut recourir à la dernière hypothèse ou à quelque chose d'équivalent. Hé bien ! Quand un Acadien qui veut avant tout faire son chemin dans le monde, ne sait plus un mot de français ; que cette langue, la plus catholique après la langue latine, n'est plus parlée dans sa famille ; quand ses lectures et ses associations sont anglaises ; quand rien ne le rattache plus aux saintes et naïves traditions de ses ancêtres, dont il ne connaît pas l'histoire, ou dont il rougit s'il la connaît ; quand cet Acadien dont le père s'appelait Jean Baptiste LeBlanc est devenu Oswald Whyte, les influences qui lui ont fait perdre sa langue maternelle, qui lui ont fait changer le nom de son père, l'entraîneront plus loin et lui feront prendre le chemin du *Church* méthodiste, au lieu de celui de l'Eglise catholique, où priait sa mère. A moins qu'il ne devienne

libre penseur, ou grand mal à la mode. Dans tous les cas, il sera certainement franc-maçon. Tout ce qui sera de nature à le conduire aux honneurs et à la richesse l'adoptera. Car la richesse, chez les Américains surtout, c'est véritablement le dieu adoré, le dieu qui fait tout oublier et tout pardonner, tout, même d'avoir été, acadien ou canadien, même d'avoir été catholique. Et notre pauvre compatriote qui se souviendra vaguement du passé, vaudra se faire tout pardonner.

Un grand malheur pour les nôtres, surtout ceux de la Nouvelle-Ecosse et du Cap-Breton, ça été d'être humiliés en tant que français. L'antique persécution anglaise les avait brisés, mais non pas détruits. Des autorités respectables ont, assez récemment encore, dit qu'il y a environ vingt ans de cela, fait sentir à nos Acadiens qu'il y a quelque chose d'humiliant à être français : que parler notre langue est une marque—pour ne pas dire un stigmate—d'infériorité ; que le succès dans aucun cas, et particulièrement dans les choses politiques, ne saurait et ne devrait couronner leurs efforts.

Cette impression, une fois communiquée, les effets en ont été désastreux. Cependant, au Nouveau-Brunswick, le mal a été à peu près enrayé ; mais, au Cap-Breton et à la Nouvelle-Ecosse, il est devenu presque irréparable. L'Acadien, *vé glorieux* a été perdu du moment qu'il a été humilié dans sa nationalité, et qu'il s'est cru ridicule étant Français. Et ridicule il l'était ; comment douter de la parole de celui qui le lui faisait sentir ?

On a dit, à la suite du Concile de Baltimore, que l'avenir de l'église était entre les mains des catholiques de langue anglaise et l'on a même émis l'idée de tenir un congrès dont les Français et les Allemands seraient exclus. S'il en est ainsi, et si le programme annoncé s'exécute, j'oserai regarder cela comme un grand malheur. D'abord, l'Eglise y perdrait, ce me semble, son caractère immémorial d'universalité.

Pour ce qui concerne les Acadiens, et ceci m'autorise, je crois, moi simple laïque, à toucher à cette question, ils auraient bientôt à opter entre leur nationalité et leur foi ; entre ce qu'ils ont de plus cher ici-bas et ce qu'ils ont de plus cher absolument. Dilemme grave et dangereux, où il ne faudrait, cependant, pas hésiter : *estant terrestria celestibus*. Les pères ont perdu leur patrie pour demeurer loyaux à leur nationalité ; le devoir des enfants serait de renier leur nationalité pour conserver leur foi.

En principe, voilà ce qu'il faudrait faire. Mais ce jeu, à part d'être inutile, n'est-il pas pour le moins dangereux ? N'est-il pas imprudent de le proposer aux gens, sans que des nécessités d'un ordre absolument supérieur y contraignent ? Il s'est joué, dans le passé ce jeu, avec les irlandais et les Écossais. Ceux-ci y ont laissé, la plupart d'entre eux au moins, leur langue gaélique en échange de la langue anglaise qu'ils parlent aujourd'hui. Mais le tiers des irlandais et les deux tiers des Écossais, n'y ont ils pas, en même temps, perdu leur foi catholique ?

Dans l'application, voilà ce qu'il serait à craindre pour les Acadiens. Durant le procédé de transformation qui ferait deux des citoyens de langue anglaise, la moitié d'entre eux, et on le verra, y laisserait, avec leur belle langue française, les croyances fortifiantes qui ont soutenu nos pères jusque dans le martyre.

Au reste ces "nécessités" dont j'ai parlé plus haut, qui ont ébranlé la foi dans le système maintenant uni de la Grande Bretagne et de l'Irlande, s'appellent dans l'histoire, Henri VIII et Elizabeth. Est-il nécessaire qu'elles soient renouvelées, dans l'Amérique du Nord, au détriment des pauvres Acadiens ?

PASCAL POIRIER.

CURIOSITÉS SCIENTIFIQUES

LES FEUX DE "SAINT-ELME."

Les journaux anglais parlent d'un très curieux phénomène dont ont été témoins les marins et les passagers du navire le *Suez*, venant de la colonie du Cap et arrivé ces jours derniers à Portsmouth.

Après avoir traversé l'équateur, le paquebot s'est trouvé dans une région orageuse qui a provoqué à bord des phénomènes électriques extrêmement singuliers.

Pendant plusieurs jours, tous les soirs, les extrémités des mâts et des vergues se garnissaient de flammes légères qui parfois glissaient le long des cordages, s'arrêtaient dans leur marche, reprenaient leur ascension, pour s'évanouir plus loin, après avoir pu faire croire à un commencement d'incendie. De la pointe du grand mât, on voyait s'élaner de véritables gerbes de flammes. A un certain moment, on aperçut le capitaine sur sa passerelle ayant la tête entourée d'un auréole lumineuse, et, lors qu'il gestuait pour accentuer ses commandements, de ses mains jaillissait des lueurs; en un mot, il semblait lancer la foudre.

Ce spectacle magique n'était, en somme, qu'un simple phénomène électrique, phénomène qui se présente parfois à bord des navires, mais rarement avec cette intensité, et que les marins désignent sous le nom de "Feu Saint-Elme."

* *

Le feu Saint-Elme n'est autre chose que l'effluve électrique, c'est-à-dire l'écoulement, sous forme de gerbe lumineuse, de l'électricité terrestre attirée par celle d'un nuage orageux. Ces flammes mystérieuses exercent toujours une profonde impression sur les passagers qui en sont témoins pour la première fois. Pour les marins, elles sont un signe de bon augure; elles leur indiquent, prétendent-ils, l'éloignement de l'orage.

Il y a quelques exemples célèbres d'apparitions de feu Saint-Elme.

Les mâts du vaisseau qui portait Christophe Colomb à son second voyage en Amérique se couvrirent un soir de flammes légères, et Colomb ne manqua pas de faire remarquer à ses marins que c'était l'augure d'un heureux voyage.

Lorsque l'amiral Fortin conduisait ses vaisseaux aux îles Baléares, il vit tout à coup une large flamme orner comme un pavillon lumineux la girouette du grand mât. Craignant un incendie, il ordonna à ses matelots d'enlever la pointe de la girouette; la même flamme jaillit de l'extrémité du mât de perroquet. L'amiral donna l'ordre de l'abaisser, mais la flamme courut sur les vergues, et elle ne s'éteignit que lorsque l'orage se fut apaisé.

Cette crainte d'incendie était chimérique; les vieux marins disent, en effet, que le feu Saint-Elme ne brûle pas.

L'effluve électrique peut de même se manifester sur terre. Les anciens auteurs nous ont laissé comme des merveilles la relation de plusieurs phénomènes analogues.

César raconte que la pointe des javalots des soldats de sa cinquième légion se couvrirent de flammes pendant la guerre d'Afrique. Sénèque mentionne qu'une étoile vint voltiger sur le bouclier de Gylippe, lorsque ce général se préparait à lutter contre Nicias. Chez les anciens, les feux Saint-Elme, qui se présentent d'ordinaire par groupes, étaient appelés "Castor et Pollux", en souvenir de l'amitié légendaire de ces deux Grecs.

De nos jours, sur les montagnes du Cantal, qui constituent une région particulièrement orageuse, les feux Saint-Elme sont un phénomène des plus fréquents. Bien souvent des bergers voient l'extrémité de leur bâton, piqué en terre près d'eux, se couronner d'une petite flamme bleuâtre qui excite généralement leur terreur. Le feu Saint-Elme est

pour eux, en effet, l'âme d'un trépassé qui revient sur la terre.

On a vu ces flammes jaillir des branches desséchées d'un arbre mort, isolé au milieu d'une plaine. On a cité également cet exemple: un chariot à foin partant à vide par un temps d'orage eut tout à coup les quatre grandes perches placées à ses angles illuminés d'une flamme voltigeant à leur pointe.

Au sommet des Pyrénées parfois, des montagnards ont vu leur bâton ferré jeter des gerbes de flammes.

* *

On raconte qu'en Bretagne, sur les collines qui portent le nom de "Montagnes du Mené", des paysans, après un orage, aperçurent tout à coup des flammes jaillir au-dessus de la croix d'un calvaire. Pour eux, c'était un miracle. Les habitants du hameau voisin accoururent et se prosternèrent sur le sol détrempé par la pluie: à la hâte, on alla prévenir le curé du village voisin; mais lorsque celui-ci arriva, l'orage était dissipé, le ciel s'était éclairci, et la flamme avait disparu.

Un des pays où les effluves lumineux électriques se manifestent avec le plus d'intensité, est probablement la région des pampas mexicaines. Les orages, au Mexique, ont une violence extraordinaire. Or, dans les grandes plaines qui constituent les pampas, le moindre objet présentant quelque saillie sert de chemin à l'effluve électrique. Les buissons se couvrent de flammes, les bergers à cheval voient leur longue pique devenir étincelante, des oreilles même de leurs chevaux jaillissent des flammes, et les cornes des bœufs se couvrent de feu Saint-Elme.

Mais ces phénomènes électriques et intenses ne se bornent pas à des effluves lumineux; la foudre éclate avec fracas, et le voyageur, pour éviter d'être frappé, descend de sa monture frémissante de terreur, l'entraîne et, s'enveloppant dans son manteau, se couche sur le sol, attendant patiemment que l'orage se soit dissipé.

Parmi toutes les manifestations de l'électricité, le feu Saint-Elme, ce feu qui ne brûle pas, est incontestablement une des plus singulières et une des plus dignes de fixer l'attention.

LE FEU SOUS L'EAU.

On sait que le phosphore est un corps très inflammable. Dans sa combinaison avec l'oxygène, il dégage une si grande quantité de chaleur qu'on peut opérer sa combustion au milieu de l'eau. Cette curieuse expérience se réalise de deux manières:

1. Mettez au fond d'un verre, contenant de l'eau chauffée, à 60 degrés, un petit morceau de phosphore blanc. Prenez ensuite une vessie remplie d'oxygène et munie d'un tube très fin, plongeant au fond du verre à l'aide duquel vous ferez arriver sur le phosphore un jet fin de ce gaz; aussitôt vous verrez de brillants éclairs sillonner le liquide.

2. Disposez, toujours au fond d'un verre, rempli d'eau froide, cette fois un morceau de phosphore et quelques cristaux de chlorate de potasse; versez alors sur ce mélange, à l'aide d'un entonnoir dont la douille se rend au fond du verre, de l'acide sulfurique concentré (huile de vitriol) et vous obtiendrez le même résultat que précédemment.

Un ivrogne tombe sur le trottoir. Sa face est tellement rubiconde, qu'on croit à une apoplexie, et que, comme premier remède, on lui fait prendre un bain de pieds.

Notre homme revient à lui, et, s'apercevant des soins dont il est l'objet:

—Je vois bien le bain de pieds; mais oust! quel est le petit verre?

sur L'Ed

" "

Un jou
rix du E
ers le mAssail
voulait faomber.
pas aban
des PaIl se te
non, etdes cent
route co

la valeur

Sur les

l'enthous

de: "vive
rie, fami

la vieilla

Ils éta
l'Eglise.

aussi sub

fideles.

Et lor

vit passe
me de laelle se
elle accl

Elle re

chaud et

alors qu'

que la

fleuve.

Ce qu

se que

liaison

Dieu et

suite, le

qui est t

tion est

Pas un

chant à

à mes ar

l'es et l'

n'y a pa

de vue i

tracée d

chemin.

On l'a

ciel, son

la force

quête et

en Dieu

le chemi

en don

jamais

Le pe

monstr

nies d'u

comme

temps d

bres.

EST L'ÉDITION SPÉCIALE ILLUSTRÉE.

“ AIME-DIEU, ET VA TON CHEMIN ! ”

Un jour, en 1870, l'Europe toute entière tressaillit à la voix du Pontife de Rome, l'Immortel Pie IX, jetant à travers le monde le cri suprême de la désespérance humaine.

Assailli de toute part ; abandonné de Napoléon III qui voulait faire la cour à Victor Emmanuel, Rome allait succomber. Pie IX, de sainte et auguste mémoire, ne voulut pas abandonner entre les mains de ses ennemis la ville sainte des Papes, la Tête du monde catholique.

Il se tourne vers la chrétienté, demandant aide et protection, et des milliers de voix répondirent à son appel ; et des centaines de personnes de tout rang, de tout âge et de toute condition, vinrent lui offrir l'appui de leurs armes et la valeur de leurs bras.

Sur les bords du St. Laurent, il y eut comme un frisson d'enthousiasme qui souleva le peuple tout entier et au cri de : “ vive Pie IX, Pontife et Roi, ” on abandonnait tout : patrie, famille, avenir, richesse et bonheur, pour aller secourir le vieillard martyr du Vatican.

Ils étaient tous jeunes, religieux, aimant bien le Pape et l'Eglise. Ils partirent heureux, fiers, dignes d'une mission aussi sublime que celle de défendre le Père commun des fidèles.

Et lorsque la vieille France, notre ancienne mère Patrie, vit passer à travers ses villes, cette jeunesse impatiente venue de loin pour aller bien loin défendre la cause de l'Eglise, elle sentit passer en elle comme un souffle d'orgueil et elle acclama ces fils du St. Laurent.

Elle reconnaissait en eux le sang de ses veines, un sang chaud et généreux ; et elle pleura au souvenir du passé, alors qu'un roi oublieux abandonnait à lui seul cet enfant que la France était venue jeter sur les bords du grand fleuve.

Ce qui frappa surtout, ce fut la bannière du régiment où se lisaient en lettres d'or sur fond bleu les mots : “ Aime-Dieu et va ton chemin. ” Devise sublime qui devint, dans la suite, le motto de nos zouaves aimés ; devise laconique qui est toute une grande et généreuse idée dont l'application est de tous les jours.

Pas une fête religieuse, pas une agape nationale où l'on ne chante et redise à haute voix la devise des zouaves, cherchant à en faire comprendre toute la beauté, toute l'étendue, tout ce qui peut en découler par une application constante dans la vie, soit par les particuliers, soit par les peuples eux-mêmes.

Eh ! bien, l'heure est venue plus que jamais de vous dire, ô mes amis acadiens, ce que c'est que cette devise des zouaves et l'application que l'on peut en faire. Voyez-vous, il n'y a pas deux manières de voir pour un peuple, au point de vue moral. Il n'y en a qu'une et nous la trouvons toute tracée dans le motto des zouaves : “ Aime-Dieu et va ton chemin. ”

On l'a dit : “ les peuples qui ne respirent pas du côté du ciel, sont condamnés à l'anéantissement ; ” et ce qui a fait la force du peuple canadien aux heures sombres de la conquête et des tyrannies qui s'en suivirent, c'est son amour en Dieu. Oui, c'est sa foi en la Providence qui lui a tracé le chemin à suivre et c'est par là qu'il s'est maintenu fort, en donnant le plus bel exemple de conservation qui se soit jamais vu dans tous les siècles depuis l'ère chrétienne.

Le peuple acadien a connu les horreurs de la guerre, les monstruosité de la déportation arbitraire, les tyrannies d'un exil forcé et humiliant. Son passé est sombre comme une page d'Ézéchiel et son histoire des premiers temps donne le frisson des grandes choses tragiques et funèbres.

Cependant, au milieu de toutes ces calamités amoncelées sur un seul peuple, renfermé sur un coin de terre, presque isolé, une chose consolante apparaît aux yeux de tous : ce n'est pas seulement la sublime résignation du chrétien qui se soumet à la dureté de son sort, c'est par dessus tout l'amour de Dieu, la croyance ferme en la Providence qui met, sur le front des victimes, comme un rayonnement qui atténue l'ombre de tristesse qui y plane. On est fort, parceque l'on aime Dieu ; on est courageux et sans défaillance, parceque l'on sait bien que la Providence veille sur ceux qui se confient en elle.

Et que de merveilles n'ont-ils pas accomplies alors et depuis ? quel sublime exemple de conservation n'ont-ils pas donné au monde étonné ? Quoi, ce peuple disséminé par toute la terre américaine, voire même par toute la vieille Europe ; ces enfants d'une race forte jetés sur des rives lointaines ont pu se conserver, s'unir, s'orienter, faire un cercle immense, pour revenir aux lieux chéris de leurs ancêtres ?

Mais c'est un prodige, c'est un miracle, c'est tout un événement capital de la dispersion et de la migration forcée d'un peuple ! Pour ceux qui savent combien une foi comme appuyée sur des principes d'honneur et de socialité chrétienne, peut sauver d'une destruction complète le peuple le plus abandonné de la terre, il n'y a rien de quoi s'étonner outre mesure. C'est le contraire qui pourrait nous surprendre.

Où le peuple acadien a été fort, il a été sublime dans sa résignation ; et sa force et sa résignation lui venant d'en haut et de son amour ferme et inviolable pour le Dieu de sa jeunesse, il a vaincu les puissances tyranniques qui ont passé tandis que lui est resté debout, vaillant, reprenant au soleil la place qu'il avait si noblement gagnée.

Aujourd'hui, plus qu'en aucun temps, il convient de rappeler les grandes lignes de l'histoire afin d'en instruire ceux qui sont de l'heure présente. C'est une vérité commune et banale à force d'être répétée : “ Que l'histoire se répète et que les mêmes causes produisent les mêmes effets, ” toutefois redisons le encore, à cette heure d'enseignement qui somme pour vous, ô mes frères acadiens, à cette heure où vous allez vous réunir pour mieux vous unir dans la suite, après avoir puisé à bonne source les meilleurs renseignements pour votre conduite à venir.

Pour nous, continuant à développer notre idée, nous vous dirons que le motto des zouaves, n'est pas une vaine devise, qu'au contraire son enseignement est plein d'à propos, chaque jour de la vie des peuples.

En effet, si vos aïeux ont été fermes dans le malheur ; s'ils ont réussi, à travers le déluge des iniquités sans nombre, à se frayer une route jusqu'aux endroits qui leur étaient si chers ; s'ils ont laissé après eux une génération forte et vaillante qui a pris sa place au grand jour et entend se faire respecter, c'est qu'ils avaient ancrés au cœur ces croyances inébranlables aux choses surnaturelles et divines, c'est qu'ils portaient, haut et ferme, le drapeau de leur nationalité et de leur foi, ou pour mieux dire, selon le poète Crémazie :

L'Étendard de la France et la croix du vrai Dieu.

Eh ! bien que vous reste-t-il à faire, à vous les descendants de ces peuples d'un autre âge ? Allez-vous mépriser les enseignements du passé ? Allez-vous laisser aller à la dérive de l'indifférence les sages avis, les nobles exemples de vos aïeux ? Consentiriez-vous à voir se disperser aux quatre vents du ciel cet héritage de foi, de noblesse et de dignité que vous ont transmis vos ancêtres ?

Non, non ! si vous étiez coupables à ce point, il s'éleverait de la terre des martyrs, un cri de réprobation et de honte ! La voix d'Évangéline jeterait à travers sa tombe fleurie le cri suprême de la désolation et du reniement et le ciel de la patrie acadienne se voilerait la face devant ce sacrilège oublié.

Car oublier le passé, renier les vertus antiques c'est "s'asseoir à l'ombre de la mort" et se jouer de l'avenir comme d'une chose futile et de peu d'importance.

Mais il n'en est pas ainsi. Le peuple acadien ne sait pas oublier et c'est pourquoi il en est vu, et qu'il avance rapidement dans le vaste sentier de la vie des peuples. Hier encore presque ignoré, aujourd'hui plein de mérite et de vitalité, il reprend la marche ascendante de ses destinées jusqu'au jour où rendu au point culminant de la route, il entonnera l'alleluia immense de la reconnaissance.

Tant que le peuple acadien restera uni, ferme, les rangs serrés pour défendre la patrie et l'autel; tant qu'il respectera le prêtre, aimera son clocher, la famille, son foyer en y pratiquant toutes les vertus qui font les races fortes et viriles; tant qu'il cherchera à s'instruire, à se montrer homme de progrès, bienfaisant et charitable, il ne pourra pas dégénérer, au contraire, sa vitalité, comme peuple, s'affirmera davantage de jour en jour, il prendra rang parmi les nations à la tête de la civilisation et du progrès et son nom sera sur toutes les lèvres.

A l'occasion de cette réunion en grandes assises de tout le peuple acadien, qu'on affirme bien haut ses principes de foi et de charité chrétienne; qu'au souvenir des vaillants défenseurs de Pie IX, on inscrive sur une bannière en vue les mots: "Aime-Dieu et va ton chemin", afin que l'on sache que pour aller droit sa route en ce monde, il faut un peu, sinon beaucoup—de cet amour qui fait les grands saints, les grands martyrs.

CHARLES A. GAUVREAU.

ORIGINE DE QUELQUES PLANTES.

Le riz paraît originaire de l'Inde.

L'avoine, des régions caucasiennes, de la Sibérie, de la Russie ou de l'Autriche.

Le maïs, de l'Amérique; il y était cultivé lors de la conquête.

Le concombre a été cultivé dès la plus haute antiquité de l'Inde.

L'artichaut est sans doute originaire de la région méditerranéenne méridionale.

La laitue peut être originaire de l'Inde, mais n'y a pas été vue à l'état sauvage.

Le chou. Les diverses variétés de chou dérivent du *brassicia oleracea*, qui existe à l'état sauvage dans les rochers sur les côtes de l'Océan atlantique.

L'oignon, dont la patrie est inconnue, est cultivé dès la plus haute antiquité en Egypte.

Le persil est donné comme originaire de l'Europe méridionale.

Le chou-fleur peut avoir été apporté de Chypre, mais sa patrie est la même que celle du chou, dont il n'est qu'une modification.

LA PATRIE DES PILULES.

La patrie des pilules est l'Angleterre. Un journal technique a fait le calcul qu'il s'en consomme, *par jour*, dans toute la Grande-Bretagne 5,643,961.

D'après ce calcul, tout homme, depuis le plus antique des vieillards jusqu'au plus jeune des nourrissons, consomme un maïs une pilule par semaine.

Les pilules consommées, annuellement, donneraient un poids de 362,000 livres et nécessiteraient, pour le transport, un train de marchandises de 36 wagons.

Enfin, si on les plaçait bord à bord, en une seule ligne, elles donneraient neuf fois la distance de Liverpool à New York.

LA MISÈRE.

Au milieu d'un pauvre village
La Misère passait, cherchant où se loger.
Elle marchait d'un pas léger
Malgré le poids de son grand âge,
Portant allègrement ses sortides haillons
Et le fardeau plus lourd de six mille saisons.
On sait, hélas ! que d'ordinaire
De logis en ce monde elle ne manque pas,
Et son premier hôte ici-bas
Fut Adam, notre premier père.
A ses fils désolés s'attachant pas à pas,
Depuis lors elle court la terre.
Empoignant de ses longues mains,
Et de ses doigts crochus étreignant les humains.
Elle s'en allait donc, la vieille meurtrière,
De maison en maison, de chaumière en chaumière.

Cherchant où s'installer, ne fût-ce qu'une nuit :
Car du seuil visité par l'hôte fatal
Le bonheur effrayé détalait,
Et souvent pour jamais s'enfuit.
Elle aperçoit d'abord une pauvre cabane
Qu'une vigne entourait, qu'ombrageait un platano :
L'arbre était sans verdure, et la vigne sans fruit.
"Bon ! dit-elle, on pourrait loger ici pentôte ;
Mais avant que d'entrer, voyons par la fenêtre."
Elle dit et regarde : une femme chantait,
Caressant un enfant joufflu qu'elle allaitait.
A côté, le mari, gaillard au fier visage,
Poussait vaillamment son ourrage.
Tout relâchait aux yeux dans cet humble ménage :

Certes, ce n'était pas de l'or :
Non, mais la propreté, c'était là leur trésor.
"Ce que je vois ici ne me dit rien qui vaille,
Grommela la Misère entre ses vieilles dents.
On est propre, on chante, on travaille ;
Je n'ai rien à faire océans."
Il n'en fut pas de même, à la maison voisine.
Sur une table de cuisine
Un gros homme accoudé dormait.
Près de son verre plein qu'en rouflant il tenait,
Était une bouteille vide.
Il avait l'air malpropre, insolent et stupide.
Des enfants mal peignés dans un coin se roulaient.
Criant, se culbutant, faisant ce qu'ils voulaient.
La mère, cependant, coquette et paresseuse,
Écoutait d'un galant la complainte amoureuse.

En voyant ce tableau qui réjouit ses yeux :
"Pour le coup, se dit la Misère,
Je n'ai que faire ailleurs et voici mon affaire."
Elle entre, elle s'avance et de ses doigts hideux
Saisit l'homme par les cheveux.
"Allons, réveille-toi, dit-elle,
Ivrogne, fainéant, assez dormir, c'est moi !"
Le malheureux se dresse et tout blême d'effroi :
"Qui donc es-tu ? dit-il en tremblant.—Je suis celle
Que le travail écarte et que le vice appelle,
Et je viens m'établir chez toi.
La paresse est ma sœur, le plaisir est mon frère,

Et je m'appelle la Misère !"
Elle dit, et riant, de ses longs doigts l'étreint,
Souffle dans le foyer sur le feu qui s'éteint.
Vide armoires, buffets, ainsi que l'escarcelle,
Brise les meubles, la vaisselle,
Et touchant de sa main la mère et les enfants,
En dégoûtants haillons change leurs vêtements.
Alors, les poussant vers la porte :
"Allons, marchons, vous ne ferez escorte,
Et j'espère que désormais
Nous ne nous quitterons jamais.
Le travail seul sur moi l'emporte :
Et toujours avec vous je serai la plus forte !"
Ainsi dit la Misère, et du pied, de la main,
Les chassant devant soi, poursuivit son chemin.

CITE. A. DE SEGUIE.

Petit jeu des excèsifs :
Pousser la propreté jusqu'à, dans un duel, essayer le feu
de son adversaire.



HON. PASCAL POIRIER.

L'Honorable Pasaël Poirier naquit à Shédiac, N. B., le 14 Février, 1852.

Il entra au Collège St. Joseph, de Memramcook en Septembre, 1865, où il fit un brillant cours d'études.

À l'âge de vingt ans, dans l'hiver 1872, le jeune Poirier sortait de cette institution pour se rendre à Ottawa où il était nommé Maître de poste de la Chambre des Communes. Il fut maintenu dans ce poste, sans interruption jusqu'au 9 Mars, 1885, lorsqu'il fut nommé membre de la chambre haute à Ottawa.

En 1876, M. Poirier fut admis au barreau et entra en pratique dans la province de Québec. Subséquentement, il fut admis à la pratique de la loi au Nouveau Brunswick et entra en société avec F.A. McCully, LL. B., sous la raison Poirier et McCully dont les bureaux sont à Moncton et Shédiac.

Le 9 Janvier, 1879, il épousa Mlle. Anne Lusignan, de Montréal, sœur de M. Alphonse Lusignan, littérateur distingué et membre de la Société Royale.

L'Hon. Sénateur Poirier est lui-même un littérateur de grand mérite. Plusieurs essais littéraires, différentes lectures bien écrites et bien pensées témoignent de ce qu'aurait pu être notre ami sénateur dans la littérature Acadienne, si cette littérature recevait assez d'encouragement de nos compatriotes pour avoir chance de vie.

Il est sorti de sa plume deux ou trois productions littéraires de longue haleine telles que "*Les Acadiens à Philadelphie*" (drame en cinq actes et représenté publiquement au Canada en 1875).

"*L'Origine des Acadiens*" ouvrage publié en 1874 et finalement le "*Glossaire Acadien*" que le sénateur venait de terminer et dont les manuscrits prêts pour la publication ont été brûlés au dernier feu de Shédiac.

LE MAÎTRE D'HÉBREU.

Le prince de Guéméné, voyant entrer dans la chambre de sa femme un homme avec un haut-de-chausse tout déchiré, demanda à Mme de Guéméné ce qu'il venait y faire. "Il me montre l'hébreu, lui dit-elle.—Madame, reprit M. de Guéméné, il vous montrera bientôt le derrière."



HON. STANSILAS F. PERRY

L'Hon. Stanislas F. Perry naquit à Tignish, Ile du Prince Edouard, le 7 mai, 1823, du mariage de Pierre Poirier et de Blanche Gaudet. Cette dernière vit encore et est âgée de 92 ans.

Il est descendant des expatriés de 1755.

Il étudia aux écoles de sa place natale, et, pendant trois ans, au Collège St. André, I. P. E.

L'Hon. S. Perry est cultivateur et marchand par profession.

Il épousa le 11 avril 1847, Mlle Marguerite Carroll, native d'Irlande. De ce mariage naquirent dix enfants dont six garçons et quatre filles.

En 1851, il fut nommé juge de paix. En 1854, il fut élu membre de la chambre d'assemblée provinciale où il a été représentant pendant vingt-huit ans. Il fut appelé à prendre un siège à la chambre exécutive de l'Ile du Prince Edouard, en 1858, et il était orateur de la chambre en 1873, lorsque l'Ile se décida à entrer dans la confédération. En 1882, il a été élu représentant de son comté pour la chambre fédérale.

L'Hon. S. F. Poirier est un lutteur énergique qui a couru 25 élections pendant sa vie publique; c'est le doyen de nos hommes d'état acadiens.

GRAMMONT ET SON CONDISCIPLE.

Le comte de Grammont, qui a vécu jusque dans un âge très-avancé, cachait avec soin le nombre de ses années. Étant un jour au dîner de Louis XIV, le roi demanda à l'évêque de Senlis, qui était aussi fort vieux, s'il ne savait point quel âge avait le comte de Grammont. "Sire, répondit l'évêque, j'ai quatre-vingt-quatre ans; le comte de Grammont en a du moins autant; car nous avons fait nos études ensemble.—"Que dites-vous à cela, monsieur de Grammont? dit le roi. Voici un témoin irréprochable.—Sire, répondit le comte de Grammont, l'évêque de Senlis se trompe: ni lui ni moi n'avons jamais étudié."

LETTRE DU REV. M. F. RICHARD.

[POUR L'ÉDITION SPÉCIALE ET ILLUSTRÉE.]

M. l'Éditeur,

Vous avez eu l'obligeance de me demander une correspondance pour l'Évangéline, à l'occasion de nos fêtes Acadiennes.—L'honneur que vous me faites est justement apprécié; mais je crains que vous soyez désappointé dans votre attente.—Pour décorer convenablement notre Héroïne à l'occasion de ces fêtes, il lui faudrait des ornements fabriqués par des mains de maître. N'étant ni littérateur, ni poète, je ne puis que lui préparer un "fritot" à l'Acadienne.

Si nos jeunes et brillants littérateurs Acadiens, trouvent ce rayot trop commun et ne peuvent le savourer comme dessert, ils pourront le recommander comme remède, pour guérir d'assez nombreuses maladies nationales.—Laisant donc la tâche à d'autres plus compétents de démontrer que l'Acadie n'est pas dépourvue de talents littéraires, je ne bornerai à exprimer simplement les impressions que les circonstances suggèrent.

Comme prêtre catholique et enfant de l'Acadie, ma mission est de promouvoir les intérêts de l'Eglise, notre mère spirituelle et de l'Acadie, notre mère-patrie. Or, il me paraît clair et évident que l'ennemi principal de l'une et de l'autre, c'est l'émigration, et que l'éducation, la colonisation et l'agriculture sont les colonnes qui doivent les supporter. N'ambitionnant d'autre honneur que celui de servir l'Eglise et ma patrie, je me permettrai de signaler la plaie nationale et d'y suggérer des moyens de guérison. Je prie mes aimables lecteurs et lectrices de se rappeler que le médecin est quelques fois forcé d'appliquer des remèdes pénibles pour sauver la vie d'un patient. Il ne doit pas en être moins considéré pour cela; j'espère donc que mon traitement inspiré par le plus pur patriotisme et dicté par l'amitié la plus sincère, ne sera pas repoussé et rejeté; mais, au contraire, sera apprécié et employé avec joie et confiance.

L'amour de Dieu, de l'Eglise et de la patrie; voilà, d'après moi, en quoi consiste le véritable patriotisme.—Celui qui n'aime pas Dieu, n'aime pas non plus l'Eglise, et celui qui n'aime ni l'un ni l'autre n'aimera certainement pas sa patrie d'un amour intelligent et efficace. Le patriote doit être bon soldat, il doit être une sentinelle vigilante et fidèle, surveiller, combattre et terrasser l'ennemi. Le soldat chargé de porter l'étendard du Christ, la bannière de l'Eglise et le drapeau de la patrie, s'il fuit à la vue de l'ennemi, au premier signe de danger, n'est pas digne de la confiance mise en lui. Il doit être prêt et disposé à travailler, à souffrir et mourir même pour la défense des droits sacrés de la religion et de la patrie. Le patriote doit être reconnu matelot courageux et fidèle. Qu'importe le poste qu'il occupe dans l'équipage; qu'il soit capitaine ou second, matelot ou petit mousse: son devoir, c'est de veiller pour éviter les écueils, c'est d'organiser son personnel pour faire face à la tempête; c'est d'avoir les yeux fixés sur la boussole afin de diriger sagement la barque nationale. Le soldat qui laisserait l'armée nationale pour s'allier à l'ennemi, serait considéré comme un traître, un lâche et serait dégradé et puni comme tel.

Que dire de l'Acadien, qui hait son pays, abandonne sa patrie, méprise sa langue, rougit de son origine et de sa religion? L'Acadien, auquel sa patrie a confié le dépôt sacré de la religion, de la langue et des traditions nationales, héritages précieux que lui ont légués ses aïeux, doit se rappeler qu'il occupe le poste de sentinelle. S'il abet le drapeau de sa nation, s'il laisse les rangs de l'armée nationale et s'enrôle dans une milice étrangère et souvent ennemie, il forfait à ses devoirs. Ce capitaine et son équipage, chargés de défendre, de protéger et de garder la barque acadienne

et de la diriger à la conquête de nouveaux domaines, iront-ils, sans y être forcés, abandonner leur navire en pleine mer, s'embarquer sur un vapeur voisin, parce qu'il semble fendre les eaux avec une rapidité plus merveilleuse? S'ils en agissaient ainsi, ils ne deviendraient, par le fait, que des mercenaires et des esclaves.

Voilà le portrait bien imparfait de ce que représente l'émigration Acadienne.—Celui qui aime véritablement, ne crain pas ses peines pour atteindre à l'objet aimé. Or, l'Eglise et la patrie ont besoin, grandement besoin de vos intelligences et de vos bras pour les servir dans ce pays de croyances mixtes et de nationalités différentes; et vous délaisserez votre mère qui vous enfanta à la foi, qui vous a nourris, et qui vous promet bonheur et prospérité? Vous laisseriez parents, frères, sœurs, amis, clocher, et toutes les douceurs de la famille, pour un plat de lentilles? Amis compatriotes, n'abandonnez pas votre vieille mère, l'Acadie. Elle est vénérable par son âge et ses mérites! Elle est aimable, parce qu'elle est aimante. Elle peut être une mère pauvre, plus pauvre que sa voisine en biens matériels, mais *l'homme ne vit pas seulement de pain*, il lui faut quelque chose de plus substantiel, encore. Il faut la parole de Dieu, le pain intellectuel qui ne saurait être plus nutritif que lorsqu'il est pétri et servi par les mains des mères Acadiennes et du clergé parlant votre langue. L'émigration compromet sérieusement les progrès de l'Eglise et l'avancement du pays, —ceci est admis de tout le monde. Le malheur, c'est que l'on n'y fait pas attention. Ce serait, peut-être ici l'occasion, pour la patrie, de dire: "O vous tous qui passez par le chemin, arrêtez et considérez s'il y a une douleur semblable à la mienne."

Vous, chers Acadiens, qui passez par les provinces maritimes conquises et fécondées par les sueurs, les larmes et le sang de nos pères, vous qui pensez à laisser l'Acadie pour servir un maître étranger; "arrêtez et considérez", s'il y a une douleur semblable à celle que vous causez à votre mère patrie. Sa douleur, c'est de vous perdre; ses peines proviennent de ce qu'elle ne compte plus sur votre retour; ses déchirements de cœur, c'est la crainte fondée qu'en vous élançant, vous allez perdre votre foi, votre amour du bien, votre langue et toutes vos traditions nationales. Laissez moi vous exhorter à écouter attentivement cette voix plaintive de votre mère désolée et restez auprès d'elle pour essuyer ses larmes et partager ses joies.

Nous venons de signaler la maladie, le cancer national, il s'agit de parcourir les remèdes les plus propres à opérer, la guérison et à prévenir une mort prématurée. L'éducation, la colonisation et l'agriculture, voilà les antidotes au poison de l'émigration.

Il faut instruire le peuple. Il faut que l'Acadien sente qu'il a un intérêt dans le pays qu'il habite; qu'il peut avec du courage, et de la persévérance, arriver aux premières positions dans l'Eglise et l'Etat.

Alors, il s'attachera à son pays, qui lui offre ces avantages; il l'aimera et le servira en vrai patriote.

Pour arriver à ce résultat désirable, il faut l'éducation, il faut des institutions pour l'éducation de la jeunesse acadienne et dont les aspirations tendent à l'avancement de notre population. Nous possédons déjà de ces institutions, mais il devient indispensable d'en posséder davantage. Je vois avec plaisir et bonheur que notre digne et distingué Archevêque comprend l'importance de ces institutions et avec sa haute approbation et son bienveillant patronage, la vieille Acadie va posséder bientôt un monument qui, en rappelant le souvenir d'un homme distingué, d'un apôtre zélé, et d'un patriote éclairé, deviendra un fort national et un panacée contre l'émigration. Succès et prospérité au monument Sigogne, au collège de la Baie Ste Marie, et bénédictions à tous ses promoteurs et bienfaiteurs! Mais, il y

Roger

Le péti
durcis pa
l'équ'il

nouveaux domaines, iront leur navire en pleine mer, parce qu'il semble fendre l'air comme un aigle. S'ils en agissent ainsi, que des merces

de ce que représente l'économie véritablement, ne se fait à l'objet aimé. Or, l'économie a besoin de vos instruments différents ; et vous défendez la foi, qui vous enrichit et prospérité ? Vous ne pouvez clocher, et toutes les tentatives de lentilles ? Amis de la vieille mère, l'Acadien a ses mérites ! Elle est aimable, peut être une mère pauvre, mais biens matériels, mais, il lui faut quelque chose de plus que la parole de Dieu, et plus nutritif que les paroles des mères Acadiennes. L'émigration compromet l'avancement du pays. Le malheur, c'est que l'on ne peut être ici l'occasion, que si vous passez par le chemin du douleur semblable à

par les provinces maritimes, les larmes et le sang, laissez l'Acadie pour et considérez, s'il y a un espoir à votre mère ; ses peines pour servir votre retour ; ses défenses qu'en vous exhortant à l'amour du bien, votre amour. Laissez moi vous dire la voix plaintive de elle pour essayer ses

le cancer national, les plus propres à opérer, prématurée. L'éducation, voilà les antidotes au

que l'Acadien sente l'habitude ; qu'il peut avec l'aide aux premières po-

lui offrir ces avantages patriotes.

il faut l'éducation, de la jeunesse acadienne à l'avancement de la nation de ces institutions, à leur développement. Je tiens à ce que l'Acadien soit distingué et distingué de ces institutions et de leur développement, en devenant patronage, monument qui, tout distingué, d'un apôtre, aura un fort national et prospérité au nom de Ste Marie, et bé-

nefaiteurs ! Mais, il y

la pierre angulaire à poser à tout édifice, qui doit, pour ainsi dire, supporter toute la construction ; il faut que la colonisation et l'agriculture deviennent les pierres fondamentales de cet édifice national ; sinon, c'est en vain que nous essayerons de bâtir. L'éducation est comme le couronnement, l'apex placé au haut de la tour, comme ornement comme paratonnerre.

On ne saurait trop rappeler à nos compatriotes l'importance et les avantages de la colonisation ; au point de vue catholique et acadien, je ne prétends pas recommander cette industrie comme une vie d'aisance et vide de privations et d'épreuves ; mais je me permets de la placer au premier rang, comme œuvre glorieuse et méritoire, la plus catholique et la plus patriotique qui puisse être proposée à un peuple aimé comme l'est le petit peuple Acadien. Elle a ses peines et ses privations ; je l'admets, mais elle a aussi ses avantages et ses consolations. Le colon qui commence à défricher une terre, prépare son indépendance. Il se dit : Je dois avoir un avenir plus noble que celui d'être au service des spéculateurs envieux qui veulent m'exploiter. Je veux dire quelque chose de plus qu'un vil mercenaire, qu'une machine dans des mains étrangères. Je veux rester catholique et Acadien. Je tiens à ma langue maternelle et aux traditions nationales, je veux être dans ma patrie, à ma famille, et laisser mes cendres à côté de celles de mes pieux ancêtres et je veux que la terre que j'aurai fécondée de mes sueurs et qui m'a fourni le pain de chaque jour, soit mon habitation jusqu'au jour du jugement général, où j'espère ressusciter et me réunir à mes compatriotes qui auront combattu le bon combat, conservé la foi et qui seront morts de la mort du juste.

Il est donc de la plus grande importance de favoriser, d'encourager et de patroniser la colonisation et l'établissement de notre jeunesse dans le pays. Ne méritons pas le reproche que nous font nos jeunes gens intelligents et qui aiment leur patrie : "Montrez nous les chemins qui nous conduisent dans ces colonies, donnez nous votre appui moral et pratique, montrez que vous appréciez notre zèle et notre devoir à la cause commune en vous intéressant à cette œuvre, et nous sommes prêts et disposés à rester au pays et à le servir fidèlement. Nous ne voulons pas cependant que les colonies soient des pénitenciers pour les malfaiteurs et des asiles pour les infortunés."

Il faut, de plus, conserver ses domaines, il ne faut pas les sacrifier aux étrangers pour y faire leur fortune, après les avoir fécondés de nos sueurs. Il s'agit de cultiver la terre avec intelligence et discernement et en recueillir tous les avantages possibles. A moins que nos cultivateurs Acadiens puissent démontrer à leurs enfants, par une expérience journalière que la culture du sol est profitable, honorable et même attrayante, notre jeunesse ne s'y attachera pas, abandonnera cette noble poursuite pour se livrer à d'autres occupations plus attrayantes mais, moins nobles.

Voilà, Mr. l'Éditeur, le *frirot* ou le *ragout* comme vous voudrez, que j'ai cru offrir à nos compatriotes, à l'occasion de nos fêtes nationales. J'espère qu'on ne le trouvera pas trop indigeste.

Nous devons, de toutes nos forces, contribuer à élever une digue contre ce flot de l'émigration, garder notre jeunesse dans les limites de la patrie, afin de former un peuple fort, nombreux et vivant uni sur le domaine de ses pères.

M. F. RICHARD, P.T.R.

Rogersville 31 juillet, 1890.

Le pétrole assouplit le cuir des souliers et des chaussures durcis par l'humidité, et le rend aussi flexible et mou que lorsqu'il était neuf.

A QUOI TIENT LE BONHEUR

Un soir de printemps, je regardais les affiches, me demandant dans quel théâtre ou quel concert je terminerais ma journée. J'étais avec Bernard Loumagne, avoué, homme grave. Et, depuis une heure que nous nous promenions sur le boulevard, nous étions très mornes, très silencieux, comme des gens qui ne savent plus que faire de leur temps.

Soudain j'aperçus la figure mobile, éveillée, toujours souriante de mon ami Henri Martin.

— Parbleu ! m'écriai-je, Martin va nous tirer d'embarras. Martin n'a jamais eu de profession bien définie ; il est un peu tout : musicien, chanteur, acteur, littérateur, mathématicien, commerçant, industriel. Il a fait de tout, avec succès ; mais je ne lui connais qu'un métier qu'il ait toujours exercé sans arrêt : il est "fumiste". Et un fumiste raffiné, dédaignant de recommencer deux fois de suite la même fumisterie, un délicat de farces, comme il y a des délicats de lettres.

C'est d'ailleurs un fort joli garçon, très élégant quoique de moyenne taille, mince, avec une tête fine, sans cesse en mouvement, une moustache bien soignée et de beaux yeux noirs, profonds, mélancoliques.

— Ah ! quelle chance de vous trouver ! s'écria-t-il.

Et, montrant d'un geste dédaigneux les affiches :

— Vous alliez passer la soirée au théâtre ?

— Oui.

— Avez-vous dîné ?

— Pas encore.

— Alors, tout va bien. Rentrez chacun chez-vous, j'y suis déjà allé, et j'ai donné l'ordre qu'on vous prépare habit, cravate blanche, souliers vernis.

En même temps, il ouvrait son pardessus :

— Vous voyez, je suis déjà habillé. Dépêchez-vous, c'est pour sept heures et demie, et un jour pareil, il ne faut pas se mettre en retard.

— Mais où nous mènes-tu ?

— Farceurs ! fit-il. Comme si vous ne le saviez pas ! Allons ! allons ! ne perdez pas une minute.

Quand Martin organisait une soirée, il n'y avait qu'à lui obéir ; on était certain de ne pas s'ennuyer.

Il appela un cocher qui passait et nous conduisit l'un et l'autre à notre domicile, nous accordant dix minutes pour nous habiller.

Quelques instants après, nous étions de nouveau réunis ; et la voiture filait dans la direction des Champs-Élysées. Martin fumait sa cigarette avec une solennelle majesté. Je lui demandai encore :

— Où nous mènes-tu ?

Il eut l'air vexé de mon insistance ; mais il consentit à répondre :

— Porte Maillot.

— Pour dîner ?

— Parfaitement. Pour dîner.

— Et c'était bien nécessaire de nous faire mettre notre habit pour dîner ensemble tous les trois ? s'écria Loumagne, furieux.

Il n'a qu'une médiocre affection pour l'habit.

Martin nous dévisagea avec hauteur :

— Depuis quand, dit-il, allez-vous à un repas de noces sans vous habiller ?

— Nous allons à un repas de noces ?

— Parfaitement.

— D'un de tes amis ?

— Oui... d'un de mes amis.

— Et il s'appelle, cet ami ?

— Je n'en sais rien.

— Sérieusement ?

—Très sérieusement. En passant aujourd'hui vers deux heures devant l'église de la Trinité, j'ai vu sortir une mariée adorablement gentille et je me suis dit : "Voici une mariée à qui je voudrais bien porter un toast !" Comme le seul moyen de lui porter un toast est d'assister à son repas de noces, nous y allons, mes amis ! J'ai entendu le beau-père dire à un des invités : A ce soir, à la porte Maillot ! Et je sais le nom de la mariée, je l'ai demandé au bedeau : Mademoiselle Lemonnier ! Blanche Lemonnier ! Vous verrez comme elle est gentille : un amour !

Quand nous arrivâmes au restaurant, Martin avait bien l'allure d'un invité qui vient sérieusement assister à un repas de noces.

Il y avait trois noces, ce jour-là, c'est-à-dire que tout l'établissement était un peu bouleversé. Les garçons bondissaient dans les escaliers, les maîtres d'hôtel se penchaient sur la rampe, aux trois étages, criant, tempêtant, demandant des serviettes, des couteaux, des verres.

—Le moment est propice, dit Martin ravi. Et trois noces avec cela ! Si on nous chassait de la nôtre, nous n'aurions qu'à choisir pour trouver un refuge.

Il demanda avec désinvolture :

—La noce de Mlle Lemonnier ?

—Premier étage.

Nous le suivions un peu craintifs. Il était déjà entré dans la salle, où l'on achevait de mettre le couvert.

—Vous avez bientôt terminé ? fit-il d'un ton dominateur.

Le maître d'hôtel vint le saluer très respectueusement. Il tenait un papier à la main.

—C'est le liste des invités ? dit Martin en lui arrachant le papier. Voyons s'il n'y a pas d'erreur.

Et, faisant gravement le tour de la table, il vérifia, sa liste à la main, puis dit très sèchement :

—Sapristi ! Vous vous êtes trompé ; il manque trois couverts. Heureusement je suis arrivé à temps.

Tandis que le maître d'hôtel, un peu confus, allait crier par-dessus la rampe qu'on lui montât trois couverts de plus, Martin ajoutait nos trois noms sur la liste et faisait sur la table les changements nécessaires ; il se plaçait presque en face de la mariée, nous plaçant à une légère distance pour le soutenir s'il survenait des difficultés.

Et nous étions sous les armes, très sérieux, très solennels, lorsqu'on cria :

—Voici la noce Lemonnier !

**

Les repas de noces sont généralement gais, mais il y en a de tristes aussi. Et celui de Mlle Lemonnier allait justement se trouver parmi ces derniers. La vie a de ces coïncidences.

Lorsque M. Joseph Durand avait commencé de faire la cour à Mlle Lemonnier, j'ai appris tout cela plus tard, leur situation de fortune était à peu près équivalente. Mlle Lemonnier avait cent mille francs de dot, plus deux cent mille francs d'espérances, le tout lentement amassé par son père dans le commerce des vins ; son père et sa mère étaient de fort braves et fort honnêtes gens, qui n'avaient que le petit défaut d'aimer l'argent. Aussi, ce qui les avait séduits d'un Joseph Durand, c'était moins sa gentillesse, ses aimables façons, et son amour très réel, tendre pour Blanche, que sa situation importante dans une grosse maison de tissus de la rue du Sentier, les quarante mille francs que lui donnaient ses parents le jour de son mariage, et les magnifiques propriétés qui lui reviendraient plus tard, des vignobles dont personnes ne connaissent mieux la valeur que M. Lemonnier, de bons vignobles situés en pleine Gascogne, plus une centaine de mille francs déposés chez un banquier.

Blanche, elle, n'entendait rien à ces questions d'intérêt. Elle aimait Joseph Durand, tout bonnement parce qu'elle

l'aimait, qu'il avait une figure mâle, un regard un peu dur qui s'adoucisait pour elle, et qu'elle s'imaginait qu'avec lui la vie ne serait qu'une suite de joies ininterrompues. Joseph Durand l'aimait aussi bien franchement ; il aimait cette petite brune, si mignonne, si séduisante, avec sa taille si ronde, son visage si gai, ses yeux veloutés et ses cheveux si fins, si légers qui frisaient sur sa nuque.

Aussi, quel chagrin, quand la veille même du contrat, M. Lemonnier s'était écrié, en ronlant de gros yeux, devant les deux familles réunies :

—Tout est rompu !

Il était défiant M. Lemonnier. Au moment de signer le contrat, il avait voulu vérifier les déclarations de la famille Durand : et il venait de recevoir des nouvelles désastreuses ; le banquier, qui détenait les cent mille francs d'espérances de son gendre, était à la veille de cesser ses paiements.

—Vous le saviez, monsieur ! hurlait-il sous le nez de M. Durand ; et vous ne nous en disiez rien !

M. Durand défendit énergiquement son banquier, un très honnête homme, affirma-t-il, qui pouvait avoir des embarras momentanés, mais qui sortirait victorieux de cette crise. M. Lemonnier l'interrompit brusquement.

Allons donc ! Ma fille n'en verra jamais un sou de vos cent mille francs ; Et ça ne serait rien encore si vos vignes n'étaient pas phylloxérées, car, si votre banquier fait faillite, c'est que votre sacré pays de Gascogne est ruiné par le phylloxéra !

En vain M. Durand expliquait-il qu'il lutait contre l'ennemi, qu'il faisait les plus grands sacrifices, qu'il avait déjà remplacé ses mauvaises vignes par des plantes américaines. M. Lemonnier ne voulait rien entendre :

—Vous nous avez trompés ! Tout est rompu !

Mais, comme ce n'était pas du tout le désir de Blanche Lemonnier, rien ne fut rompu. Elle adoucit son père sans lui parler de son amour, sachant qu'une telle raison n'aurait que peu d'influence sur le vieux commerçant ; elle lui parla du scandale qu'amènerait cette brusque rupture de mariage, le menaçant de rester vieille fille et de s'enfermer dans un cloître, classiques et vieux moyens, qui sont toujours bons.

Et le contrat avait été signé, et le mariage avait lieu. Seulement, ça manquait de gaieté. Les deux beaux-pères se regardaient comme des chiens de faïence, les belles-mères semblaient prêtes à se mordre. Les invités, connaissant à peu près la situation, étaient gênés, ennuyés. On ne riait pas, on barbardait à peine. Ça manquait de gaieté.

**

Et ça aurait probablement manqué de gaieté toute la soirée, si, à leur entrée dans la salle du festin, les familles Durand et Lemonnier n'avaient trouvé, pour les accueillir, la joyeuse figure de mon ami Martin. Il était allé vers les deux beaux-pères, souriant, la main tendue, comme s'il avait bien réellement fait partie de la noce. Et il leur disait d'un ton assuré :

—Tout va bien maintenant. Ces imbéciles avaient fait un tas d'erreurs ; mais j'ai tout arrangé.

M. Durand pensa que c'était un ami intime de la famille Lemonnier, M. Lemonnier pensa que c'était un ami intime de la famille Durand. Et tous les deux échangèrent avec lui de franches poignées de main. Et puis, cela les rassérénait un peu de voir ce regard réjoui, cet empressement, cette gentillesse. Cependant, cédant à son naturel défiant, M. Lemonnier se pencha à l'oreille de Martin :

—Rappelez-moi donc votre nom ?

Et sur la réponse de mon ami :

—Martin... Henri ! Vous savez bien ?

—Ah ! oui... Martin ! Oui, Henri Martin ! Je me souviens maintenant. C'est curieux comme, en un pareil jour, on perd la mémoire des noms ! Martin, oui, oui, Martin !

Il au

Martin

—P

Puis

—V

vous !

Il n'

autour

invités

avec le

un qua

Sa b

et, qua

le mon

riaient u

jours p

Lemor

aimabl

sur ce

l'ami

regard

—H

—T

—E

sont le

Qua

de ser

de tou

(de fai

tout d

—L

de ché

de pâ

Ou

—L

la ma

ça ne

Les

plus c

d'eux

le tut

L'h

coupe

—

Un

—

de vo

les de

sincè

je do

prém

rever

M.

—

victo

rés u

le pié

cher

ment

Et v

fortu

à vo

Les

semé

en e

Il aurait voulu lui redonner une poignée de main, mais Martin s'était déjà élané au-devant de la mariée :

—Par ici, madame, voici votre place.

Puis, tapant sur l'épaulé de Joseph Durand :

—Vous pouvez vous vanter d'être un heureux homme, vous ! Elle est tout bonnement adorable, votre femme !

Il n'attendit pas les remerciements du marié ; il courait autour de la table, appelant les noms, faisant placer les invités, si gracieux avec les vieilles dames, si respectueux avec les jeunes, et si rond, si jovial avec les hommes qu'en un quart d'heure il avait fait la conquête de toute la noce.

Sa bonne humeur se communiquait d'ailleurs aux invités ; et, quand il consentit à s'asseoir, après s'être assuré que tout le monde était placé et placé suivant les convenances, on riait un peu, en dessous, discrètement ; la tristesse des jours passés avait à peu près disparu : M. Durand et M. Lemonnier causaient plus aimablement et se faisaient plus aimablement et mutuellement des compliments sur ce charmant garçon d'Henri Martin, que chacun croyait l'ami de l'autre ; les belles-mères avaient adouci leurs regards ; et le marié disait à sa femme :

—Il est rudement gentil votre ami Martin !

—Tu veux dire *notre* ami !

—Eh oui, *notre* ami, *notre* ami ! Maintenant vos amis sont les miens, et les miens sont les vôtres.

Quand Martin se fut assis, il fit signe au maître d'hôtel de servir le repas, et, dès lors, eut l'air de tout commander, de tout régler. Il mangeait à peine, s'occupant seulement de faire manger et boire les autres, on le voyait se lever tout d'un coup :

—La-bas : au bout de la table ! Ils n'ont pas encore eu de chambertin. Et à droite, tenez, il manque une assiette de pâté de foie de canard !

Où bien il apostrophait le marié.

—Durand, mon ami, vous venez de parler à voix basse à la mariée. Ça ne se fait pas, mon ami ! Parole d'honneur, ça ne se fait pas !

Les garçons d'honneur, annihilés par lui, ne s'occupaient plus que de faire la cour aux demoiselles d'honneur. L'un d'eux, dont Martin avait spécialement fait remplir les verres, le tutoyait déjà.

L'heure des toasts avait sonné. Martin se leva, sa coupe de champagne à la main, redressant sa petite taille :

—Jeunes époux !

Un grand silence se fit.

—Jeunes époux ! Ami, depuis bien des années, de l'un de vous, je me considère désormais comme votre ami à tous les deux, et c'est à ce titre que je veux vous souhaiter bien sincèrement le bonheur à votre entrée dans la vie ! Mais je dois aussi vous adresser des paroles de sagesse, vous prémunir contre les adversités de l'existence, contre les revers de la fortune.

M. Durand et M. Lemonnier écoutaient, bouche bée.

—Ne craignez rien ! s'écria Martin, vous traverserez victorieusement toutes les épreuves. Les vignes phylloxérées ne seront plus phylloxérées ; les banquiers qui lèvent le pied ne lèveront plus le pied. Nos plus illustres savants cherchent le remède au mal ; ils le trouveront ; les départements ruinés seront riches de nouveau, le crédit se rétablira. Et votre bonheur sera couronné par une resplendissante fortune. Jeunes époux, je bois à votre avenir, à vos enfants, à vos petits enfants, à vos arrière-petits-enfants !

Le toast de Martin fut couvert de nombreux applaudissements. M. Lemonnier le trouva très bien tourné. Il y en eut plusieurs autres, mais on ne les écouta pas.

On était tout à Martin. Il s'occupait de faire desservir la table pour que le bal fût promptement organisé.

Ce fut lui qui ouvrit le bal, au bras de la demoiselle d'honneur dont le cavalier le tutoyait. Ce fut lui qui mena toute la soirée avec un entrain endiable, chantant d'inénarrables chansonnettes lorsqu'on se reposait. Ce fut lui qui présida, gravement, à l'importante cérémonie de la jarretière de la mariée. Ce fut lui qui reconduisit les jeunes époux à leur voiture.

Il y a huit ans environ que Joseph Durand a épousé Blanche Lemonnier. Ils sont très heureux et ont trois enfants qui raffolent de leur ami Henri Martin. Les vignes de M. Durand donnent des récoltes superbes ; son banquier est plus solide que jamais, les cent mille francs ont fait des petits. Et les deux familles se disputent encore sur la question de savoir si l'ami Henri Martin était l'invité de la famille Durand ou de la famille Lemonnier.

PIERRE SALLES.

LE PRIX D'UN COUP DE CANON

Tout le monde aujourd'hui suit l'évolution de l'art militaire : les inventions nouvelles, les perfectionnements apportés aux rouages des armes de guerre, les méthodes de combat, les expériences de tir, les revues, etc. Cependant bien des détails, intéressants le côté technique des choses, échappent à la masse du public. Sait-on, par exemple, combien coûte un coup de canon d'une grosse pièce d'artillerie de marine de 110 tonnes ? La somme ronde de \$832, ce qui, à 4 pour cent, correspond au revenu annuel d'un capital de \$20,800.

Poudre, 950 livres,	\$380
Projectile, 1800	435
Soie pour cartouche,	17
Total	\$832

Mais ce n'est pas tout. La pièce de 410 tonnes ne supporte, paraît-il, que 95 coups, c'est-à-dire qu'après ce nombre de coups elle devient incapable à l'usage et demande des réparations. Or, le prix de la pièce étant de \$82,400 il faut donc compter environ \$868 de frais d'usure à chaque coup, ce qui ramène le coût de chaque charge de canon à \$1700.

Ainsi, qu'on tire un coup de canon de 110 tonnes, c'est le revenu d'un capital de \$42,500 qui saute en l'air. Mille coups de canon représenteraient le capital de \$42,500,000 !

En comparant des pièces de calibre inférieur, on trouve, d'après les calculs mathématiques les plus rigoureux, qu'un coup de canon d'une pièce de 67 tonnes (dont le prix est de \$50,000 et qui s'use après 127 coups) coûte \$920 ; de même la pièce de 45 tonnes, d'un prix de \$31,460 avec un usage de 150 coups, occasionne une dépense de \$490 par chaque coup de canon.

Les chiffres que nous venons d'établir doivent, ce nous semble, laisser réfléchir les amis de la paix.

Au restaurant :

—Garçon ! c'est pour moi ce homard ?

—Oui, monsieur, le voici.

—Hum ! dites donc, mon ami, entre nous, êtes-vous sûr qu'il soit bien frais ?

—Pour ça, monsieur, je ne puis vous dire, il n'y a que dix jours que je suis ici !

LA RÉSURRECTION NE MEURT PAS

[POUR L'ÉDITION SPÉCIALE ET ILLUSTRÉE.]

La vérité est éternelle. Frappé à mort par le fer d'un assassin, Garcia Moreno, prononce une parole immortelle : "De non morire—Dieu ne meurt pas."

Le traître a cru atteindre le catholicisme au cœur et par la voie du mourant le monde entend une expression de vie : Dieu, la vérité, la résurrection sont immortels. Ainsi en est-il de la justice. Pensée consolante, s'il en fut jamais, pour tous les peuples fidèles, mais spécialement pour le peuple Acadien, dont la mission s'il sait la comprendre, aura les plus beaux résultats, sur notre jeune terre d'Amérique.

Placé sur l'extrême pointe Est de ce Continent, protégé de tous côtés par l'Océan Atlantique qui baigne les côtes de sa belle presqu'île, rafraîchi par les brises fortifiantes de la mer, ce petit peuple abandonné, foulé aux pieds par de cruels despotes, proscrit en 1775 vit encore ! Il vit ! se développe ! s'instruit ! combat ! lutte ! grandit ! Exemple impérissable de cette vérité : *la résurrection ne meurt pas.*

Les sœurs de Lazare disaient au Fils de l'Homme : "Si vous aviez été ici, notre frère ne serait pas mort." Que sont devenus et le sordide Lawrence ? et le perfide Boscawen ? et le lâche Moysten ? des objets d'horreur pour l'humanité, des noms rayés du tableau d'honneur des peuples, une tache que ni les vagues courroucées des mers, ni les vents déchainés par l'ouragan ne pourront effacer du drapeau anglais. Voilà le châtimement, le mépris des criminels, l'ignominie des traîtres.

Il reste donc au dessus des fanges dans lesquelles crouissent certains peuples une atmosphère assainie d'où l'on contemple encore la sérénité du ciel, la beauté de la vertu, la sainteté du malheur.

C'est qu'avec le ciel les nations ne meurent jamais. Les âmes fortes ne se souillent point ; la persécution assaille les justes ; elle ne les abat pas.

La résurrection ne meurt pas. Avec le Dieu de Lazare le peuple Acadien renaît de la mort. Tout a été mis en œuvre contre nos frères d'Acadie : haine, injustice, persécution, exil. Et tout était si bien combiné que le poète, un instant à eu raison de dire qu'il n'en restait plus qu'un souvenir.

"Naught but tradition remains" etc.

La tempête a agité sa jeune existence plus fortément que l'ouragan n'ébranle les vagues furieuses, que le Simoun ne soulève les sables du désert, mais le tendre arbrisseau plie sans se briser ; le calme succède à la tempête, le ciel redevient serein et la nature ébranlée reprend son calme placide et sa beauté habituelle.

Voilà la vie ; voilà l'histoire des peuples. Un instant le fort est honoré ; entouré de sa toute puissance, il écrase, calomnie, bouleverse ; détruit. Peu après, tombé à son tour, les fils de ses victimes reviennent en paix fouler son tombeau : car, la victoire appartient au courage, à la lutte, au sacrifice.

D'Évangéline, la vierge des pleures, a reverdi la race des martyrs. On a pu lui nier d'abord et ses droits politiques et ses droits civils, et son droit au sol de la patrie et à sa chaumière natale ! Les injustes passent et les revendications légitimes subsistent. De fait le réveil est partout. Le : "Waste are these pleasant farms and the farmers for ever departed" du sympathique Bostonnais, n'est plus vrai. L'Acadien a repris son sol ; Il a aujourd'hui ses écoles et ses collèges, ses prêtres, ses juges (Landry) ses sénateurs (Poirier) ses conseillers législatifs (Richard) ses députés ses journalistes nationaux, ses prêtres colonisateurs (l'abbé

Richard). O heureuse la nation qui se suffit à elle-même ! *La résurrection ne meurt pas.*

Elle ne meurt pas. Les Lawrence du temps avaient placé une forte pierre sur la tombe du crucifié et par crainte de la réalisation de sa promesse, l'on avait confié cette pierre à la garde des soldats. Les anges ne craignent ni les tyrans ni leurs sbires, ni leurs affidés ni leurs gardes ; la pierre se soulève d'elle-même ; l'Homme-Dieu ressuscite. Au ciel on entend l'Hosanna de la victoire et, sur la terre, l'Eglise répond par ses immortels *alleluia*.

C'est en vain que le despotisme aurait voulu effacer de la terre d'Acadie les traces de la nation acadienne. En la dispersant sur tous les coins de la terre, sur tous les rivages étrangers, sur toutes les îles de la mer, il a jeté partout une semence chrétienne, une graine de résurrection qui est la vie. Voilà le secret du ciel. Par ce moyen violent, les ténèbres ont vu la lumière, la nuit a entrevu le jour et l'Eglise Catholique a été admirée, aimée, servie par le *medium* des bannis Acadiens dans mille endroits où elle n'était pas encore connue. Non, la race acadienne n'est pas éteinte, Rameau de St. Père a raconté sa tragique histoire, Longfellow a immortalisé ses malheurs, Haliburton a flétri ses bourreaux, Casgrain redit sa fortitude ; Bourassa raconte son exil et moi-même, son ami, je lui présente aujourd'hui la coupe de l'espérance. Dieu a ses voies cachées ; les peuples sont en ses mains des objets de vengeance ou des instruments de miséricorde.

Que l'Acadien reprenne donc courage. Pour lui les temps sont changés. Qu'il développe ses terres, assiette de son avenir ; qu'il s'adonne à l'agriculture, au commerce et à l'industrie, qu'il fasse instruire sa famille, surtout dans sa langue maternelle qu'il favorise l'éducation, qu'il ne s'appatisse plus devant les autres races, sa noblesse valant mieux que la leur ; surtout qu'il ne jalouse plus ses proches, ses amis, ses nationaux. Puis, présentant un front uni, il voguera, à pleines voiles, vers l'avenir et il sera sur ce continent, un exemple vivace de cette vérité éternelle que : *La résurrection ne meurt pas.*

Waterloo P. Q. 30 juillet 1890.

CHS. THIBAUT.

LA GOMME

Les savants ont découvert que l'habitude de mâcher de la gomme chez une dame est la cause qu'il lui pousse de la barbe sur le menton. Il est dit que le travail constant de la mâchoire inférieure stimule le brin de poil invisible sur le joli menton, et qu'avec le temps il sort une grosse barbe. Une dame de Boston a été la première à découvrir que la barbe qui lui apparaissait sur le menton était causée par avoir mâché de la gomme, et en avertit le médecin qui commença aussitôt à faire des expériences. Il choisit plusieurs jeunes demoiselles qui commençaient à mâcher de la gomme, les surveilla et enrégistra le progrès de la croissance du poil. Des filles dans la même famille qui ne mâchaient point de gomme avaient le menton imberbe, et il lui devint clair que c'était dû à mâcher de la gomme. Depuis que le docteur a publié le résultat de ses observations et averti les personnes du beau sexe du danger qu'elles couraient en mâchant de la gomme, cette habitude a presque entièrement disparu à Boston. Que nos jolies acadiennes soient donc sur leur garde !—*Moniteur Acadien*

Dans un cimetière de Paris. Deux croque-morts devisent :
— Enterrer sa femme et donner vingt sous de pourboire, si c'est pas honteux !



L'HONORABLE A. D. RICHARD.

L'Hon. A. D. Richard naquit au village des Pierre à Michel, dans la paroisse de Memrancook, le 5 Février, 1850.

Il fut envoyé d'abord aux petites écoles jusqu'à l'âge de treize ans lorsqu'il s'engagea comme soldat.

En 1870, il s'associa avec un Mr. Bourque du Cap Pelé et ouvrit avec ce dernier un commerce qui fut prospère. Le 24 avril 1874, Ambroise Richard qui ambitionnait une position plus élevée, entra comme élève au collège St. Joseph de Memrancook. Il y passa deux ans et quelques mois, après quoi il se livra à l'étude de la loi. Le 5 Juin 1879, il reçut le degré de L. L. B. à l'Université de Boston et le 25 du même mois, il était admis au barreau dans la province du Nouveau Brunswick.

La même année, il fut élu conseiller municipal pour le comté de Westmorland, position qu'il occupa sans interruption jusqu'en 1887, lorsqu'il résigna pour accepter le poste de Trésorier qui lui est encore confié.

Il fut aussi préfet du comté pendant quelques temps. M. Richard fut nommé membre du conseil législatif du Nouveau Brunswick, au mois de mai, 1883.

Le 10 Octobre, 1884, il épousa Mlle Elise Holt de St. Jean, N. B. De ce mariage, sont nés trois garçons, Arthur M. Ernest, René, et Léon Lefebvre.

L'Hon. A. D. Richard réside à Dorchester. N. B.

Platon a merveilleusement défini la nature de la musique : "On ne doit pas, dit-il, juger de la musique par le plaisir, ni rechercher celle qui n'aurait d'autre objet que le plaisir, mais celle qui contient en soi la ressemblance du beau."

Si l'histoire ne prouvait pas que le chant Grégorien est le reste de cette musique antique dont on raconte tant de miracles, il suffirait d'examiner son échelle pour se convaincre de sa haute origine. Avant Cui-Arélin, elle ne s'élevait pas au-dessus de la quinte, en commençant par l'*ut* : *ut, re, mi, fa, sol*. Ces cinq tons sont la gamme naturelle de la voix, et donnent une phrase musicale pleine et agréable.

—Chateaubriand.

Le Nouveau Testament change le génie de la peinture. Sans lui rien ôter de sa sublimité, il lui donne plus de tendresse. Qui n'a cent fois admiré les *Nativités*; les *Vierges* et l'*Enfant*, les *Fuites dans le désert*, les *Couronnements d'épines*, les *Sacrements*, les *Missions des Apôtres*, les *Descentes de Croix*, les *Femmes au Saint Sépulcre* ! Des bacchanales, des fêtes de Vénus, des raptus, des Métamorphoses peuvent-ils toucher le cœur, comme les tableaux tirés de l'Écriture ? Le christianisme nous montre partout la vertu et l'infortune, et le polythéisme est un culte de crimes et de prospérité. Notre religion à nous, c'est notre histoire ; c'est pour nous que tant de spectacles tragiques ont été donnés au monde : nous sommes parties dans les scènes que le pinceau nous étale, et les accords les plus moraux et les plus touchants se reproduisent dans les sujets chrétiens. Soyez à jamais glorifiée, religion de Jésus-Christ, vous qui avez représenté au Louvre le *Roi des rois crucifié*, le *Jugement dernier* au plafond de la salle de nos juges, une *résurrection* à l'hôpital-général, et la *Naissance du Sauveur* à la maison de ces orphelins délaissés de leur père et de leur mère ?

Plus les âges qui ont élevé nos monuments ont eu de pitié et de foi, plus ces monuments ont été frappés par la grandeur et la noblesse de leur caractère. On en voit un exemple remarquable dans l'*Hôtel des Invalides* et dans l'*Ecole militaire* : on dirait que le premier a fait monter ses voûtes dans le ciel ; à la voix du siècle religieux, et que le second s'est abaissé sur la terre à la parole du siècle athée.

Trois corps-de-logis, formant avec l'Église un carré long, composent l'édifice des *Invalides*. Mais quel goût dans cette simplicité ! quelle beauté dans cette cour, qui n'est pourtant qu'un cloître militaire où l'art a mêlé des idées guerrières aux idées religieuses, et marié l'image d'un camp de vieux soldats aux souvenirs attendrissants d'un hospice ! C'est à la fois le monument du *Dieu des armées* et du *Dieu de l'Évangile*. La rouille des siècles qui commence à le couvrir lui donne de nobles rapports avec ces vieux portiques. Dans les avant-cours, tout retrace l'idée des combats : fossés, glassis, remparts, canons, tentes, sentinelles. Pénétrez-vous plus avant, le bruit s'affaiblit par degrés, et va se perdre à l'église, où règne un profond silence. Ce bâtiment religieux est placé derrière les bâtiments militaires, comme l'image du repos et de l'espérance, au fond d'une vie pleine de troubles et de périls.

En traitant de l'influence du Christianisme dans les arts, il n'est besoin ni de subtilité, ni d'éloquence ; les monuments sont là pour répondre aux détracteurs du culte évangélique. Il suffit, par exemple, de nommer St-Pierre de Rome, St-Sophie de Constantinople, et St-Paul de Londres, pour prouver qu'on est redevable à la religion des trois chefs-d'œuvre de l'architecture moderne.

(Génie du Christianisme par Chateaubriand.)

UN COQ DE DEUX SOUS

Il y avait fête foraine sur le boulevard de La Villette. C'était un samedi soir. Après avoir mis à jour mes comptes de fin de mois chez le négociant du Marais où je tennais la comptabilité, je regagnais en flânant mon logis de garçon à La Chapelle.

L'espace affecté à la fête se trouvait donc tout naturellement sur mon chemin, et j'allais m'arrêtant à toutes les baraques, peu pressé de rentrer me mettre au lit.

Depuis quelques années la mode est aux loteries ambulantes ; on y offre à gagner toutes espèces de choses : pain d'épices, porcelaines, tableaux, volailles. Ces dernières surtout sont très en faveur.

Je n'étais arrêté devant des tréteaux d'un de ces forains où se trouvait toute une basse-cour, et j'écoutais le boniment du patron.

—Oui, messieurs, disait-il, pour deux sous vous pouvez gagner au choix une oie, un lapin, un coq ou deux beaux poulets. Je donne six numéros pour deux sous. Voyons, qui veut ruiner Jean-Pierre ? A qui des cartons ?

L'idée me vint de tenter la chance. Je criai : Par ici ! et en échange de dix centimes je reçus deux cartons portant chacun trois numéros. Puis j'attendis.

Je n'attendis pas longtemps. Cinq minutes après, tous les cartons étant placés, Jean-Pierre donnait l'impulsion à la roue numérotée. Il annonça :

—Le No. 58.

J'élevai victorieusement l'un de mes cartons en l'air :

—Voilà le 58 :

—Très bien, me dit Jean-Pierre. Veuillez me dire ce que vous choisissez. Voulez-vous une oie ? voulez-vous un lapin ? voulez-vous un coq ?

En ce moment le coq, un coq magnifique, tout flamboyant de vives couleurs, fièrement dressé sur un panier comme sur un trône, se mit à lancer à plein gosier un retentissant : corico ! Ce fut irrésistible.

—Le coq ! fis-je ; donnez-moi le coq !

Le patron saisit la volaille par les deux ailes et me le tendit du haut des tréteaux.

—Voilà, monsieur. Tenez-le bien surtout.

Le conseil était bon, mais n'était pas des plus faciles à suivre. Mon diable de coq se démenait de toute sa force. J'employai toute la mienne et je tins bon.

—O coq ! lui disais-je tout en traversant la foule, que tu es bien l'emblème de l'indépendance et du courage ! Comme tu symbolises bien les fiers Gaulois, nos pères ! Si le nom de Vercingétorix n'était pas si long, je te le donnerais ; mais tu n'y perdras rien : je t'appellerai Brennus.

Un quart d'heure après je faisais à mon nouvel hôte les honneurs de ma chambre de garçon au quatrième étage, sous les toits.

Il était alors plus de minuit. Ma porte formée, ma bougie allumée, j'avais rendu la liberté à Brennus. D'abord, il secoua ses ailes engourdies, puis se promena par la chambre, allongeant le cou et dardant ses yeux vifs sur toutes choses ; enfin, probablement satisfait d'un intérieur de célibataire aussi confortable, mais n'ayant, sans doute, pas remarqué que ma pendule marquait minuit et demi, il lança tout à coup trois ou quatre de ces cris si plaisants à entendre dans le lointain de la campagne, mais si déplacés dans une maison parisienne endormie. J'en fus terrifié !

Diabie ! pensai-je, le braillard va réveiller tous les voisins. Mais comment l'empêcher de chanter ?

Je crus avoir trouvé un moyen. Je pris du pain que j'émiettai sur le carreau, et que Brennus se mit tout de sui-

te à picorer. En voilà pour longtemps, me dis-je. Mon drôle ne chantera sans doute pas le bec plein.

Et sur cette espérance, je me couchai et m'endormis. Mais, bon Dieu ! quelle nuit agitée ! Je ne sais pas si Brennus chuintait le bec plein ; mais à tout moment son : Corico ! me tirait du sommeil en me perçant les oreilles. Ce n'est que le jour venu qu'il cessa de se faire entendre. Perché sur le dossier d'une chaise, je le vis qui dormait le bec dans ses plumes. Je ramenai la couverture sur mon nez pour rattraper moi-même le temps perdu, quand soudain l'on frappa à ma porte.

Je m'habille à la hâte ; j'ouvre ; mon portier entre gravement.

—Monsieur, c'est vous qui avez un coq ?

Brennus était là, visible ; je ne pouvais pas nier.

—Oui, je crois que c'est moi.

—Eh bien ! messieurs, il ne faut pas de ça. Tous les locataires se plaignent. Il a chanté tout la nuit.

—Oh ! fis-je, cela se passera. Il a encore les mœurs de la campagne. Mais je lui ferai comprendre...

—Oui, approuva le portier, faites-lui bien comprendre, ou vous auriez congé.

Mon portier sortit, et je me dis :

—J'aurais mieux fait de prendre un lapin.

Cependant, sur son perchoir improvisé, Brennus s'était réveillé aussi. Il avait paru écouter le portier, et avait maintenant l'air réfléchi. Sentait-il l'inconvenance de sa conduite ? Je ne pus le croire longtemps. Il se dresse, bat des ailes, étend le cou et, de nouveau, son cri retentit. Je ne le laisse pas achever ; je cours sur lui avec un geste de menace ; il s'effraie, s'envole par la chambre. Je le poursuis. Alors, affolé, il heurte, renverse tous les menus objets qu'il rencontre. Je vais l'atteindre ; mais la pendule recouverte d'un cylindre se brise sur le carreau ! Je m'écrie : Maudite bête ! Enfin je le saisis ; je cours à la fenêtre, je l'ouvre et je précipite le volatile au dehors.

Mais à peine ai-je refermé que j'entends au-dessous de moi une voix de femme s'exclamer : Ah ! mon Dieu ! En même temps un cliquetis de chose qui se brisent éclate sur le pavé de la rue. Puis c'est une clameur qui du dehors gagne l'intérieur de la maison. Les portes s'ouvrent ; des pas montent l'escalier ; et de nouveau on frappe chez moi, pas montent l'escalier ; et de nouveau on frappe chez moi, J'ouvre et je me trouve en présence d'une dizaine de personnes, qui gesticulent, errent à la fois, parlant de coq enragé, de vases brisés, de carreaux cassés. Je parviens à comprendre ce qui est arrivé : Mon coq, malhabile au vol, s'était, de ma fenêtre abattu sur celle de ma voisine, où se trouvaient deux vases de porcelaines emplis de fleurs qu'il avait culbutés. Les dits vases en tombant dans la rue avaient rencontré le dos d'un vitrier ambulant muni de sa fragile marchandise, et le tout avait été brisé. L'une me réclamait six francs pour ces vases ; l'autre dix pour ses vitres. Constata-tions faites des dégâts, je dus tirer seize francs de ma poche. Hélas ! si encore j'avais été débarrassé de mon maudit coq ! Mais ma voisine me dit :

—Votre coq s'est blotti dans un placard où je l'ai enfermé. Venez vite le reprendre, et ne le lâchez.

Je le repris ; mais cette fois je ne le ramenai pas chez moi. J'avais assez, j'avais trop de sa société ! Je descendis dans la rue, et, à quelque distance, j'entrai chez un rôtisseur.

—Monsieur, lui dis-je, voulez-vous m'acheter un coq ! Je vous le donne au prix qu'il vous plaira : pour un franc, pour dix sous si vous voulez.

Le rôtisseur me regarda d'un drôle d'air ; puis me dit enfin :

—Attendez un moment.

Il passa dans son arrière-boutique, parla à quelqu'un, sa



L'HONORABLE ISIDORE LEBLANC

L'Hon. Isidore LeBlanc naquit à Arichat, le 30 Novembre 1837.

Il reçut son instruction aux écoles communes de cette localité. A l'âge de 18 ans, il était capitaine de navire. Il eut, par la suite, des certificats de compétence en navigation du gouvernement fédéral et de la chambre du commerce aux États-Unis.

Il épousa Séraphine Babin, fille de Capt. Simon Babin, J. P.

Arrivé à l'âge de quarante ans, l'Hon. Isidore LeBlanc résolut d'entrer dans la vie publique. Il brigua, en conséquence, les suffrages des électeurs du comté de Richmond, aux élections de 1878, et il fut élu. Il réussit de même, aux élections de 1882.

Il entra au conseil exécutif de la chambre d'Halifax, au mois de Février 1883, et il fut choisi pour faire le discours en réponse au discours du Trône.

Le 10 Mars, 1887, il a prêté serment comme membre du conseil législatif de notre province.

M. LeBlanc est également notaire public, possesseur et courtier de navires ainsi qu'agent d'assurances maritimes. Il est libéral en politique et il a toujours avoué la construction du chemin de fer du Cap Breton.

De quelque côté qu'on envisage le culte évangélique, on voit qu'il agrandit la pensée, et qu'il est propre à l'expansion des sentiments. Dans les sciences, ses dogmes ne s'opposent à aucune vérité naturelle : sa doctrine ne défend aucune étude. Chez les anciens, un philosophe rencontrait toujours quelque divinité sur sa route : il était sous peine de mort ou d'exil, condamné par les prêtres d'Apollon ou du Jupiter à être absurde de toute sa vie. Mais comme le Dieu des chrétiens ne s'est pas logé à l'étroit dans un soleil, il a livré les astres aux vaines recherches des savants ; il a jeté le monde devant eux, comme une pâture pour leurs disputes. Le physicien peut poser l'air dans son tube, sans craindre d'offenser Junon. Ce n'est pas des éléments de notre corps, mais des vertus de notre âme, que le souverain Juge nous demandera compte un jour.

(Génie du Christianisme par Chateaubriand.)



L'HONORABLE OLIVIER J. LEBLANC

L'Hon. Olivier J. LeBlanc naquit à Memramcook, le 27 Novembre 1830, du mariage de Joseph S. LeBlanc et de Victoire B. Girouard.

Il étudia pendant quelque temps aux écoles communes—les Acadmiens d'alors n'étant pas favorisés de hautes maisons d'éducation, comme aujourd'hui. Cultivateur de profession, il s'engagea à Bouctouche dans les affaires du commerce.

M. O. J. LeBlanc épousa, le 17 Novembre 1851, Olive Cormier fille de Jacques Cormier et de Blanche Lévesque. De ce mariage naquirent onze enfants, dont quatre sont morts en bas âge. Ses trois filles ont toutes passé quelques années au couvent de St. Louis.

Ses quatre garçons ont reçu une instruction collégiale.

Onésime, le plus vieux, est teneur de livres à Moncton, depuis 8 ans, dans les bureaux de l'Intercolonial.

Henri qui était marié à une demoiselle Fournier de Québec est mort, il y a quelques années, âgé de 27 ans.

Le Rév. Louis de Gonzague a été ordonné prêtre le 1er Mai, 1889 et est assistant de Mgr Connolly à St. Jean.

Clément, le cadet, est étudiant en médecine depuis deux ans.

L'Hon. Olivier J. LeBlanc eut la douleur de perdre son épouse, le 17 Avril 1879.

Quelques années après, il se maria à Dame Veuve Suzanne Allain, de Bouctouche.

M. LeBlanc est dans la vie publique depuis huit ans. Il s'est présenté cinq fois devant les électeurs, à cause de deux élections contestées. Il a été élu pour la première fois, le premier Juin 1882. Il a été admis dans le conseil Exécutif de la chambre du Nouveau-Brunswick, le 15 Octobre 1839, à titre de ministre sans portefeuille.

La peinture, l'architecture, la poésie et la grande éloquence ont toujours dégénéré dans les siècles philosophiques. C'est que l'esprit raisonneur, en détruisant l'imagination, saps les fondements des beaux-arts. On croit être plus habile parcequ'on redresse quelques erreurs de physique (qu'on remplace par toutes les erreurs de la raison) ; et l'on retrograde en effet, puisqu'on perd une des plus belles facultés de l'esprit.

Génie du Christianisme par Chateaubriand.

(SUITE DE LA PAGE 30)

femme, sans doute, qui traversa la boutique et sortit en courant.

—Ainsi, reprit-il, vous me donneriez ce coq pour dix sous ?

—Oui, répondis-je ; car il me gêne et je tiens absolument à m'en débarrasser.

En ce moment la femme rentrait suivie de deux gardiens de la paix.

—Messieurs, leur dit le rôtisseur, voici monsieur que je ne connais pas qui me propose un coq pour dix sous. Cela me paraît suspect d'autant plus que cette nuit on a volé des volailles dans le quartier. Voyez ce qu'il y a à faire. Les agents me toisèrent des pieds à la tête.

—D'où tenez-vous ce coq ? me demanda l'un d'eux.

—Ah ! messieurs, m'écriai-je, je l'ai gagné pour deux sous à la fête de la Villette.

Et je commençai le récit de ma mésaventure.

—Bon ! bon ! interrompit l'agent, tout cela ne prouve rien. Vous vous expliquerez chez le commissaire.

—Comment ! vous allez m'emmener comme un voleur !

—Allons, suffit ! et suivez-nous !

—Ah ! je vous en prie, ne m'infligez pas cette honte. Que je n'ai pas l'air d'un malfaiteur !

—Eh bien marchez à quatre pas devant nous ; et surtout n'essayez pas de fuir.

Et l'on me poussa dehors après m'avoir débarrassé de Brennus, ce qui du moins, me fut une consolation dans ma douleur.

Heureusement, le commissariat n'était pas fort éloigné ; et bientôt nous y eûrions tous trois, ou plutôt tous quatre ; car Brennus comptait bien pour un.

Quand le commissaire eut été informé de l'affaire par les agents et que j'eus répondu à ses questions sur mon nom, mon domicile, la provenance du coq, etc., etc., il dit à l'un de ses commis :

—Allez à l'adresse indiquée et prenez tous les renseignements nécessaires ; puis au retour amenez-moi M. Bouffier.

L'employé fut bien une demi-heure absent. Brennus avait été déposé dans un angle du bureau avec un escabeau par devant et un autre au dessus. Il ne chantait plus, l'infâme ! mais tandis que moi j'étais là sur le banc des prévenus, son caquetage continu m'horripitait comme un rire moqueur.

Enfin l'envoyé reparut en compagnie d'un gros homme portant un tablier blanc à bavette et un croyon planté derrière l'oreille : ça ne pouvait être qu'un épicier.

—Monsieur Boniface, dit le commissaire à ce dernier, reconnaissez-vous ce coq ?

M. Boniface alla déplacer les escabeaux, et fut bien dix minutes à examiner Brennus de face, de dos, de profil.

—Eh bien ! fit le magistrat qui avait eu le temps d'entendre le rapport de son envoyé et qui s'impatientait.

—Eh bien ! monsieur le commissaire, répondit le digne M. Boniface, je ne peux pas arriver à le reconnaître ; le coq qu'on m'a pris était blanc et celui-ci est rouge.

Le commissaire se tourna vers moi :

—Monsieur, me dit-il, comme d'autre part les renseignements pris sur vous sont excellents, vous pouvez vous retirer.

Déjà j'étais à la porte quand ces mots retentirent derrière moi comme un coup de foudre :

—Et votre coq !

Je revins consterné.

—Ah ! monsieur, si vous vous vouliez bien le permettre, je le laisserais entre vos mains comme don à l'Assistance publique.

Le commissaire ne put s'empêcher de sourire.

—Cela n'est pas notre affaire, dit-il. Prenez-le et allez-vous en.

Il le fallut ! Je le pris et je m'en allai. Qu'allais-je faire ?

Le ciel à la fin me prit en pitié. A deux pas de moi tout à coup j'aperçois une bouche d'égoût grande ouverte. L'homme qui venait d'en soulever le tampon allumait sa pipe, le dos tourné pour s'abriter du vent. Je ne fais ni une ni deux, j'allonge le bras, et je précipite Brennus dans l'orifice béant. Il jeta un cri ; l'homme se retourna ; je me sauvai comme un fou ! Rentré chez-moi, je récapitulai mes frais : quatre-vingt-dix francs de pendule ; six francs de vin ; dix francs de vitres ; plus le prix de mes deux cartons de de loterie. Tout compte fait, mon coq de deux sous m'avait coûté cent six francs dix centimes.

C'est une fantaisie que je n'aurai plus.

X.

LES COMMANDEMENTS DU CHASSEUR.—Au moment où la chasse vient de s'ouvrir, il est bon de rappeler aux disciples de Saint-Hubert les commandements du chasseur :

Sans rechigner tu auseras

De ton lit matinalement.

Dans les champs tu t'échineras

Jusqu'au soir inutilement.

Beaucoup de chasseurs tu verras,

Mais de gibier aucunement.

L'œuvre de mort n'accompliras

Que dans tes rêves seulement.

Les poulets tu respecteras,

Dindons et canards néanmoins.

Le chien d'autrui tu ne prendras

Pour un lièvre devenu grand.

Ton camarade tu tueras,

Le moins possible assurément.

Ton fusil tu déchargeras

En revenant soigneusement.

Vers sept heures tu rentreras

Pour te reposer congramment.

Et dans ton lit tu dormiras,

Sans remords et le cœur content.

STATISTIQUE DE L'HOMME.

Il existe dans ce moment 3,064 langues parlées par les habitants de notre globe, dont les convictions religieuses sont divisées entre mille différentes croyances. Le nombre des hommes est presque égal à celui des femmes.

La moyenne de la durée de la vie est de trente huit ans. Un quart de la population de la terre meurt avant d'atteindre sa dix-septième année. Sur mille personnes, une seule parvient à l'âge de cent ans et à peine six à l'âge de soixante-cinq ans.

La population totale du globe est d'environ 1 milliard 200,000,000 habitants dont 35,214,000 meurent chaque année, 98,840 par jour, 4,020 par heure, 67 par minute et un plus une fraction par seconde. D'un autre côté, les naissances montent à 36,792,000 par an, à 100,800 par jour, à 4,250 par heure, à 76 par minute et à un et une fraction par seconde.

Les gens mariés vivent plus longtemps que les célibataires, les tempérants et les travailleurs plus que les gourmands et les fainéants, et les nations civilisées plus longtemps que les nations sauvages.

Les grandes personnes ont une plus grande longévité que les petites. Les femmes ont une chance de vie plus favorable que les hommes avant leur cinquantième année, moins après cette période.

La proportion des gens mariés aux célibataires est de 75 pour 1,000.

Les personnes nées au printemps ont une constitution plus robuste que celles nées en d'autres saisons.

Les naissances et les morts ont lieu plus fréquemment pendant la nuit que pendant le jour. On peut aussi ajouter que seulement un quart de la population mâle atteint l'âge de porter les armes et d'accomplir son service militaire.

ous de moi tout
averte. L'hom-
ait sa pipe, le
is ni une ni
dans l'orifice
je me sauvai
ai mes frais :
es de vases :
x cartons de
ux sous m'n-

X.

oment où la
aux disciples
eur :

rlés par les
religieuses
Le nombre

e huit ans.
avant d'at-
sonnes, mûe
à l'âge de

1 milliard
nt chaque
minute et
côté, les
0 par jour,
ne fraction

libataires,
munds et
ps que les

généité que
vie plus
me amée,
est de 75

ution plus

ment pen-
i ajouter
int l'âge
taire.

Six cents dollars

en valeur de ceintures simples, doubles en Caoutchouc,
Celluloïde, Cuir, Élastique de 75cts. à \$5.00.
Ceux qui veulent remplir des commandes feront
bien d'essayer notre maison.

Vous serez satisfaits de notre prix, moins de fret et
vos marchandises vous arriveront deux ou trois jours
plus tôt que d'Halifax ou St. Jean et trois semaines
plus tôt que de Montréal.

Les marchands en détails de nos campagnes sont
priés de nous envoyer leurs ordres par la maille. Nous
nous en occuperons immédiatement. Si nous n'avons
pas ce qui est demandé, nous vous le procurerons.

Le département des prescriptions médicales est sous
la direction d'un gradué de pharmacie très capable et
ayant 20 ans d'expérience.

C. C. RICHARDS & CO

(ANCIEN BUREAU DU ...)

Consultation à toute heure de jour et de la nuit.

HOTEL BRUNSWICK, MONCTON, N. B.

Accommodation de première classe et à quelques pas seule-
ment du Dépôt.

MRS. BOWEN,
Propriétaire.

MRS. B. FROST,
Gérant.

Abonnez-vous à nos journaux suivants : L'ÉVANGÉLISME,
Weymouth, N. B. ; le Moniteur Acadien, Shediac, N. B. ;
le Courrier de la Province Maritime, Bathurst, N. B.

Abonnement à L'ÉVANGÉLISME, un dollar par année.

(SUITE DE LA PAGE 30)

femme, sans doute, qui traversa la boutique et sortit en courant.

—Ainsi, reprit-il, vous me donneriez ce coq pour dix sous ?

—Oui, répondis-je ; car il me gêne et je tiens absolument à m'en débarrasser.

En ce moment la femme rentrait suivie de deux gardiens de la paix.

—Messieurs, leur dit le rôtisseur, voici monsieur que je ne connais pas qui me propose un coq pour dix sous ; me paraît suspect d'autant plus que cette nuit on a volé volailles dans le quartier. Voyez ce qu'il y a à faire.

Les agents me toisèrent des pieds à la tête.

—D'où tenez-vous ce coq ? me demanda l'un d'eux.

—Ah ! messieurs, m'écriai-je, je l'ai gagné pour dix sous à la fête de la Villette.

Et je commençai le récit de ma mésaventure.

—Bon ! bon ! interrompit l'agent, tout cela ne prouve rien. Vous m'expliquez chez le commissaire.

—Comment ! vous allez m'emmener comme un voleur ?

—Allons, suflit ! et suivez nous !

—Ah ! je vous en prie, ne m'indigez pas cette nuit. Que je n'ai pas l'air d'un malfaiteur !

—Eh bien marchez à quatre pas devant nous ; et si vous n'essayez pas de fuir.

Et l'un me poussa dehors après m'avoir débarrassé de Brennus, ce qui du moins, me fut une consolation de ma douleur.

Heureusement, le commissariat n'était pas fort éloigné et bientôt nous y eûrions tous trois, ou plutôt tous quatre, car Brennus comptait bien pour un.

Quand le commissaire eut été informé de l'affaire par les agents et que j'eus répondu à ses questions sur mon domicile, la provenance du coq, etc., etc., il donna ses ordres de ses commis :

—Allez à l'adresse indiquée et prenez tous les renseignements nécessaires ; puis au retour amenez-moi M. Brennus.

L'employé fut bien une demi-heure absent.

Il avait été déposé dans un angle du bureau avec moi par devant et un autre au dessus. Il ne chantait plus, mais tandis que moi j'étais là sur le banc des prévenus, son caquetage continu m'horripilait comme un rire moqueur.

Enfin l'envoyé reparut en compagnie d'un gros homme portant un tablier blanc à bavette et un crayon planté derrière l'oreille : ça ne pouvait être qu'un épicier.

—Monsieur Boniface, dit le commissaire à ce dernier, reconnaissez-vous ce coq ?

M. Boniface alla déplacer les escabeaux, et fut bien dix minutes à examiner Brennus de face, de dos, de profil.

—Eh bien ! fit le magistrat qui avait eu le temps d'entendre le rapport de son envoyé et qui s'impatientsait.

—Eh bien ! monsieur le commissaire, répondit le digne M. Boniface, je ne peux pas arriver à le reconnaître ; le coq qu'on m'a pris était blanc et celui-ci est rouge.

Le commissaire se tourna vers moi :

—Monsieur, me dit-il, comme d'autre part les renseignements pris sur vous sont excellents, vous pouvez vous retirer.

Déjà j'étais à la porte quand ces mots éclatèrent derrière moi comme un coup de tonnerre :

—Et votre coq !

Je revins consterné.

—Ah ! monsieur, si vous voulez bien le permettre, je le laisserais entre vos mains comme dou à l'Assistance publique.

Le commissaire ne put s'empêcher de sourire.

—Cela n'est pas notre affaire, dit-il. Prenez-le et allez-vous en.

Il le fallait ! Je le pris et je m'en allai. Qu'allais-je faire ?

Le ciel à la fin me prit en pitié. A deux pas de moi tout à coup j'aperçois une bouche d'égout grande ouverte. L'homme qui venait d'en soulever le tampon allumait sa pipe, le dos tourné pour s'abriter du vent. Je ne fais ni une ni deux, j'allonge le bras, et je précipite Brennus dans l'orifice béant. Il jetait un cri : l'homme se retourna ; je me sauvai comme un foai ! Rentré chez-moi, je récapitulai mes frais : quatre-vingt-dix francs de pendule ; six fines de vases ; dix francs de vitres ; plus le prix de mes deux cartons de de loterie. Tout compte fait, mon coq de deux sous m'avait coûté cent six francs dix centimes.

X.

La moyenne de la population de la terre tendre sa dix-septième année. Sur mille personnes, une seule parvient à l'âge de cent ans et à peine six à l'âge de soixante-cinq ans.

La population totale du globe est d'environ 1 milliard 200,000,000 habitants dont 35,214,000 meurent chaque année, 98,840 par jour, 4,020 par heure, 67 par minute et un plus une fraction par seconde. D'un autre côté, les naissances montent à 36,792,000 par an, à 100,800 par jour, à 4,250 par heure, à 76 par minute et à un et une fraction par seconde.

Les gens mariés vivent plus longtemps que les célibataires, les tempéraments et les travailleurs plus que les gourmands et les fainéants, et les nations civilisées plus longtemps que les nations sauvages.

Les grandes personnes ont une plus grande longévité que les petites. Les femmes ont une chance de vie plus favorable que les hommes avant leur cinquantième année, moins après cette période.

La proportion des gens mariés aux célibataires est de 75 pour 1,000.

Les personnes nées au printemps ont une constitution plus robuste que celles nées en d'autres saisons.

Les naissances et les morts ont lieu plus fréquemment pendant la nuit que pendant le jour. On peut aussi ajouter que seulement un quart de la population mâle atteint l'âge de porter les armes et d'accomplir son service militaire.

Y
C.
L'en
sûr po
sortes.

et le p
qu'épon
et à che

les meil
alleman
Pas de r
qualité.
Instru
fil de so
maius.

A
et varié
cune an
des ville

en valeu
Celluloid
Ceux
bien d'ess
Vous se
vos march
plus tôt
plus tôt

Les ma
priés de r
nous en c
pas ce qu
Le dépi
la directio
ayant 20

C. C

YARMOUTH DRUG STORE.

C. C. RICHARDS & CIE.,

PROPRIETAIRES.

ETABLIE EN 1865.

L'entrepôt le plus connu, le plus ancien et le plus sûr pour Drogues et Médecines patentées de toutes sortes.

LE PLUS GRAND

et le plus complet assortiment d'objets de toilette tels qu'éponges, brosses à peau, à ongles, à dents, à draps et à cheveux.

SAVONS

depuis 8cts. à 50cts. le morceau

TOUTES

les meilleures préparations de parfums connus, français, allemands, anglais et américains. Depuis 25cts. à \$2.00. Pas de rebut, mais seulement des articles de bonne qualité.

Instruments de chirurgie, aiguilles pour chirurgiens, fil de soie pour ligatures, broches d'argent toujours en mains.

Assortiment complet

et varié de troussees plus considérable que celui d'aucune autre maison, à part des marchands en gros des villes.

Six cents dollars

en valeur de ceintures simples, doubles en Caoutchouc, Celluloïde, Cuir, Elastique de 75cts. à \$6.00.

Ceux qui veulent remplir des commandes feront bien d'essayer notre maison.

Vous serez satisfaits de notre prix, moins de fret et vos marchandises vous arriveront deux ou trois jours plus tôt que d'Halifax ou St. Jean et trois semaines plus tôt que de Montréal.

Les marchands en détails de nos campagnes sont priés de nous envoyer leurs ordres par la maille. Nous nous en occuperons immédiatement. Si nous n'avons pas ce qui est demandé, nous vous le procurerons.

Le département des prescriptions médicales est sous la direction d'un gradué de pharmacie très capable et ayant 20 ans d'expérience.

C. C. RICHARDS & CO.

JOS. O. ARSENAULT,

—COMMERÇANT DE—

MARCHANDISES GENERALES

Fruits et viandes en conserve,
Poisson, bois de construction,
Paniers indiens, cuvettes, pelles, etc.

WELLINGTON STATION,
& EGMONT BAY, P. E. I.

BOURQUE & COMEAU,

Marchands de Meubles, peintres
et tapissiers.

Deux magasins où les ordres seront reçus et exécutés fidèlement.

T. F. BOURQUE,

Weymouth Bridge, N. E.

FR. E. COMEAU,

Saulnierville, N. E.

MADAME C. H. CALLAND

A toujours en mains les plus nouvelles modes et plus nouvelles marchandises pour toilettes de dames que l'on puisse désirer et les meilleurs marchés. Une visite est respectueusement sollicitée.

MADAME C. H. CALLAND, - SHEDIAC, N. B.

DR. THOMAS J. BOURQUE,

(ANCIEN BUREAU DU DR. LANDRY.)

Richibouctou,

Comté de Kent, N. B.

Consultation à toute heure du jour et de la nuit.

HOTEL BRUNSWICK,

MONCTON, N. B.

Accommodation de première classe et à quelques pas seulement du Dépôt.

GEO. McSWEENEY,
Propriétaire.

GEO. D. FUCHS,
Gérant.

Abonnez-vous à nos journaux acadiens : L'EVANGELINE, Weymouth, N.-E. ; le *Moniteur Acadien*, Shédiac, N. B. ; le *Courrier des Provinces Maritimes*, Bathurst, N. B.

Abonnement à L'EVANGELINE, un dollar par année.

**MANCHESTER, ROBERTSON
& ALLISON.**

1868

1890

**Marchandises Sèches et
Fournitures de modistes**

EN GROS.

27 et 29 KING ST.,

ST. JEAN, N. B.

IMPORTATEURS DE TOUTES SORTES DE

Marchandises seches Anglaises et etrangeres

--ET

Vendeurs d'échantillons Canadiens

AVEC UN DES MEILLEURS ENTREPOTS
DU CANADA.

Chaque Département

très bien organisé, et parfaitement monté.

Nous connaissons pleinement tous les besoins du commerce dans les différentes sections du pays. Tout acheteur de

Marchandises Sèches

trouvera que c'est à son avantage, s'il s'entend avec nous soit personnellement ou par lettre et nous lui donnerons nos attentions promptes et courtoises.



LANDRY & CO.,
52 KING STREET, ST. JOHN, N. B.

IMITATIONS

Il n'y a pas d'article de valeur dans aucune ligne de commerce sans qu'elle soit imitée.

Et il n'y a pas de cas où l'imitation vaille l'article réel.

Il n'y a pas en moins de cinq imitations du **Liniment Minards** sur le marché depuis quatre ans et il n'y en a qu'une qui subsiste aujourd'hui.

Nonobstant ce fait, la vente du **Liniment Minard** a crû sûrement jusqu'aujourd'hui, puisque c'est celui qui se vend mieux et dont l'usage surpasse tous les autres liniments combinés.

A. D. RICHARD, L. L. B.,

AVOCAT, NOTAIRE PUBLIC, ETC.

DORCHESTER, N. B.

Attention speciale donnée à la collection des dettes dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis.

F. GAUDET, M. D.,

MÉDECIN-CHIRURGIEN,

METEGHAN, COMTÉ DIGBY, N. E.

Abonnement à **L'ÉVANGÉLINE**, un dollar par année.

"L'Évangéline Illustrée," prix, 25 cts. par exemplaire.

051
E92

